

Merci

d'avoir choisi l'un des meilleurs moteurs hors-bord disponibles sur le marché. C'est un investissement judicieux dans la navigation de plaisance. Votre moteur hors-bord a été fabriqué par Mercury Marine, l'un des leaders mondiaux en matière de technologie marine et de construction de moteurs hors-bord, depuis 1939. Durant toutes ces années, la société s'est toujours efforcée de créer des produits de la meilleure qualité possible. Mercury Marine a donc établi sa réputation sur un contrôle rigoureux de la qualité, l'excellence de ses services, la durabilité et le haut niveau de performance de ses produits, ainsi que sur un service après-vente irréprochable.

Veillez lire attentivement ce manuel avant d'utiliser votre moteur hors-bord. Il a été préparé pour vous aider à utiliser et à entretenir votre moteur hors-bord en toute sécurité.

Les employés de Mercury Marine sont fiers d'avoir participé à la construction de votre moteur et vous souhaitent de longues années de navigation, en toute sécurité.

Nous vous remercions à nouveau pour la confiance que vous accordez à Mercury Marine.

Réglementation relative au contrôle des émissions de l'EPA (agence américaine de protection de l'environnement)

Les moteurs hors-bord vendus par Mercury Marine sur le marché américain sont certifiés par l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis (agence américaine de protection de l'environnement) comme conformes aux normes de lutte contre la pollution atmosphérique provoquée par les moteurs hors-bord neufs. Cette certification dépend de certains réglages effectués selon les normes d'usine. Pour cette raison, la procédure d'entretien du produit, recommandée par l'usine, doit être strictement respectée et, lorsque les conditions le permettent, le produit doit être rétabli pour l'usage initial pour lequel il a été conçu. **L'entretien, le remplacement ou la réparation des dispositifs et systèmes de contrôle des émissions peuvent être effectués par n'importe quel centre de réparation ou réparateur de moteurs marins.**

Les moteurs reçoivent un autocollant d'information sur le contrôle des émissions comme preuve permanente de la certification EPA.

⚠ AVERTISSEMENT

L'échappement du moteur de ce produit contient des produits chimiques considérés par l'État de Californie comme cancérigènes et à l'origine de malformations congénitales et d'autres troubles de l'appareil reproducteur.

Message relatif à la garantie

Le produit acheté est assorti d'une **garantie limitée** de Mercury Marine. Les conditions de la garantie sont indiquées dans la section **Informations sur la garantie** de ce manuel. Le texte de la garantie contient une description de la couverture et des exclusions et indique la durée de la garantie, les modalités d'application de la garantie, **d'importantes exclusions et limitations de responsabilité**, ainsi que d'autres informations pertinentes. Consulter ces informations importantes.

La description et les caractéristiques techniques indiquées dans les présentes sont applicables à la date de délivrance du bon à tirer. Mercury Marine, qui applique une politique d'amélioration continue, se réserve le droit d'arrêter la production de certains modèles à tout moment, ainsi que de modifier des caractéristiques, configurations, méthodes ou procédures sans préavis ni obligation.

Mercury Marine, Fond du Lac, Wisconsin, États-Unis

Imprimé aux États-Unis

© 2009, Mercury Marine

Mercury, Mercury Marine, MerCruiser, Mercury MerCruiser, Mercury Racing, Mercury Precision Parts, Mercury Propellers, Mariner, Quicksilver, #1 On The Water, Alpha, Bravo, Pro Max, OptiMax, Sport-Jet, K-Planes, MerCathode, RideGuide, SmartCraft, Zero Effort, M avec un logo en forme de vagues, Mercury avec un logo en forme de vagues et le logo SmartCraft sont des marques déposées de Brunswick Corporation. Le logo Mercury Product Protection est une marque de service déposée de Brunswick Corporation.

Déclaration de conformité – Hors-bord 2 temps conventionnel

Fabricant :

Tohatsu Marine Corporation (TMC)
Mercury Marine Joint Venture
Shimodaira 4495-9, Komagane-City,
Nagano, Japon 399-4101

Représentant agréé :

Brunswick Marine in EMEA Inc.
Parc Industriel De Petit-Rechain,
B-2800 Verviers, Belgique

Directive relative aux machines

98/37/CE

Principes d'intégration des normes de sécurité (1.1.2)	ISO 12100-1 ; ISO 12100-2 ; EN 1050
Émissions sonores (1.5.8)	ICOMIA 39/94
Vibration (1.5.9)	ICOMIA 38/94

Type de moteur : Hors-bord
Type de carburant : Essence
Cycle de combustion : 2 temps

La présente déclaration est publiée sous la seule responsabilité de Mercury Marine et de Brunswick Marine in EMEA Inc.

Nom et fonction :



Mark D. Schwabero,
Président, Mercury Marine, Fond du Lac, WI, États-Unis

Date et lieu d'émission :

20 novembre 2008

Mercury Marine, Fond du Lac, WI, États-Unis

Contact pour la réglementation européenne :

Regulations and Product Safety Department (Service de la réglementation et de la sécurité des produits),
Mercury Marine, Fond du Lac, WI, États-Unis

TABLE DES MATIÈRES

Informations sur la garantie

Transfert de garantie.....	1
Transfert du Plan de protection des produits Mercury (Contrat d'entretien prolongé).....	1
Enregistrement de la garantie aux États-Unis et au Canada.....	1
Garantie limitée des moteurs hors bord.....	2
Garantie limitée de 3 ans contre la corrosion.....	3
Couverture de la garantie et exclusions.....	5

GÉNÉRALITÉS

Responsabilités du pilote.....	7
Avant d'utiliser le moteur.....	7
Puissance maximale du bateau.....	7
Utilisation de bateaux à haute vitesse et à hautes performances.....	8
Modèles de moteur hors-bord à commande à distance.....	8
Avis relatif à la direction à distance.....	9
Coupe-circuit d'urgence.....	9
Protection des baigneurs.....	10
Message de sécurité des passagers – Bateaux à pont et à ponton.....	11
Saut de vagues et de traînées de sillage.....	12
Impact avec des dangers immergés.....	13
Émissions d'échappement.....	14
Choix des accessoires du moteur hors-bord.....	15
Sécurité sur l'eau.....	15
Enregistrement du numéro de série.....	16
Caractéristiques 25/30.....	17
REMARQUE :.....	18
Éléments.....	20

INSTALLATION

Installation du moteur hors-bord.....	26
Installation de la commande à distance.....	28
Fixation de la biellette de direction.....	36
Installation de la batterie.....	37
Choix de l'hélice.....	38

TRANSPORT

Remorquage du bateau/moteur hors-bord.....	40
Dépose du moteur.....	40
Transport des réservoirs de carburant portatifs.....	41

TABLE DES MATIÈRES

CARBURANT ET HUILE

Recommandations de carburant.....	42
Huiles recommandées	43
Mélange carburant et huile.....	43
Remplissage du réservoir de carburant.....	43

FONCTIONS ET COMMANDES

Caractéristiques de la commande à distance.....	45
Relevage du moteur hors-bord	45
Fonctionnement en eaux peu profondes.....	46
Réglage du trim.....	47
Réglage de la friction de direction.....	48
Réglage de la dérive.....	49

FONCTIONNEMENT

Vérifications à effectuer avant le départ.....	51
Fonctionnement à des températures en dessous de zéro.....	51
Fonctionnement en mer ou dans des eaux polluées.....	51
Navigation en altitude.....	51
Procédure de rodage du moteur.....	51
Démarrage du moteur.....	52
Réchauffage.....	58
Inversion de marche.....	58
Arrêt du moteur.....	60
Démarrage d'urgence.....	62

ENTRETIEN

Entretien du moteur hors-bord.....	64
Règlements de l'EPA.....	64
Émissions polluantes.....	65
Calendrier d'inspection et d'entretien.....	65
Rinçage du système de refroidissement.....	66
Retrait et installation du capot supérieur.....	67
Inspection de la batterie	68
Système d'alimentation en carburant.....	68
Remplacement des fusibles – Modèles à commande à distance et démarrage électrique.....	69
Anode anticorrosion.....	69
Remplacement de l'hélice.....	70
Vérification et remplacement des bougies.....	73
Points de graissage.....	74
Graissage de l'embase.....	74
Moteur hors-bord immergé.....	76

TABLE DES MATIÈRES

ENTREPOSAGE

Préparation au remisage.....	77
Protection des composants externes du moteur.....	77
Protection des composants internes du moteur.....	78
Carter d'engrenage.....	78
Positionnement du moteur hors-bord lors du remisage.....	78
Remisage de la batterie.....	78

DÉPANNAGE

Le démarreur ne lance pas le moteur (modèles à démarreur électrique).....	79
Le moteur ne démarre pas.....	79
Le moteur ne tourne pas régulièrement.....	79
Perte de puissance.....	79
La batterie se décharge.....	80

PIÈCES ASSOCIÉES

Pièces associées.....	81
-----------------------	----

ACCESSOIRES

Accessoires.....	82
------------------	----

SCHÉMAS DE CÂBLAGE

Schémas de câblage.....	86
-------------------------	----

SERVICE APRÈS-VENTE

Service de réparation local.....	95
Service à l'extérieur.....	95
Demandes d'informations relatives aux pièces et aux accessoires.....	95
Assistance au propriétaire.....	95
Centres d'entretien Mercury Marine.....	95

INFORMATIONS SUR LA GARANTIE

Transfert de garantie

La garantie limitée peut être transférée à un acheteur ultérieur, mais seulement pour la durée non utilisée de la garantie limitée. Cette condition ne s'applique pas aux produits utilisés à des fins commerciales.

Pour transférer la garantie au propriétaire suivant, envoyer ou faxer une copie de l'acte ou du contrat de vente, le nom du nouveau propriétaire, son adresse et le numéro de série du moteur au service des enregistrements de garantie de Mercury Marine. Aux États-Unis et au Canada, l'envoyer à :

Mercury Marine
Attn : Warranty Registration Department
W6250 W. Pioneer Road
P.O. BOX 1939
Fond du Lac, WI 54936-1939
920-929-5054
Télécopie 920-929-5893

Une fois le transfert de la garantie effectué, Mercury Marine envoie par courrier une confirmation d'enregistrement au nouveau propriétaire.

Ce service est gratuit.

Pour les produits achetés en dehors des États-Unis ou du Canada, contacter le revendeur du pays concerné ou le bureau d'assistance Marine Power le plus proche.

Transfert du Plan de protection des produits Mercury (Contrat d'entretien prolongé)

La période de garantie restante du Plan de protection des produits est transférable à l'acheteur subséquent du moteur dans les trente (30) jours qui suivent la date d'achat. Tout contrat non transféré dans les trente (30) jours qui suivent le rachat subséquent du produit n'est plus valide et le produit n'est plus admissible à la garantie en vertu des conditions du contrat.

Pour transférer le plan au propriétaire subséquent, contacter le service Plan de protection des produits Mercury ou le revendeur agréé pour obtenir un formulaire de Demande de transfert. Envoyer au service Plan de protection des produits Mercury un reçu/contrat de vente, un formulaire de Demande de transfert dûment rempli et un chèque libellé au nom de Mercury Marine d'un montant de 50,00 USD (par moteur) en paiement des frais de transfert.

La couverture de ce plan n'est pas transférable d'un produit à un autre ni à des applications non admissibles.

Les plans pour moteurs d'occasion certifiés ne sont pas transférables.

Pour toute aide ou assistance, contacter : Mercury Product Protection Department au numéro gratuit 1-888-427-5373, entre 7h30 et 16h30 CST, du lundi au vendredi, ou par courriel à l'adresse email mpp_support@mercurymarine.com.

Enregistrement de la garantie aux États-Unis et au Canada

En dehors des États-Unis et du Canada, contacter le distributeur local.

1. Vous pouvez modifier votre adresse à tout moment, y compris lors d'une revendication au titre de la garantie, en appelant Mercury Marine ou en envoyant une lettre ou un fax avec votre nom, votre ancienne adresse, votre nouvelle adresse et le numéro de série du moteur, au département d'enregistrement des garanties de Mercury Marine. Le revendeur peut également enregistrer ce changement d'informations.

Mercury Marine
À l'attention de : Warranty Registration Department
W6250 W. Pioneer Road
P.O. BOX 1939
Fond du Lac, WI 54936-1939
920-929-5054
Télécopie 920-929-5893

REMARQUE : Les listes d'enregistrement doivent être tenues à jour par Mercury Marine et par tout revendeur de produits maritimes vendus aux États-Unis, au cas où un rappel de sécurité par le Federal Safety Act était requis.

INFORMATIONS SUR LA GARANTIE

2. Pour être couvert par la garantie, le produit doit être enregistré auprès de Mercury Marine. Au moment de la vente, le revendeur doit remplir la fiche d'enregistrement et l'envoyer immédiatement à Mercury Marine par MercNET, courriel ou courrier postal. À réception de cette fiche, Mercury Marine valide l'enregistrement.
3. Une fois l'enregistrement de la garantie effectué, Mercury Marine envoie par courrier une confirmation d'enregistrement à l'acheteur du produit. Si cette confirmation d'enregistrement n'est pas reçue dans les 30 jours, contacter immédiatement le revendeur. La garantie ne prend effet que lorsque le produit est enregistré auprès de Mercury Marine.

Garantie limitée des moteurs hors bord

En dehors des États-Unis et du Canada, contacter le distributeur local.

COUVERTURE : Mercury Marine garantit ses produits Outboard et Jet neufs contre tout défaut de matériau ou de fabrication pendant la période décrite ci-dessous.

DURÉE DE LA GARANTIE : Le produit est couvert par cette garantie limitée pendant une période d'un (1) an à partir de la date de sa première vente ou de sa première mise en service, à la première échéance. La réparation ou le remplacement des pièces et les travaux sous garantie n'étendent nullement la durée de celle-ci au-delà de sa date d'expiration initiale. La période de garantie non utilisée peut être transférée d'un client à l'autre au moment du réenregistrement du produit, si le bateau est toujours utilisé à des fins de plaisance. Cette période ne peut être transférée si le vendeur ou l'acheteur utilise le bateau à des fins commerciales. Par fins commerciales est entendue toute utilisation du produit liée à un travail ou à un emploi ou toute utilisation rémunératrice, pendant toute partie de la durée de la garantie, même si le produit n'est utilisé à ces fins qu'occasionnellement.

CONDITIONS À REMPLIR POUR POUVOIR BÉNÉFICIER DE LA GARANTIE : Ne peuvent bénéficier de cette garantie que les clients qui ont acheté le produit au détail auprès d'un revendeur agréé par Mercury Marine à distribuer le produit dans le pays où la vente a eu lieu, une fois que l'inspection avant livraison a été effectuée et documentée par Mercury Marine. Pour bénéficier de la garantie, le produit doit avoir été enregistré correctement par le revendeur agréé. L'entretien périodique décrit dans le manuel d'utilisation et d'entretien doit être exécuté en temps opportun pour que la garantie reste en vigueur. Mercury Marine se réserve le droit d'exiger une preuve d'un entretien conforme pour tout recours en garantie.

RESPONSABILITÉ DE MERCURY : En vertu des termes de cette garantie, la seule et unique obligation de Mercury est limitée, à son choix, à la réparation des pièces défectueuses, au remplacement de ces pièces par des pièces neuves ou réusinées, certifiées par Mercury Marine, ou au remboursement du prix d'achat du produit par Mercury. Mercury se réserve le droit d'améliorer ou de modifier les produits, de temps à autre, sans obligation de modifier les produits fabriqués antérieurement.

COMMENT OBTENIR L'APPLICATION DE LA GARANTIE : Le client doit fournir à Mercury une possibilité raisonnable d'effectuer la réparation, ainsi qu'un accès raisonnable au produit. Les réclamations de garantie doivent être accompagnées de la livraison du produit à un revendeur agréé par Mercury afin qu'il puisse le réparer. Si l'acheteur n'est pas en mesure de livrer le produit au revendeur, il doit en avvertir Mercury par écrit. Nous nous chargerons ensuite de faire effectuer l'inspection et toute réparation couverte par la garantie. L'acheteur devra alors s'acquitter de tous les frais de transport et/ou de déplacement. Si le service fourni n'est pas couvert par cette garantie, l'acheteur doit s'acquitter de tous les frais, pièces et main-d'œuvre, et de toute autre dépense liée à la réparation en question. L'acheteur ne doit pas envoyer le produit ou des pièces du produit directement à Mercury, sauf si Mercury lui en fait la demande. Une preuve attestant que le produit a été enregistré au nom du propriétaire doit être présentée au revendeur pour bénéficier de l'application de la garantie.

INFORMATIONS SUR LA GARANTIE

LIMITE DE LA GARANTIE : Cette garantie limitée ne couvre pas les articles soumis à un entretien périodique, les mises au point, les réglages, l'usure normale, les dégâts provenant d'un emploi abusif, de mauvais traitements, de l'utilisation d'une hélice ou d'un rapport d'engrenage qui ne permettent pas au moteur de tourner au régime pleins gaz conseillé (cf. Manuel de fonctionnement et d'entretien), d'une utilisation du produit contraire aux recommandations de régime/pourcentage de fonctionnement qui figurent dans le Manuel de fonctionnement et d'entretien, d'un acte de négligence, d'un accident, d'une immersion, d'une installation non conforme (les caractéristiques et les techniques d'installation correcte sont énoncées dans les instructions d'installation du produit), d'un mauvais entretien, de l'utilisation d'un accessoire ou d'une pièce qui ne sont ni fabriqués ni vendus par nos soins, de turbines et de chemises de pompes à jet, de l'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants non conformes au produit (cf. Manuel de fonctionnement et d'entretien), de la modification ou du retrait de pièces, ou de l'infiltration d'eau dans le moteur par l'intermédiaire de l'arrivée de carburant, de l'admission d'air ou du circuit d'échappement, ou de la détérioration du produit due à un blocage du circuit de refroidissement par un corps étranger, à un fonctionnement du moteur hors de l'eau, à une position trop élevée du moteur sur le tableau arrière ou à l'utilisation du bateau avec un moteur trop relevé. La garantie est nulle et non avenue en cas d'utilisation du produit pour des courses ou toute activité de compétition, ou après modifications de l'unité inférieure en vue de telles activités, peu importe le moment où ces modifications ont eu lieu, et même si elles ont été effectuées par un propriétaire antérieur.

Les frais engendrés par le halage, la mise à l'eau, le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, la nuisance, les droits de slip, les assurances, le remboursement de prêts, les pertes de temps, les pertes de revenus, ou par tout autre dommage fortuit ou indirect, ne sont pas couverts par cette garantie. Les dépenses liées au retrait et/ou au remplacement de cloisons ou d'équipements du bateau, en raison de la conception de ce dernier, pour accéder au produit, ne sont pas non plus couvertes par la garantie.

Aucun individu ni aucune entité, y compris les revendeurs agréés par Mercury Marine, n'ont été autorisés par Mercury Marine à émettre d'affirmations, de représentations ou de garanties quelconques au sujet du produit, autres que celles spécifiées dans la présente garantie limitée. De telles affirmations, représentations ou garanties ne sauraient être opposables à Mercury Marine.

Pour de plus amples informations sur les faits et les situations couverts par la garantie, et sur ceux qui ne le sont pas, se reporter à la section Garantie du manuel de fonctionnement et d'entretien, intégrée pour référence à la présente garantie.

DÉNI ET LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ :

NOUS DÉCLINONS EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. SI ELLES NE PEUVENT ÊTRE DÉSAVOUÉES, CES GARANTIES IMPLICITES SONT LIMITÉES À LA DURÉE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES INDIRECTS ET CONSÉCUTIFS SONT EXCLUS DE CETTE COUVERTURE DE GARANTIE. COMME CERTAINS ÉTATS / PAYS N'AUTORISENT PAS D'EXONÉRATIONS DE RESPONSABILITÉ, LES LIMITATIONS ET LES EXCLUSIONS CI-DESSUS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER. CETTE GARANTIE OCTROIE AU PROPRIÉTAIRE DES DROITS LÉGAUX SPÉCIFIQUES, AUXQUELS D'AUTRES PEUVENT VENIR S'AJOUTER, SELON SON ÉTAT OU PAYS DE RÉSIDENCE.

Garantie limitée de 3 ans contre la corrosion

COUVERTURE : Mercury Marine garantit que chaque moteur neuf à transmission en z, hors-bord Mercury Marine ou inboard MerCruiser neuf Mercury, Mariner, Mercury Racing, Sport Jet, M² Jet Drive, Tracker par Mercury Marine Outboard, les moteurs Mercury MerCruiser Inboard ou à transmission en Z (le Produit) ne deviendra pas inutilisable par l'action directe de la corrosion pendant la période de temps décrite ci-dessous.

DURÉE DE LA GARANTIE : Le produit est couvert par la garantie limitée contre la corrosion pendant une période de trois (3) ans à partir de sa date de vente ou de sa mise en marche initiale, à la première échéance. La réparation ou le remplacement des pièces et les travaux entrepris en période de garantie n'étendent nullement la durée de celle-ci au-delà de sa date d'expiration initiale. Toute portion de la garantie non utilisée peut être transférée à un acheteur ultérieur (usage non commercial) sous réserve d'un réenregistrement correct du produit.

INFORMATIONS SUR LA GARANTIE

CONDITIONS À REMPLIR POUR POUVOIR BÉNÉFICIER DE LA GARANTIE : Ne peuvent bénéficier de cette garantie que les clients qui ont acheté le produit au détail auprès d'un revendeur agréé par Mercury Marine à distribuer le produit dans le pays où la vente a eu lieu, une fois que l'inspection avant livraison a été effectuée et documentée par Mercury Marine. Pour bénéficier de la garantie, le produit doit avoir été enregistré correctement par le revendeur agréé. Les dispositifs de protection contre la corrosion indiqués dans le manuel de fonctionnement et d'entretien doivent être utilisés sur le bateau, et l'entretien périodique décrit dans ce même manuel doit être effectué à intervalles réguliers (y compris, sans toutefois s'y limiter, le remplacement des anodes sacrificielles, l'utilisation des lubrifiants recommandés et les retouches apportées aux éraflures et entailles) pour pouvoir continuer à bénéficier de la garantie. Mercury Marine se réserve le droit d'exiger une preuve d'un entretien conforme pour tout recours en garantie.

RESPONSABILITÉ DE MERCURY : En vertu des termes de cette garantie, la seule et unique obligation de Mercury est limitée, à son choix, à la réparation des pièces corrodées, au remplacement de ces pièces par des pièces neuves ou réusinées, certifiées par Mercury Marine, ou au remboursement du prix d'achat du produit par Mercury. Mercury se réserve le droit d'améliorer ou de modifier les produits, de temps à autre, sans obligation de modifier les produits fabriqués antérieurement.

COMMENT OBTENIR L'APPLICATION DE LA GARANTIE : Le client doit fournir à Mercury une possibilité raisonnable d'effectuer la réparation, ainsi qu'un accès raisonnable au produit. Les demandes de garantie doivent être adressées, accompagnées du produit, à un revendeur agréé par Mercury afin qu'il puisse réparer ledit produit. Si l'acheteur n'est pas en mesure de livrer le produit au revendeur, il doit en avvertir Mercury par écrit. Nous nous chargerons ensuite de faire effectuer l'inspection et toute réparation couverte par la garantie. L'acheteur devra alors s'acquitter de tous les frais de transport et/ou de déplacement. Si le service fourni n'est pas couvert par cette garantie, l'acheteur doit s'acquitter de tous les frais, pièces et main-d'œuvre, et de toute autre dépense liée à la réparation en question. L'acheteur ne doit pas envoyer le produit ou des pièces du produit directement à Mercury, sauf si Mercury lui en fait la demande. Une preuve attestant que le produit a été enregistré au nom du propriétaire doit être présentée au revendeur pour bénéficier de l'application de la garantie.

LIMITE DE LA GARANTIE : Cette garantie limitée ne couvre pas la corrosion des circuits électriques, la corrosion résultant de dégâts, la corrosion qui entraîne des dommages purement esthétiques, les emplois abusifs et les travaux d'entretien non conformes, la corrosion des accessoires, des instruments, des circuits de direction, la corrosion de l'embase de jet installée à l'usine, les dommages provenant des salissures marines, les produits vendus avec une garantie limitée de moins d'un an, les pièces de rechange (achetées par le client) et les produits utilisés à des fins commerciales. Par fins commerciales est entendue toute utilisation du produit liée à un travail ou à un emploi ou toute utilisation rémunératrice, pendant toute partie de la durée de la garantie, même si le produit n'est utilisé à ces fins qu'occasionnellement.

Les dégâts de corrosion produits par des courants électriques vagabonds (prises de quais, bateaux avoisinants, métal immergé) ne sont pas couverts par cette garantie et doivent être protégés par l'utilisation d'un dispositif anti-corrosion, tel que les systèmes Precision Parts de Mercury ou MerCathode de Quicksilver et/ou un isolateur galvanique. Les dégâts de corrosion provoqués par une application non conforme de peintures marines à base de cuivre ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Si une protection contre les salissures marines est nécessaire, il est recommandé d'appliquer des peintures à base d'adipate tributylétain sur les produits MerCruiser et Outboard. Dans les régions où ces peintures sont interdites par la loi, des peintures à base de cuivre peuvent être utilisées sur la coque et le tableau arrière. Ne pas appliquer de peinture sur le hors-bord ni sur le produit MerCruiser. En outre, veiller à ne pas établir de connexion électrique entre le produit sous garantie et la peinture. Pour un produit MerCruiser, un espace non peint d'au moins 38 mm (1.5 in.) doit être laissé autour du tableau arrière. Se reporter au Manuel de fonctionnement et d'entretien pour tout détail supplémentaire.

Pour de plus amples informations sur les faits et les situations couverts par la garantie, et sur ceux qui ne le sont pas, se reporter à la section Garantie du manuel de fonctionnement et d'entretien, intégrée pour référence à la présente garantie.

INFORMATIONS SUR LA GARANTIE

DÉNI ET LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ :

NOUS DÉCLINONS EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. SI ELLES NE PEUVENT ÊTRE DÉSAVOUÉES, CES GARANTIES IMPLICITES SONT LIMITÉES À LA DURÉE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES INDIRECTS ET CONSÉCUTIFS SONT EXCLUS DE CETTE COUVERTURE DE GARANTIE. COMME CERTAINS ÉTATS / PAYS N'AUTORISENT PAS D'EXONÉRATIONS DE RESPONSABILITÉ, LES LIMITATIONS ET LES EXCLUSIONS CI-DESSUS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER. CETTE GARANTIE CONFÈRE AU PROPRIÉTAIRE DES DROITS LÉGAUX SPÉCIFIQUES, AUXQUELS D'AUTRES PEUVENT VENIR S'AJOUTER, SELON SON ÉTAT OU PAYS DE RÉSIDENCE.

Couverture de la garantie et exclusions

Cette rubrique a pour but d'éliminer certains des malentendus les plus courants concernant la garantie. Les informations suivantes définissent certains des services qui ne sont pas couverts par la garantie. Les dispositions énoncées ci-dessous ont été intégrées par référence à la garantie limitée de 3 ans contre les dégâts de corrosion, à la garantie limitée internationale sur les moteurs hors-bord, et à la garantie limitée sur les moteurs hors-bord des États-Unis et du Canada.

N'oubliez pas que la garantie couvre les réparations nécessaires pendant la durée de couverture en raison de défauts de fabrication et de matériaux. Les erreurs d'installation, les accidents, l'usure normale et toute une série d'autres causes qui affectent le produit ne sont pas couverts.

La garantie est limitée aux défauts de fabrication et de matériaux, uniquement lorsque la vente au consommateur s'est produite dans le pays dans lequel nous en avons autorisé la distribution.

Pour toute question concernant la garantie, contactez votre concessionnaire agréé. Il se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

EXCLUSIONS GÉNÉRALES DE LA GARANTIE

1. Petits ajustements et réglages, y compris vérification, nettoyage ou réglage des bougies, éléments d'allumage, carburateurs, filtres, courroies, commandes, et vérification de la lubrification dans le cadre de services normaux.
2. Embases à jet installées à l'usine - Les pièces exclues de la garantie sont les suivantes : rotor et chemise endommagés à la suite d'un choc ou d'usure et roulements de l'arbre moteur endommagés par l'eau et dont l'entretien n'a pas été effectué correctement.
3. Dégâts provenant d'un acte de négligence, d'un entretien insuffisant, d'un accident, d'une utilisation anormale ou d'une installation ou d'un service incorrects.
4. Dépenses liées au halage, à la mise à l'eau et au remorquage, dépose et / ou remplacement de cloisons ou d'équipements du bateau en raison de la conception de ce dernier, pour accéder au produit, frais connexes relatifs au transport et / ou au temps de déplacement, etc. Le client doit fournir un accès raisonnable au produit. Le client doit livrer le produit à un concessionnaire agréé.
5. Entretien complémentaire effectué à la demande du client, qui n'est pas nécessaire dans le cadre de la garantie.
6. Les travaux non effectués par un concessionnaire agréé peuvent être couverts par la garantie dans les conditions suivantes : s'ils ont été réalisés dans une situation d'urgence (à condition qu'aucun concessionnaire agréé capable d'effectuer les travaux nécessaires ou disposant de dispositifs de halage ne soit disponible dans la région, etc., et que l'usine ait autorisé au préalable le recours à cet autre établissement).
7. Tous les dommages indirects et / ou consécutifs (frais d'entreposage, appels téléphoniques ou frais de location de toutes sortes, préjudices secondaires ou perte de temps ou de revenus) sont à la charge du propriétaire.
8. Utilisation de pièces de marques autres que Mercury Precision ou Quicksilver lors de réparations sous garantie.
9. Le changement des huiles, lubrifiants ou liquides dans le cadre de l'entretien normal est à la charge du client à moins que la perte ou la contamination de ces liquides ne soient causées par une panne du produit couverte par la garantie.
10. Participation ou préparation à une course ou à toute autre activité de compétition, ou après modification de l'unité inférieure en vue de telles activités.

INFORMATIONS SUR LA GARANTIE

11. Un moteur bruyant n'indique pas nécessairement un problème grave. Si le diagnostic détermine que les organes internes du moteur sont gravement endommagés et qu'une panne pourrait d'en suivre, l'origine du bruit doit être corrigée dans le cadre de la garantie.
12. Les dommages causés à l'unité inférieur et / ou à l'hélice par le heurt d'un objet immergé sont considérés comme un risque marin.
13. Infiltration d'eau dans le moteur par l'arrivée de carburant, la prise d'air ou le circuit d'échappement ou immersion du produit.
14. Panne de toute pièce par suite d'un manque d'eau de refroidissement provenant du démarrage du moteur hors de l'eau, de l'obstruction des trous d'arrivée d'eau par des objets étrangers, de l'élévation ou du relevage excessifs du moteur.
15. Utilisation de carburants et de lubrifiants non conformes au produit. Reportez-vous à la rubrique Entretien.
16. Notre garantie limitée ne couvre pas les dégâts subis par nos produits en raison de l'installation ou de l'utilisation de pièces et d'accessoires qui sont fabriqués ou vendus par la concurrence. Les pannes qui ne sont pas liées à l'utilisation de ces pièces ou accessoires sont couvertes par la garantie si elles satisfont par ailleurs aux termes de la garantie limitée de ce produit.

GÉNÉRALITÉS

Responsabilités du pilote

Le pilote est responsable de la bonne conduite du bateau et de la sécurité de ses occupants ainsi que de celle du public. Nous engageons tous les utilisateurs du moteur hors-bord à lire attentivement et entièrement ce manuel et à ne commencer à piloter qu'après avoir bien compris toutes les instructions qu'il contient.

Veillez à ce qu'au moins l'un des passagers, autre que le pilote, soit informé des manoeuvres de base (démarrage, fonctionnement du hors-bord et navigation), au cas où le pilote se trouverait incapable de conduire le bateau.

Avant d'utiliser le moteur

Lire attentivement ce manuel. Se familiariser avec le fonctionnement du moteur hors-bord. Pour toute question, contacter le revendeur.

Prudence, connaissance et bon sens permettent d'éviter les blessures et les dégâts matériels.

Ce manuel, ainsi que les étiquettes de sécurité placées sur le bateau, utilisent la signalisation suivante pour attirer l'attention sur les consignes de sécurité spéciales qui doivent être respectées.

DANGER

Indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, causera des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT

Indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, pourrait causer des blessures graves, voire mortelles.

ATTENTION

Indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, pourrait causer des blessures mineures ou modérées.

AVIS

Indique une situation qui, si elle n'est pas évitée, pourrait causer la défaillance du moteur ou d'un composant essentiel.

Puissance maximale du bateau

AVERTISSEMENT

L'utilisation d'un moteur hors-bord excédant la limite maximum de puissance du bateau peut : 1) entraîner la perte de contrôle de ce dernier, 2) modifier ses caractéristiques de flottaison en raison d'une charge excessive du tableau arrière, ou 3) causer la rupture du bateau, particulièrement au voisinage du tableau arrière.

GÉNÉRALITÉS

Ne dépassez pas les limites de puissance et de charge de votre bateau. La plupart des bateaux portent une plaque indiquant ces limites, calculées par le fabricant sur la base de certaines recommandations réglementaires. Dans le doute, contactez votre concessionnaire ou le constructeur du bateau.

U.S. COAST GUARD CAPACITY	
MAXIMUM HORSEPOWER	XXX
MAXIMUM PERSON CAPACITY (POUNDS)	XXX
MAXIMUM WEIGHT CAPACITY	XXX

26777

Utilisation de bateaux à haute vitesse et à hautes performances

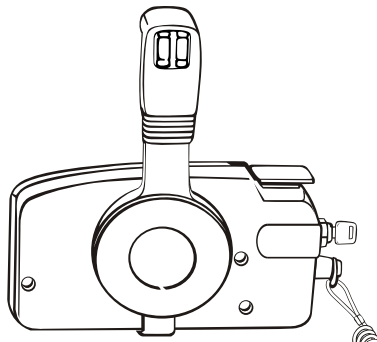
Si le moteur hors-bord est monté sur un bateau à haute vitesse ou à hautes performances et que le pilote n'en connaît pas bien le fonctionnement, il est conseillé de ne jamais l'utiliser à haute vitesse sans avoir suivi au préalable un cours d'orientation et une démonstration auprès du revendeur ou d'un opérateur familier de cette combinaison bateau/moteur hors-bord. Pour des renseignements supplémentaires, se procurer une copie de notre livret : **Hi-Performance Boat Operation (Utilisation de bateaux à hautes performances)** auprès de votre revendeur, de votre distributeur ou de Mercury Marine.

Modèles de moteur hors-bord à commande à distance

La commande à distance reliée au moteur doit être équipée d'un dispositif de protection de démarrage au point mort uniquement. Ce dispositif évite que le moteur ne démarre lorsqu'il est en prise.

▲ AVERTISSEMENT

Le démarrage du moteur avec l'embase en prise peut causer des blessures graves, voire mortelles. Ne jamais utiliser un bateau s'il n'est pas équipé d'un dispositif de protection de démarrage au point mort.



37882

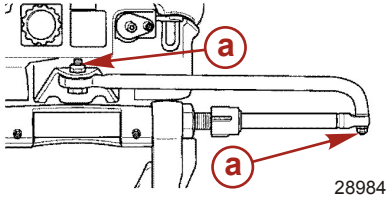
GÉNÉRALITÉS

Avis relatif à la direction à distance

▲ AVERTISSEMENT

Le dégagement d'une biellette de direction peut forcer le bateau à effectuer un virage brusque et complet, totalement inattendu. Cette manœuvre potentiellement brusque risque de projeter les occupants du bateau par-dessus bord, les exposant à des blessures graves, voire mortelles.

La biellette de direction qui connecte le câble de direction au moteur doit être fixée au moyen d'écrous autobloquants. Ces écrous autobloquants ne doivent jamais être remplacés par des écrous ordinaires (non autobloquants) qui se desserrent et vibrent, permettant ainsi à la biellette de se dégager.

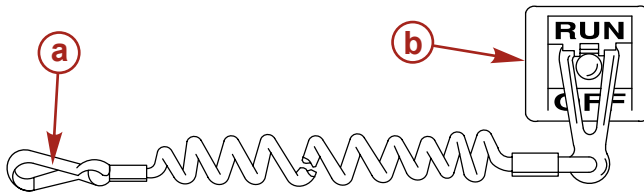


a - Écrous autobloquants

Coupe-circuit d'urgence

Le coupe-circuit d'urgence arrête le moteur chaque fois que l'opérateur s'éloigne suffisamment du poste de pilotage pour activer l'interrupteur (en cas d'éjection accidentelle, par exemple). Les moteurs hors-bord à barre franche et certaines unités à commande à distance sont équipés d'un coupe-circuit d'urgence. Un coupe-circuit d'urgence peut être installé comme accessoire – habituellement sur le tableau de bord ou sur le côté adjacent au poste de pilotage.

Le cordon est d'une longueur habituellement comprise entre 122 et 152 cm (4 et 5 ft) lorsqu'il est étendu au maximum, avec un élément à l'une de ses extrémités conçu pour être introduit dans l'interrupteur et un cordon à l'autre extrémité à attacher au pilote. Au repos, le cordon est enroulé sur lui-même pour éviter qu'il ne s'enchevêtre avec les objets alentour. Sa longueur étendue est telle qu'elle permet au pilote de se déplacer dans une certaine zone autour du poste de pilotage sans risquer d'activer accidentellement le système. Si le pilote souhaite raccourcir le cordon, il peut l'enrouler autour de son poignet ou de sa jambe, ou y faire un nœud.



21629

- a - Cordon de coupe-circuit d'urgence
- b - Coupe-circuit d'urgence

GÉNÉRALITÉS

Importantes informations relatives à la sécurité : Le coupe-circuit d'urgence arrête le moteur lorsque l'opérateur s'éloigne suffisamment du poste de pilotage pour activer l'interrupteur. Ceci se produit si le pilote tombe accidentellement par-dessus bord ou se déplace dans le bateau à une distance suffisante de son poste. Une chute par dessus bord ou une éjection accidentelle sont des risques plus fréquents sur certains types de bateaux, tels que les bateaux pneumatiques à flancs bas, les bateaux de pêche au lancer, les bateaux à hautes performances et les bateaux de pêche légers et au comportement sensible, contrôlés par une barre franche. La chute par-dessus bord et les éjections accidentelles sont aussi la conséquence de mauvaises pratiques d'utilisation, telles que le fait de s'asseoir sur le dossier du siège ou sur le plat-bord à des vitesses de déjaugage, de rester debout à des vitesses de déjaugage, de s'asseoir sur des plates-formes de bateau de pêche élevées, de naviguer à des vitesses de déjaugage dans des eaux peu profondes ou comportant de nombreux obstacles, de relâcher le volant ou la barre franche qui tire dans une direction, de boire de l'alcool ou de consommer des drogues ou d'effectuer des manœuvres risquées à haute vitesse.

Le coupe-circuit d'urgence permet d'arrêter le moteur instantanément mais le bateau continue d'avancer pendant un certain temps, selon la vitesse et l'angle du virage amorcé au moment de l'activation du dispositif. Le bateau n'effectuera cependant pas un cercle complet. Lorsque le bateau se déplace sur sa lancée, il peut causer des blessures, aussi graves que s'il était en prise, à quiconque se trouve sur sa trajectoire.

Il est vivement recommandé d'informer les autres passagers des procédures correctes de démarrage et de fonctionnement du moteur au cas où une situation d'urgence se présenterait (par exemple, si l'opérateur est éjecté accidentellement).

Il est également possible que l'interrupteur soit activé accidentellement ou involontairement au cours du fonctionnement normal. Ceci peut causer l'une, ou toutes, les situations dangereuses potentielles suivantes :

- Interruption soudaine du déplacement en avant du bateau susceptible d'entraîner une projection vers l'avant des occupants, notamment de ceux qui se trouvent à la proue et qui risquent d'être éjectés par dessus bord et heurtés par l'embase ou l'hélice.
- Perte de puissance et de contrôle de la direction en cas de mer agitée, de courants forts ou de vents violents.
- Perte de contrôle lors de l'amarrage.

Protection des baigneurs

BATEAU EN MARCHÉ

Il est extrêmement difficile pour un nageur ou pour toute personne se tenant dans l'eau de se déplacer assez rapidement pour éviter un bateau allant dans sa direction, même à basse vitesse.



21604

C'est pourquoi nous vous recommandons de ralentir et de faire preuve de la plus grande prudence lorsque vous naviguez dans une zone où des nageurs ou des baigneurs peuvent se trouver.

Lorsque le bateau se déplace par inertie, moteur débrayé, l'eau exerce toujours une force suffisante sur l'hélice pour la faire tourner. Même cette rotation au point mort peut causer des blessures graves.

GÉNÉRALITÉS

BATEAU À L'ARRÊT

⚠ AVERTISSEMENT

Coupez immédiatement le moteur dès qu'un baigneur se trouve à proximité du bateau. Il risque en effet d'être gravement blessé par une hélice en rotation, un bateau en mouvement, ou un carter d'engrenage qui se déplace ou tout dispositif fixé sur le bateau ou le carter d'engrenage.

Passez au point mort et coupez le moteur avant de laisser vos passagers entrer dans l'eau ou nager près de votre bateau.

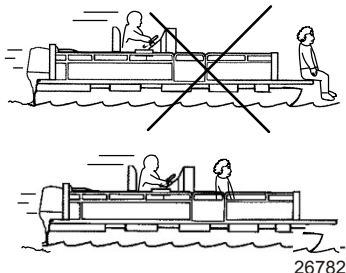
Message de sécurité des passagers – Bateaux à pont et à ponton

Chaque fois que le bateau se déplace, observer l'emplacement de tous les passagers. Veiller à ce qu'ils conservent leur place et ne s'assoient pas dans des sièges qui ne sont pas recommandés pour des vitesses supérieures au ralenti. Une réduction soudaine de la vitesse, à la suite, par exemple, d'un plongeon dans une grosse vague ou un sillage profond, d'une réduction brusque des gaz ou d'un virage inattendu, peuvent les projeter par-dessus bord. Une chute à l'avant du bateau, entre les deux pontons, les mettrait en contact avec l'embase.

BATEAUX À PONT AVANT OUVERT

Personne ne doit se tenir sur le pont devant le garde-corps lorsque le bateau est en mouvement. Veiller à ce que tous les passagers se tiennent derrière le garde-corps ou la lisse avant.

Les personnes qui se trouvent sur le pont avant peuvent être facilement projetées par-dessus bord et les personnes assises sur le pont avant, les jambes pendantes à l'extérieur, peuvent être entraînées dans l'eau par une vague.



⚠ AVERTISSEMENT

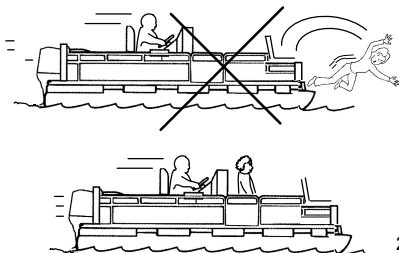
Éviter les blessures graves, voire mortelles, dues aux chutes par-dessus l'extrémité avant d'un bateau à ponton ou à plate-forme et à l'écrasement par le hors-bord. S'éloigner de l'extrémité avant du pont et rester assis lorsque le bateau est en mouvement.

BATEAUX AVEC FAUTEUILS DE PÊCHE SURÉLEVÉS SUR SOCLE, MONTÉS À L'AVANT

Ces fauteuils de pêche surélevés ne doivent pas être utilisés lorsque le bateau se déplace à une vitesse supérieure au ralenti ou à celle pour la pêche à la traîne. Les passagers doivent être assis dans les sièges désignés pour les vitesses plus rapides.

GÉNÉRALITÉS

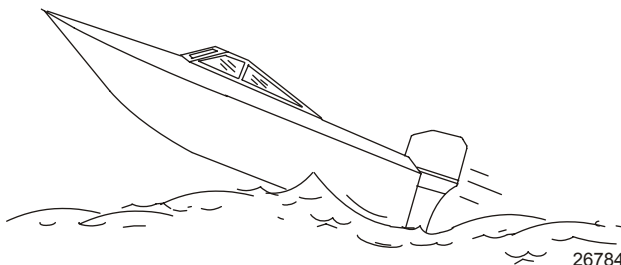
Toute décélération soudaine et inattendue du bateau peut entraîner la chute par-dessus bord des passagers qui se trouvent sur les sièges surélevés.



26783

Saut de vagues et de traînées de sillage

Il est normal d'avoir à traverser des vagues ou des traînées de sillage lorsque l'on conduit un bateau de plaisance. Quand cette manœuvre est exécutée avec suffisamment de vitesse pour que la coque du bateau se soulève partiellement ou totalement de l'eau, elle comporte alors des dangers, notamment lorsque la coque entre à nouveau en contact avec l'eau.



26784

Le changement de direction du bateau, au milieu du saut, est particulièrement dangereux, car il risque de virer brutalement à sa retombée dans l'eau. Un tel changement brusque de direction peut projeter les occupants hors de leurs sièges, ou même par-dessus bord.

▲ AVERTISSEMENT

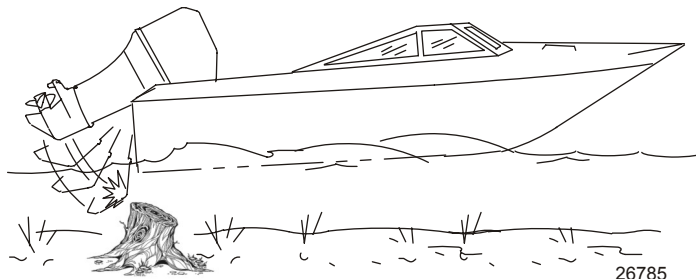
Pour éviter toute blessure grave, voire mortelle, due à une projection dans le bateau ou par-dessus bord lorsque ce dernier reprend contact avec le plan d'eau, gardez-vous, si possible, de sauter les vagues ou les traînées de sillage. Avertissez tous les passagers de se baisser et de se tenir fermement au bateau lorsque le bateau saute une vague ou une traînée de sillage.

Le saut de vagues ou de traînées de sillage peut comporter un autre danger moins courant. Si la proue de votre bateau pique suffisamment lorsque ce dernier est aéroporté, elle peut pénétrer sous l'eau et se trouver momentanément immergée. Le bateau exécute alors un arrêt presque instantané et ses occupants peuvent être projetés vers l'avant. Il risque aussi de virer brusquement d'un côté ou de l'autre.

GÉNÉRALITÉS

Impact avec des dangers immergés

Réduire la vitesse et faire preuve de prudence lors de la navigation dans des eaux peu profondes ou des zones où la présence de dangers immergés, qui pourraient être heurtés par le moteur hors-bord ou le fond du bateau, est suspectée. **La meilleure manière de réduire les risques de blessures ou de dégâts provoqués par un objet flottant ou immergé est de contrôler la vitesse du bateau. Dans de telles conditions, maintenir le bateau à une vitesse de déjaugage minimale de 24 à 40 km/h (15 à 25 mph).**



⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter des blessures graves, voire mortelles, de tout ou d'une partie du moteur hors-bord projeté(e) dans le bateau après avoir heurté un obstacle flottant ou immergé, maintenir une vitesse maximum ne dépassant pas la vitesse minimum de déjaugage.

Le fait de heurter un objet flottant ou immergé peut entraîner un nombre infini de situations. Certaines de ces situations peuvent provoquer les conséquences suivantes :

- Tout ou une partie du moteur hors-bord peut se détacher et être projeté(e) dans le bateau.
- Le bateau peut changer de cap soudainement. Un tel changement de direction brusque peut projeter les passagers hors de leur siège ou par-dessus bord.
- Une rapide réduction de vitesse. Les occupants peuvent être projetés vers l'avant, voire hors du bateau.
- Dégâts provoqués par des chocs au niveau du bateau et/ou du moteur hors bord.

Garder à l'esprit que la meilleure manière de réduire les risques d'accidents ou de dégâts matériels lors d'un impact est de contrôler la vitesse du bateau. Cette dernière doit être maintenue à une vitesse de déjaugage minimale lors de la navigation dans des eaux où les obstacles immergés sont fréquents.

Après avoir heurté un objet immergé, arrêter le moteur aussi vite que possible et examiner le moteur hors-bord afin de s'assurer qu'aucune pièce n'est desserrée ni cassée. En cas de dégâts évidents ou soupçonnés, rapporter le moteur à un revendeur agréé pour une inspection complète et une réparation, le cas échéant.

Le bateau doit aussi faire l'objet d'une vérification pour déterminer si la coque ou le tableau arrière ont été fracturés ou s'ils présentent des fuites.

Le fait d'utiliser un moteur hors-bord endommagé peut causer des dommages supplémentaires à d'autres pièces du moteur hors-bord ou affecter le contrôle du bateau. S'il est absolument nécessaire de continuer à l'utiliser, le faire uniquement fonctionner à des vitesses très réduites.

⚠ AVERTISSEMENT

Toute perte de contrôle du bateau risque d'entraîner des blessures graves, voire mortelles. Une navigation prolongée avec des dommages importants causés par un impact peut causer une défaillance soudaine d'un composant du moteur hors-bord avec ou sans autre impact. Faire inspecter complètement le moteur hors-bord et faire procéder à toute réparation nécessaire.

GÉNÉRALITÉS

Émissions d'échappement

FAIRE ATTENTION À L'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Les fumées d'échappement de tous les moteurs à combustion interne produisent du monoxyde de carbone, qu'il s'agisse des moteurs marins hors-bord, à embase et en-bord, ou des générateurs qui alimentent les différents accessoires nautiques. Le monoxyde de carbone est un gaz mortel inodore, incolore et insipide.

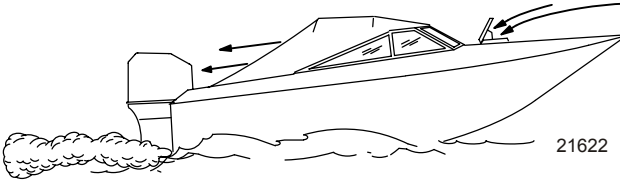
Les premiers symptômes d'intoxication au monoxyde de carbone, à ne pas confondre avec le mal de mer ou un empoisonnement, comprennent des maux de tête, des vertiges, une somnolence et des nausées.

⚠ AVERTISSEMENT

Éviter la combinaison d'un moteur en marche et d'une mauvaise ventilation. Une exposition prolongée au monoxyde de carbone en concentration suffisante peut entraîner la perte de conscience, des dommages au cerveau ou le décès.

BONNE VENTILATION

Aérer l'habitacle, ouvrir les rideaux latéraux ou les écoutilles avant pour évacuer les vapeurs.



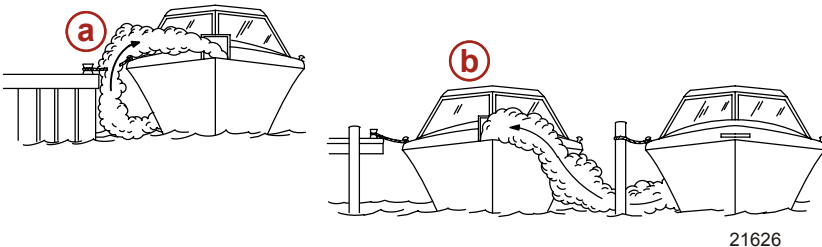
Exemple de circulation suffisante d'air dans le bateau

VENTILATION INSUFFISANTE

Dans certaines conditions de marche ou en présence de vents, du monoxyde de carbone peut s'accumuler dans des cabines ou des cockpits fermés ou bâchés dont l'aération est insuffisante. Installer un ou plusieurs détecteurs de monoxyde de carbone dans le bateau.

Dans de rares cas, par mer très calme, les nageurs et les passagers qui se trouvent sur le pont d'un bateau stationnaire dont le moteur tourne ou à proximité d'un moteur en marche, peuvent être exposés à un niveau dangereux de monoxyde de carbone.

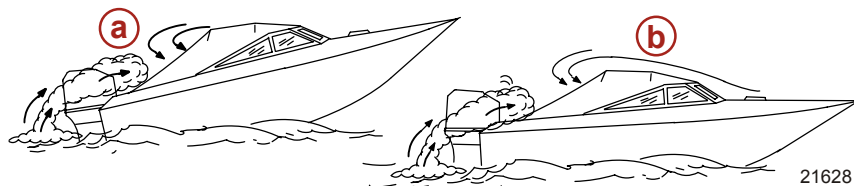
LORSQUE LE BATEAU EST STATIONNAIRE



- a - Moteur en marche lorsque le bateau est amarré dans un endroit confiné.
- b - Amarrage à proximité d'un autre bateau dont le moteur tourne.

GÉNÉRALITÉS

LORSQUE LE BATEAU SE DÉPLACE



- a - Angle de relevage de la proue trop élevé.
- b - Écoutilles avant fermées.

Choix des accessoires du moteur hors-bord

Les accessoires de marque Mercury Precision ou Quicksilver ont été conçus et testés spécialement pour votre moteur hors-bord. Ces accessoires sont disponibles auprès des revendeurs Mercury Marine.

⚠ AVERTISSEMENT

Consultez votre concessionnaire avant toute installation d'accessoires. Un mauvais usage des accessoires recommandés ou l'installation d'accessoires incompatibles avec votre équipement peut causer des blessures graves ou mortelles ou une défaillance du produit.

Certains accessoires qui ne sont pas fabriqués ou vendus par Mercury Marine peuvent présenter des problèmes de sécurité si vous les utilisez avec votre moteur hors-bord. Procurez-vous les manuels d'installation, d'utilisation et d'entretien de tous les accessoires que vous choisissez et lisez-les attentivement.

Sécurité sur l'eau

Pour votre sécurité sur l'eau, renseignez-vous sur la réglementation et les restrictions relatives à la navigation, et n'oubliez pas les mesures de précaution ci-dessous.

Utilisez un gilet de sauvetage. Vous devez disposer d'un gilet de sauvetage homologué facilement accessible pour chaque personne à bord.

Ne chargez pas votre bateau à l'excès. La plupart des bateaux sont classés et certifiés en fonction d'une capacité de charge (poids transporté) nominale maximale. Consultez la plaque de capacité de votre bateau. Dans le doute, contactez votre concessionnaire ou le constructeur du bateau.

Procédez régulièrement à toutes les vérifications de sécurité et à tous les travaux d'entretien requis et veillez à faire effectuer les réparations nécessaires.

Prenez connaissance avec tous les règlements et lois nautiques applicables et respectez-les. Nous conseillons aux pilotes de suivre l'un des cours de navigation et de sécurité nautique proposés par diverses organisations telles que : 1. les auxiliaires des Gardes-côtes, 2. les clubs nautiques, 3. la Croix Rouge et 4. la police maritime et des voies d'eau.

Veillez à ce que tous vos passagers soient bien assis. Ne laissez personne s'installer sur une partie quelconque du bateau non prévue à cet effet, par exemple les dossiers des sièges, les plats-bords, le tableau arrière, la proue, les ponts, les sièges de pêche surélevés ou tournants. De manière générale, interdisez tous les endroits d'où une personne pourrait tomber ou être projetée à l'eau en cas d'accélération brusque et inattendue, d'arrêt ou de mouvement soudains ou de perte de contrôle du bateau.

Ne naviguez jamais en état d'ivresse ou d'intoxication. Votre jugement et vos réflexes en souffriraient.

Formez d'autres personnes au pilotage du bateau. Montrez les manoeuvres de base (démarrage, fonctionnement du hors-bord et navigation) à l'un des passagers au moins, au cas où le pilote se trouverait incapable de conduire ou tomberait à l'eau.

Embarquement de passagers. Coupez le moteur lorsque vos passagers embarquent, débarquent ou se trouvent près de la poupe (arrière) du bateau (côté hélice). Passer au point mort ne suffit pas.

GÉNÉRALITÉS

Soyez vigilant. Le pilote est tenu de rester en alerte en permanence, tant par la vue que par l'ouïe. Sa vision ne doit pas être obstruée, particulièrement dans la direction de marche du bateau. Il convient à cet effet d'écarter tout passager, matériel ou siège de pêche se trouvant dans le champ de vision du pilote lorsque le bateau se déplace à une vitesse supérieure au ralenti.

Ne suivez jamais directement un skieur : s'il tombe, vous risqueriez un accident grave. A 40 km/h (25 mi/h), par exemple, votre bateau ne met que 5 secondes à rattraper un skieur tombé à 61 mètres (200 pi) de vous.

Veillez aux skieurs tombés à l'eau. Si vous utilisez votre bateau pour le ski nautique ou des activités similaires, veillez à ce que le skieur, s'il est tombé, soit toujours du côté du pilote du bateau lorsque vous retournez le chercher. Gardez toujours le skieur tombé en vue et ne faites jamais marche arrière en sa direction ou en direction de toute personne à l'eau.

Signalez les accidents. En cas d'accident, déposez un constat auprès des autorités, conformément aux lois en vigueur.

Enregistrement du numéro de série

Il est important de noter le numéro de série et d'autres informations importantes pour référence ultérieure.

Inscrire le numéro de série du moteur comme indiqué (sur le carénage inférieur et le bloc-cylindres du moteur) dans l'espace ci-dessous. Ce numéro sera utile en cas de vol et permet d'identifier rapidement le type de produit.

Numéro de série :
Année modèle :
Désignation du modèle :
Année de fabrication :
Label de certification européenne (le cas échéant) :

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques 25/30

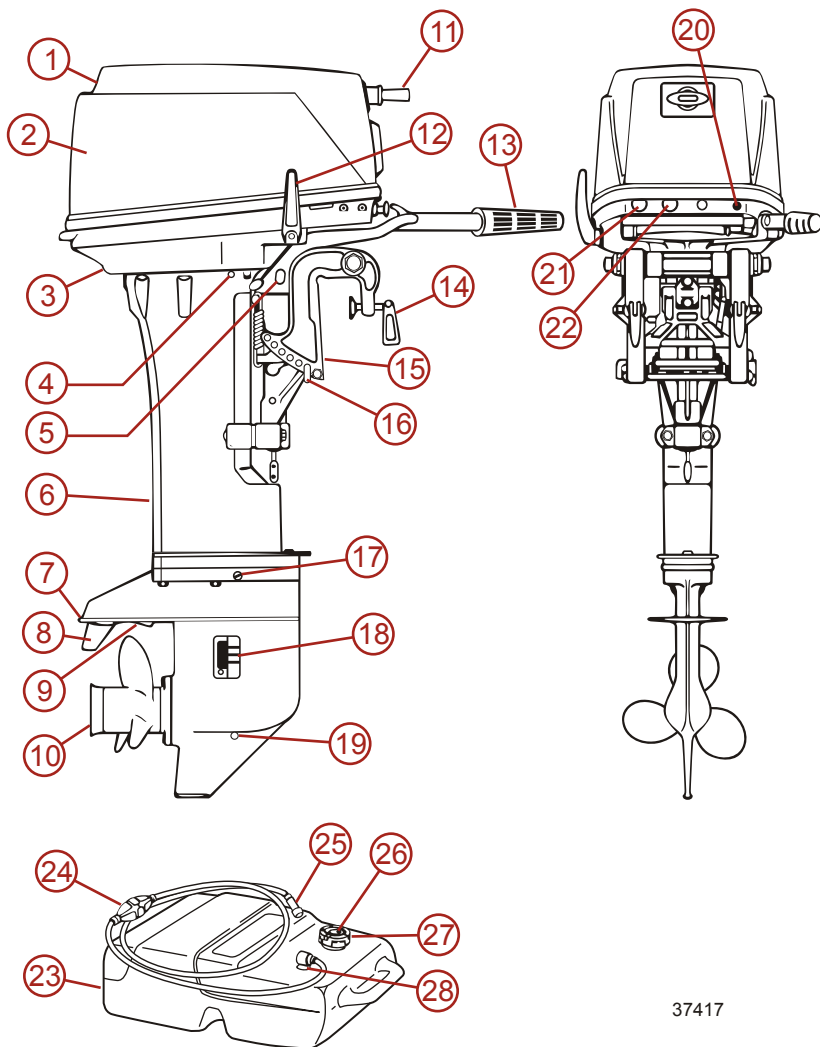
Modèle	25M	30M	30EH	30E
Longueur totale	884 mm (34.8 in.)			600 mm (23.6 in.)
Largeur totale	412 mm (16.2 in.)			355 mm (14 in.)
Hauteur totale	S : 1 116 mm (44 in.) - L : 1 243 mm (49 in.)			
Hauteur du tableau arrière	S : 435 mm (17.1 in.) - L : 562 mm (22.1 in.)			
Poids	51 kg (112 lb)		55 kg (121 lb)	54 kg (119 lb)
Puissance de sortie maxi. PS (KW)	25 (18,4)	30 (22,1)		
Régime à pleins gaz	5000-6000	5150-5850		
Consommation de carburant	13 l/h			
Nombre de cylindres	2			
Cylindrée	430 cm ³ (26.2 in ³)			
Alésage de cylindre	68 mm (2.68 in.)			
Course de piston	59 mm (2.32 in.)			
Système d'échappement	Échappement par le moyeu			
Système de refroidissement	Refroidissement par eau			
Système de démarrage	Manuel		Électrique/manuel	
Capacité nominale de la batterie	Capacité minimale de réserve de 100 minutes et 350 A de démarrage à froid (CCA)			
Allumage	Allumage à décharge de condensateur			
Bougie	NGK B7HS-10 ou Champion L82C-NGK BPR7HS-10			
Écartement des électrodes de bougies	1,0 mm (0.035 in.)			
Alternateur	12 V, 80 W, 6,7 A			
Rapport de mélange du carburant	50:1 (Quicksilver TC-W2 ou TC-W3 2 temps)			
Contenance du réservoir de carburant	25 l (6.6 US gal)			
Rapport de démultiplication	1,92:1			
Huile pour embase	Quicksilver Gear Lube Premium Blend			
Contenance d'huile pour embase	280 ml (9.5 fl oz)			

GÉNÉRALITÉS

REMARQUE :

GÉNÉRALITÉS

Éléments



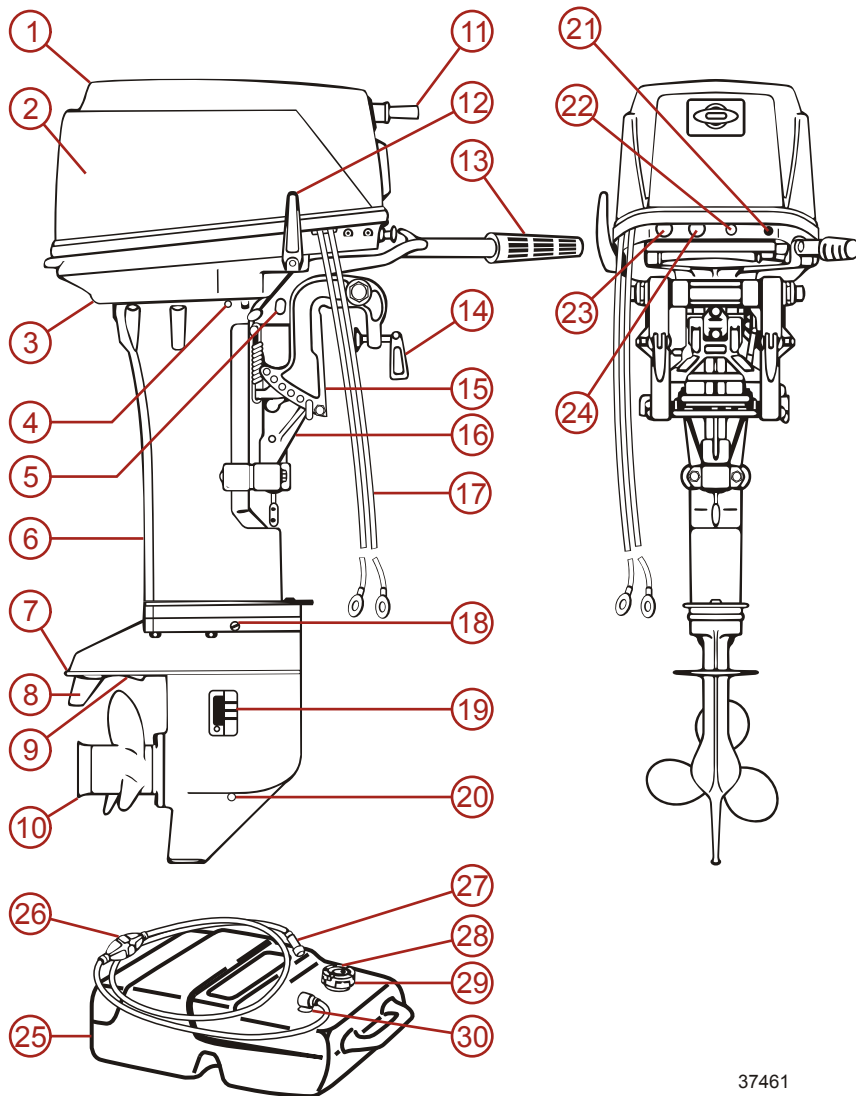
37417

GÉNÉRALITÉS

Modèles MH

- | | | | |
|-------------|--------------------------------------|-------------|------------------------------------|
| 1 - | Poignée de relevage | 15 - | Étrier de presse |
| 2 - | Carénage supérieur | 16 - | Broche de position de trim |
| 3 - | Orifice indicateur de la pompe à eau | 17 - | Bouchon d'huile supérieur |
| 4 - | Bouchon d'eau | 18 - | Admission d'eau de refroidissement |
| 5 - | Levier de blocage en marche arrière | 19 - | Bouchon d'huile inférieur |
| 6 - | Carter d'arbre moteur | 20 - | Connecteur B |
| 7 - | Plaque anti-ventilation | 21 - | Interrupteur d'arrêt |
| 8 - | Dérive | 22 - | Bouton de starter |
| 9 - | Admission d'eau secondaire | 23 - | Réservoir de carburant |
| 10 - | Hélice | 24 - | Amorceur |
| 11 - | Poignée du cordon de démarreur | 25 - | Raccord de carburant |
| 12 - | Levier d'inversion de marche | 26 - | Bouchon du réservoir de carburant |
| 13 - | Poignée d'accélérateur | 27 - | Vis de purge d'air |
| 14 - | Vis de blocage | 28 - | Coude de prise de carburant |

GÉNÉRALITÉS



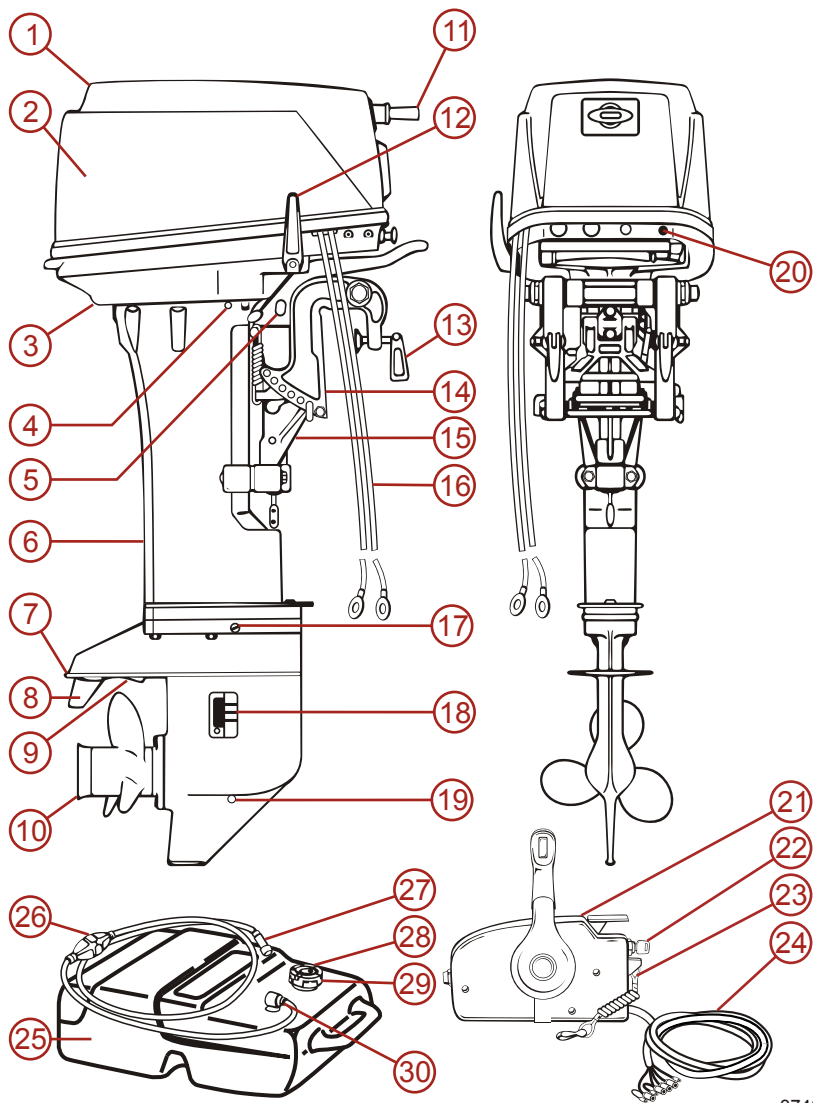
37461

GÉNÉRALITÉS

Modèles EH

- | | | | |
|-------------|--------------------------------------|-------------|------------------------------------|
| 1 - | Poignée de relevage | 16 - | Broche de position de trim |
| 2 - | Carénage supérieur | 17 - | Câble de batterie |
| 3 - | Orifice indicateur de la pompe à eau | 18 - | Bouchon d'huile supérieur |
| 4 - | Bouchon d'eau | 19 - | Admission d'eau de refroidissement |
| 5 - | Levier de blocage en marche arrière | 20 - | Bouchon d'huile inférieur |
| 6 - | Carter d'arbre moteur | 21 - | Connecteur B |
| 7 - | Plaque anti-ventilation | 22 - | Interrupteur principal |
| 8 - | Dérive | 23 - | Interrupteur d'arrêt |
| 9 - | Admission d'eau secondaire | 24 - | Bouton de starter |
| 10 - | Hélice | 25 - | Réservoir de carburant |
| 11 - | Poignée du cordon de démarreur | 26 - | Amorceur |
| 12 - | Levier d'inversion de marche | 27 - | Raccord de carburant |
| 13 - | Poignée d'accélérateur | 28 - | Bouchon du réservoir de carburant |
| 14 - | Vis de blocage | 29 - | Vis de purge d'air |
| 15 - | Étrier de presse | 30 - | Coude de prise de carburant |

GÉNÉRALITÉS



37463

GÉNÉRALITÉS

Modèles E

- | | | | |
|-------------|--------------------------------------|-------------|------------------------------------|
| 1 - | Poignée de relevage | 16 - | Câble de batterie |
| 2 - | Carénage supérieur | 17 - | Bouchon d'huile supérieur |
| 3 - | Orifice indicateur de la pompe à eau | 18 - | Admission d'eau de refroidissement |
| 4 - | Bouchon d'eau | 19 - | Bouchon d'huile inférieur |
| 5 - | Levier de blocage en marche arrière | 20 - | Connecteur B |
| 6 - | Carter d'arbre moteur | 21 - | Boîtier de commande à distance |
| 7 - | Plaque anti-ventilation | 22 - | Interrupteur principal |
| 8 - | Dérive | 23 - | Interrupteur d'arrêt |
| 9 - | Admission d'eau secondaire | 24 - | Faisceau de câbles |
| 10 - | Hélice | 25 - | Réservoir de carburant |
| 11 - | Poignée du cordon de démarreur | 26 - | Amorceur |
| 12 - | Levier d'inversion de marche | 27 - | Raccord de carburant |
| 13 - | Vis de blocage | 28 - | Bouchon du réservoir de carburant |
| 14 - | Étrier de presse | 29 - | Vis de purge d'air |
| 15 - | Broche de position de trim | 30 - | Coude de prise de carburant |

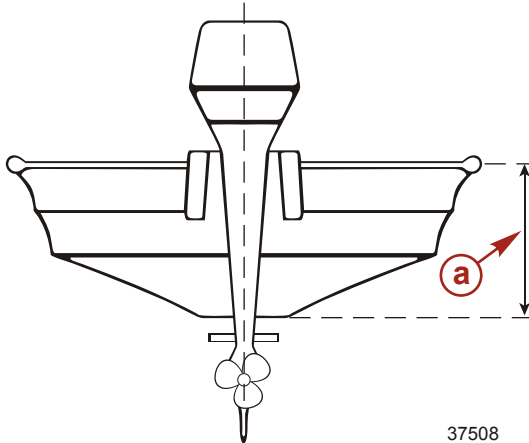
INSTALLATION

Installation du moteur hors-bord

Il est fortement recommandé que le revendeur installe le moteur hors-bord et ses accessoires pour garantir une installation correcte et de bonnes performances. Si le propriétaire installe lui-même le moteur hors-bord, suivre les instructions du manuel fourni avec le moteur hors-bord.

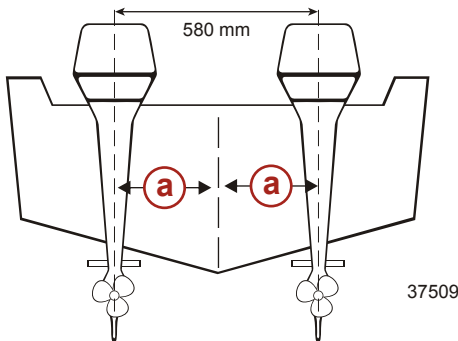
REMARQUE : La plupart des bateaux sont classées et certifiées en fonction de leur limite de puissance maximale, ces informations sont reportées sur la plaque de certification du bateau. Ne pas équiper le bateau avec un hors-bord dépassant cette limite. En cas de doute, contacter le revendeur local. Ne pas utiliser le moteur tant qu'il n'a pas été monté en toute sécurité sur le bateau, conformément aux instructions ci-après.

1. Configuration à moteur hors-bord unique : Placer le moteur hors-bord au centre de la poupe. Voir **Généralités – Caractéristiques du moteur 25/30** pour la hauteur du tableau arrière.



a - Hauteur du tableau arrière

2. Configuration à deux moteurs hors-bords : Placer les moteurs hors-bord à 580 mm (23 in.) l'un de l'autre. Voir **Généralités – Caractéristiques du moteur 25/30** pour la hauteur du tableau arrière.

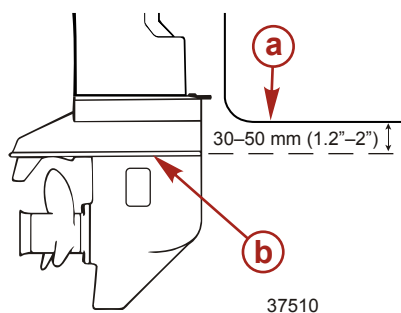


a - Hauteur du tableau arrière

3. Le dégagement entre la plaque anti-ventilation du moteur et la carène du bateau doit être compris entre 30 et 50 mm (1.2 et 2 in.). Si la différence de hauteur dépasse 30 à 50 mm (1.2–2 in.), cela peut réduire les performances de puissance moteur en raison de l'augmentation de la force de résistance de l'eau sur l'embase du moteur.

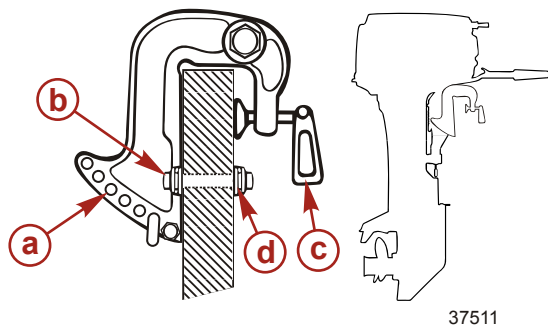
INSTALLATION

REMARQUE : Il convient de choisir un moteur hors-bord permettant d'obtenir le dégagement illustré ci-dessous.



- a - Carène du bateau
- b - Plaque anti-ventilation

4. Après avoir positionné les étriers de presse, les fixer avec les vis de blocage puis percez deux trous dans le tableau arrière en utilisant les trous de l'étrier de presse comme gabarit. Fixer le moteur à l'aide des boulons et des écrous fournis. Ne pas oublier d'utiliser les rondelles.



- a - Trous de broche de position de trim
- b - Boulon
- c - Vis de blocage
- d - Écrou

AJUSTEMENT SUR LE TABLEAU ARRIÈRE

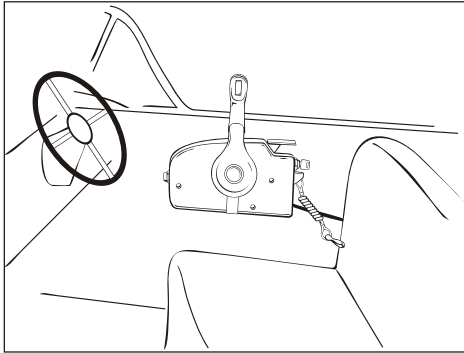
REMARQUE : S'assurer que la plaque anti-ventilation du moteur hors-bord est immergée en cours de navigation à pleins gaz. Si la condition ci-dessus ne peut être remplie en raison de la forme de carène du bateau, consulter le revendeur local.

INSTALLATION

Installation de la commande à distance

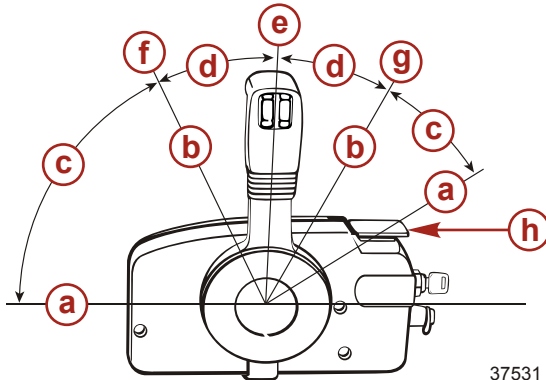
DIRECTION DROITE

1. Positionner le boîtier de commande à distance de manière à ce qu'il ne gêne pas l'accès aux leviers de commande et aux commutateurs. Vérifier l'absence d'obstacle dans le passage des câbles de la commande à distance.



37529

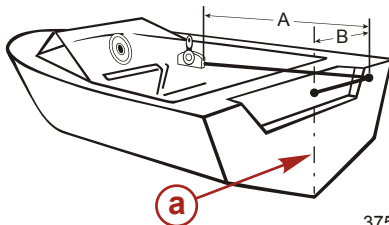
2. Caractéristiques de la commande à distance :



- a - Position complètement ouverte
- b - Position complètement fermée
- c - Plage d'accélérateur
- d - Plage d'inversion
- e - Point mort (N)
- f - Marche avant (F)
- g - Marche arrière (R)
- h - Levier spécial d'accélérateur

37531

3. Détermination de la longueur du câble de commande à distance : Pour calculer la longueur adéquate du câble de commande à distance, ajouter les dimensions A et B plus 300 mm (1 ft).



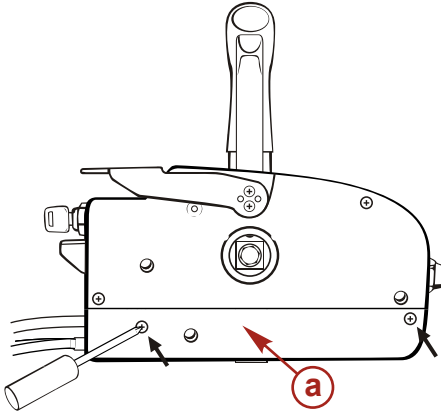
- a - Centre du tableau arrière

37530

REMARQUE : Le rayon de courbure minimum du câble de commande à distance est normalement de 203 mm (8 in.). Éviter toute courbure à petit rayon.

INSTALLATION

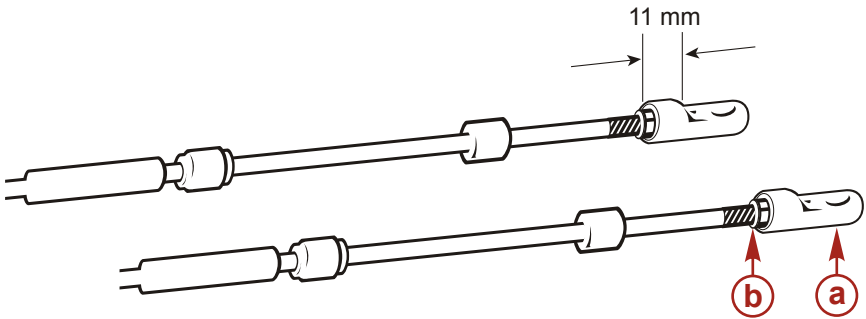
4. Raccordement des câbles de commande à distance au boîtier de commande à distance : Déposer le panneau arrière en desserrant deux vis.



a - Panneau arrière

37528

5. Enfiler les câbles de commande à distance par les embouts à œillet sur une distance supérieure à 16 mm (0.63 in.). Verrouiller fermement les embouts à œillet avec l'écrou de blocage.

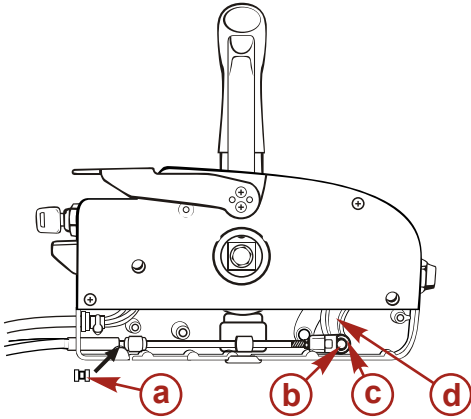


37497

- a** - Embouts à œillet
b - Écrou de blocage

INSTALLATION

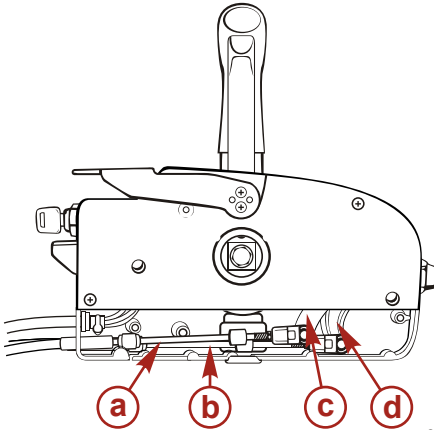
6. Appuyer sur le collet du câble de commande à distance de l'inversion de marche pour l'enfoncer dans la bride du boîtier de commande à distance. Raccorder l'embout à œillet au bras d'inversion de marche à l'aide de la broche et de la bague en E. Insérer un passe-fil, fourni avec le boîtier de commande à distance, dans la bride.



- a** - Passe-fil
- b** - Broche du bras d'inversion de marche
- c** - Bague en E
- d** - Bras d'inversion de marche

37527

7. Raccorder le câble de commande à distance de l'accélérateur à la biellette d'accélérateur de la même manière que pour le câble de commande à distance de l'inversion de marche.

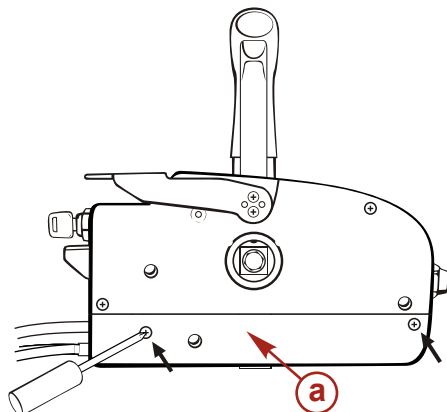


- a** - Câble d'accélérateur
- b** - Câble d'inversion de marche
- c** - Biellette d'accélérateur
- d** - Bras d'inversion de marche

37526

INSTALLATION

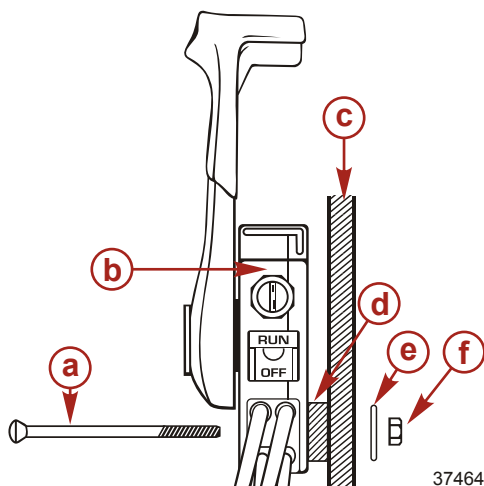
8. Poser le panneau arrière.



a - Panneau arrière

37528

9. Poser le boîtier de commande à distance à l'aide de trois vis, d'entretoises et d'écrous.

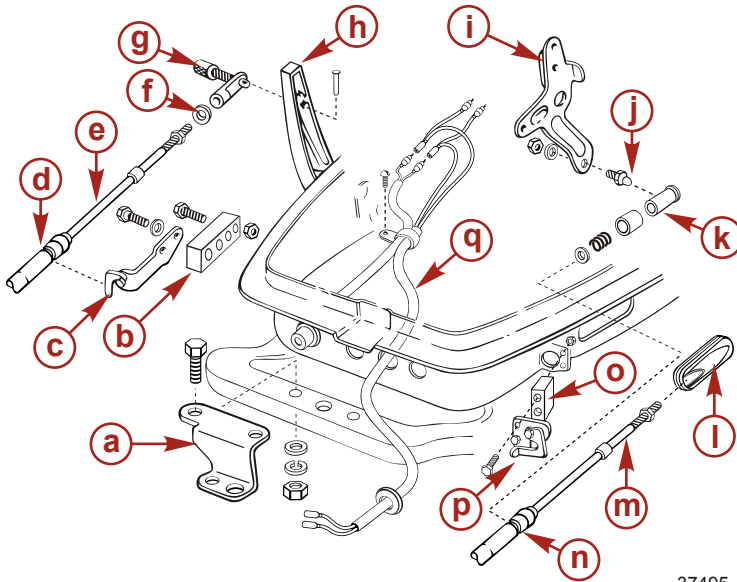


a - Vis
b - Boîtier de commande à distance
c - Coque
d - Entretoise
e - Rondelle
f - Écrou

37464

INSTALLATION

10. Raccorder les câbles de commande à distance au moteur et fixer le faisceau de câbles comme illustré ci-dessous.

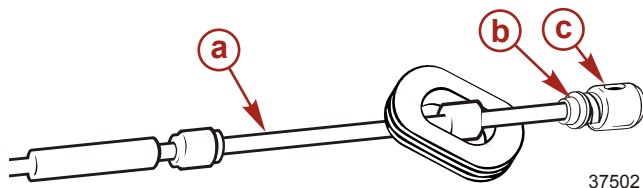


37495

- a** - Plaque d'ancrage de direction
 - b** - Entretoise
 - c** - Clip
 - d** - Collet du câble de commande à distance
 - e** - Câble de commande à distance d'inversion de marche
 - f** - Rondelle
 - g** - Guide de manchon B : Raccorder le câble de commande à distance au levier d'inversion de marche
 - h** - Levier d'inversion de marche
 - i** - Bras d'avance
 - j** - Joint à rotule
 - k** - Capuchon de maintien : Raccorder le câble de commande à distance au joint à rotule.
 - l** - Retirer le passe-fil du carénage inférieur du moteur
 - m** - Câble de commande à distance d'accélérateur
 - n** - Collet du câble de commande à distance
 - o** - Entretoise
 - p** - clip
11. Installer un capuchon de maintien et un guide de manchon B.

INSTALLATION

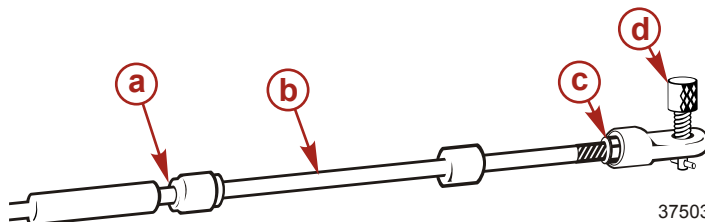
12. Côté accélérateur : Enfiler un passe-fil à une extrémité du câble, y placer un capuchon de maintien, puis le verrouiller à l'aide d'un écrou, comme illustré.



37502

- a - Câble d'accélérateur
- b - Écrou
- c - Capuchon de maintien

13. Côté inversion de marche : Fixer le guide de manchon B sur le câble de commande à distance d'inversion de marche, puis le verrouiller avec un écrou.



37503

- a - Collet du câble de commande à distance
- b - Câble d'inversion de marche
- c - Écrou
- d - Guide de manchon B

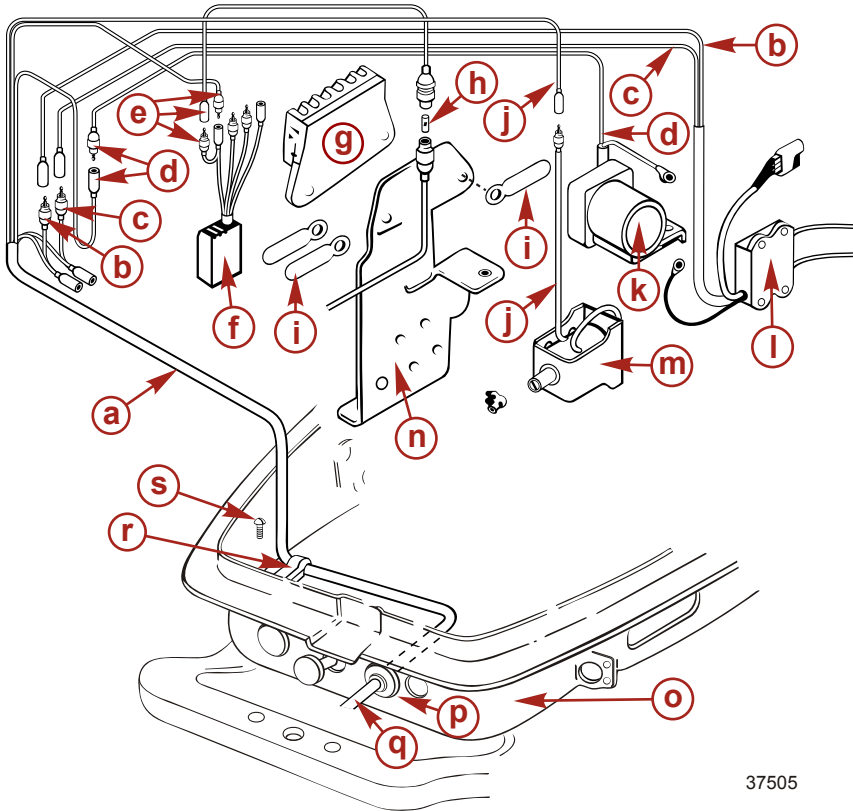
14. Raccorder le câble de commande à distance au moteur.
15. Côté accélérateur : Insérer le câble d'accélérateur dans un trou du bras d'avance au niveau du carénage inférieur, attacher le joint à rotule au capuchon de maintien à l'extrémité du câble de commande, et fixer le câble de commande à distance à l'aide d'un clip. Fixer un passe-fil sur le carénage inférieur.

REMARQUE : Placer le levier d'inversion de marche au point mort (N), et le levier de commande de ralenti en position complètement fermée.

16. Côté inversion de marche : Insérer la goupille de blocage au niveau du guide de manchon B dans le trou de fixation du levier d'inversion de marche, et la tourner de 90° pour la verrouiller, puis fixer le câble de commande à distance à l'aide d'un clip.

INSTALLATION

17. Fixer le faisceau de câbles : Raccorder le faisceau de câbles en provenance du boîtier de commande à distance aux bornes respectives en le faisant passer à travers le carénage inférieur, comme illustré. Fixer le faisceau de câbles avec des colliers.



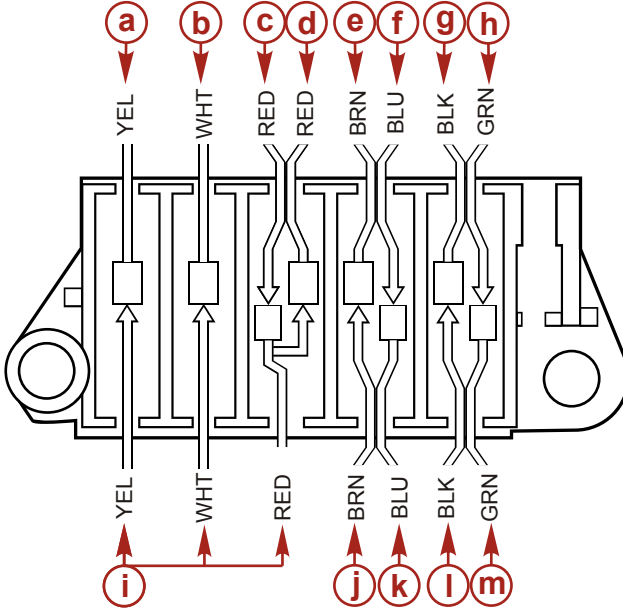
37505

- a** - Faisceau de câbles
- b** - Borne noire
- c** - Borne marron
- d** - Borne verte
- e** - Borne rouge
- f** - Redresseur
- g** - Bornier de raccordement
- h** - Fusible
- i** - Colliers
- j** - Borne bleue
- k** - Solénoïde du démarreur
- l** - Unité de décharge de condensateur
- m** - Solénoïde de starter
- n** - Support de solénoïde de démarreur
- o** - Carénage inférieur

INSTALLATION

- p-** Passe-fil
- q-** Vers le boîtier de commande à distance
- r-** Attache
- s-** Vis

18. Raccorder les câbles à leurs bornes respectives dans le bornier de raccordement.



37500

- a-** Fil de bobinage
- b-** Fil de bobinage
- c-** Faisceau de câbles
- d-** Fil fusible
- e-** Unité de décharge de condensateur
- f-** Faisceau de câbles
- g-** Unité de décharge de condensateur
- h-** Solénoïde du démarreur
- i-** Fil de redresseur
- j-** Interrupteur d'arrêt
- k-** Solénoïde de starter
- l-** Interrupteur d'arrêt
- m-** Faisceau de câbles

ABRÉVIATIONS DES CODES DE COULEUR DES FILS

Abréviations des codes de couleur			
BLK	Noir	BLU	Bleu

INSTALLATION

Abréviations des codes de couleur				
BRN	Marron		GRY	Gris
GRN	Vert		ORN ou ORG	Orange
PNK	Rose		PPL ou PUR	Violet
RED	Rouge		TAN	Beige
WHT	Blanc		YEL	Jaune
LT ou LIT	Clair		DK ou DRK	Foncé

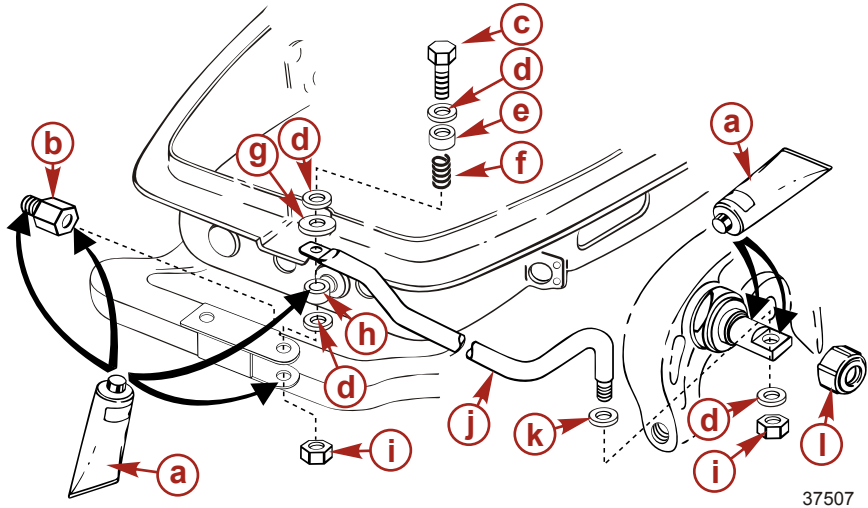
Fixation de la biellette de direction

AVERTISSEMENT

Des dispositifs de fixation ou des procédures d'installation incorrects peuvent causer le desserrage ou le désengagement de la biellette de direction. Ceci peut causer une perte de contrôle soudaine du bateau, entraînant des blessures graves, voire mortelles, consécutives à la projection de passagers dans ou hors du bateau. Toujours utiliser des composants requis et suivre les instructions et les procédures de serrage.

INSTALLATION

Les pièces de la biellette de direction se présentent et sont assemblées comme illustré ci-dessous. En fonction des marques de câble, des entretoises peuvent être nécessaires.



37507

- a- Graisse
- b- Entretoise (en option)
- c- Boulon
- d- Rondelle B
- e- Coussinet en caoutchouc
- f- Ressort
- g- Entretoise
- h- Collier
- i- Écrou de blocage
- j- Tige
- k- Rondelle A
- l- Bague d'étanchéité

Installation de la batterie

MONTAGE DE LA BATTERIE

Suivre attentivement les instructions du fabricant de la batterie. Monter la batterie dans un endroit à l'abri des embruns en la fixant fermement à la coque.

REMARQUE : Sur les hors-bords à démarrage électrique, les câbles de batterie doivent rester branchés à une batterie lorsque le moteur tourne, même en cas de démarrage manuel, pour ne pas endommager le système de charge.

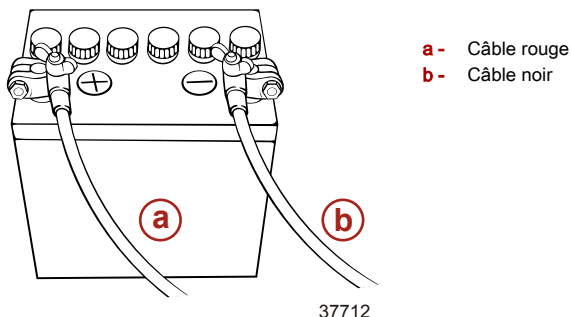
CONNEXIONS DE BATTERIE

Brancher d'abord un câble rouge sur la borne positive (+), puis un câble noir sur la borne négative (-) de la batterie. Placer un capuchon rouge sur la borne positive. Pour débrancher les câbles de la batterie, commencer par débrancher le câble noir, puis débrancher le câble rouge.

Capacité de batterie requise : Batterie de 12 V dotée d'une capacité de 70 AH ou supérieure recommandée.

INSTALLATION

- Les câbles de batterie doivent être suffisamment long pour ne pas gêner l'utilisation de la direction.
- Les câbles de la batterie doivent être correctement acheminés et protégés contre tout risque d'endommagement du fait de l'utilisation de la direction.
- En cas de mauvaise connexion des câbles, le démarreur risque de ne pas se lancer.
- Les cosses des câbles de la batterie doivent être propres, bien serrées et correctement installées. Positif sur positif et négatif sur négatif.
- La batterie doit être complètement chargée avant de faire tourner le moteur.



IMPORTANT : Suivre les instructions ci-après :

- De l'hydrogène se dégage lors de la charge de la batterie. Mettre la batterie dans un endroit bien ventilé lors de sa charge. Retirer la batterie du bateau afin d'éviter d'endommager la coque et l'intérieur. Tenir la batterie à l'écart des étincelles, de cigarettes et d'autres sources d'ignition lors de sa charge, afin d'éviter tout risque d'explosion de batterie.
- Le liquide de la batterie (l'électrolyte) contient de l'acide sulfurique. En cas de projection d'électrolyte sur la peau ou les vêtements, laver à grande eau et consulter un médecin. Toujours utiliser des lunettes de protection et des gants en caoutchouc pour manipuler la batterie.

Choix de l'hélice

Pour obtenir des performances générales optimales de l'ensemble bateau/hors-bord, sélectionner une hélice qui permette au moteur de fonctionner dans la moitié supérieure de la plage de régime maximal recommandée, le bateau étant normalement chargé (voir **Généralités – Caractéristiques**). Cette plage de régime offre de meilleures accélérations tout en maintenant la vitesse maximale du bateau.

L'hélice fournie avec le moteur hors-bord assure les meilleures performances globales dans des conditions de fonctionnement normales.

Des hélices de rechange sont disponibles pour des nécessités de navigation particulières. Voir le revendeur du moteur hors-bord.

HÉLICES DISPONIBLES

	Bateau léger		—	Bateau lourd		
Repère	14 (E)	13 (D)	11 (C)	10 (B)	9 (A)	8 (F)
Dimensions (pale x diamètre x pas) mm	3 x 252 x 360	3 x 252 x 332	3 x 250 x 288	3 x 250 x 260	3 x 249 x 236	3 x 260 x 210

Si des conditions changeantes (temps plus chaud et plus humide, utilisation à des altitudes supérieures, charge plus élevée du bateau ou carène/carter d'embase sales) entraînent la baisse du régime en dessous de la plage recommandée, un changement d'hélice ou un nettoyage peuvent s'avérer nécessaires pour maintenir le niveau optimal des performances et assurer la durabilité du moteur hors-bord.

INSTALLATION

Vérifier le régime à pleins gaz à l'aide d'un compte-tours précis, le moteur étant en position de trim sorti correspondant à un point de direction neutre (effort de direction uniforme dans les deux directions) sans provoquer le détachement de l'hélice.

TRANSPORT

Remorquage du bateau/moteur hors-bord

Abaisser le moteur en position verticale de fonctionnement lorsque le bateau est remorqué.

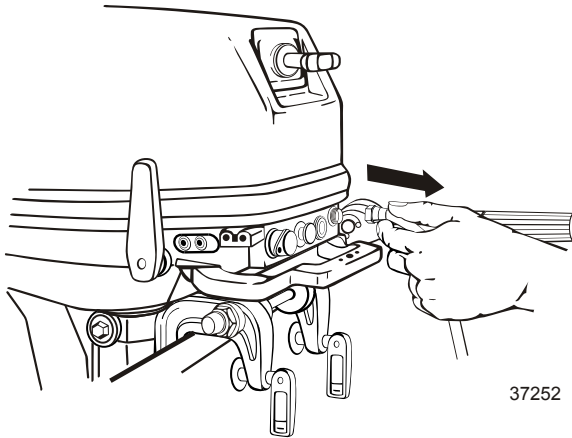
IMPORTANT : Les dispositifs de verrouillage de relevage et de navigation en eaux peu profondes (modèles à barre franche) du moteur hors-bord ne sont pas conçus pour supporter ce dernier en position inclinée lors du remorquage du bateau.

Si la garde au sol est insuffisante, relever le moteur hors-bord à l'aide d'un dispositif de support du moteur. Suivre les recommandations du revendeur local. Une garde au sol supplémentaire peut être nécessaire pour la traversée des voies ferrées, les allées de garage et en prévision des rebonds auxquels la remorque peut-être soumise.

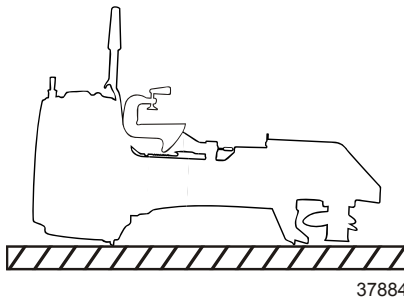
Mettre le moteur hors-bord en marche avant. Ceci empêche l'hélice de tourner librement.

Dépose du moteur

1. Arrêter le moteur.
2. Débrancher le raccord de carburant du hors-bord.



3. Déposer le moteur de la coque et en vidanger complètement l'eau du hors-bord.
4. Lorsque le moteur repose sur le sol, les poignées des vis de blocage doivent être orientées vers le haut.



TRANSPORT

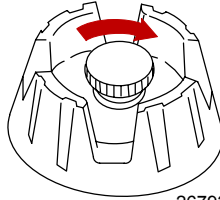
Transport des réservoirs de carburant portatifs

▲ AVERTISSEMENT

Évitez de provoquer un incendie ou une explosion pouvant entraîner des blessures graves ou mortelles. Suivez les recommandations concernant le transport des réservoirs portatifs. Transportez le réservoir portatif dans un local bien aéré, à distance de toute flamme nue ou de toute étincelle.

RÉSERVOIR DE CARBURANT À VENTILATION MANUELLE

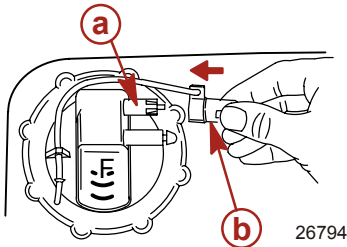
1. Fermez le bouchon de ventilation du réservoir de carburant lorsque vous transportez le réservoir, pour éviter que le carburant ou les vapeurs ne s'échappent du réservoir.



26793

RESERVOIR DE CARBURANT À VENTILATION AUTOMATIQUE

1. Débranchez le tuyau d'alimentation à distance du carburant du réservoir. Le bouchon de ventilation sera ainsi fermé, empêchant le carburant et les vapeurs de s'échapper du réservoir.
2. Installez le capuchon protecteur sur la tige du raccord du tuyau de carburant. La tige du raccord sera ainsi protégée et ne pourra être enfoncée, évitant au carburant et aux vapeurs de s'échapper.



- a - Tige de raccord
- b - Capuchon protecteur

26794

CARBURANT ET HUILE

Recommandations de carburant

IMPORTANT : L'utilisation d'une essence incorrecte peut endommager le moteur. De tels dommages sont considérés comme résultant d'une utilisation abusive et ne sont pas couverts par la garantie limitée.

SPÉCIFICATIONS DE CARBURANT

Les moteurs Mercury Marine fonctionnent de façon satisfaisante lorsqu'ils sont alimentés avec de l'essence sans plomb de grande marque présentant les spécifications suivantes :

États-Unis et Canada - carburant ayant un indice d'octane [(R + M)/2] affiché à la pompe d'au moins 87. Le supercarburant [92 (R + M)/2] est également acceptable. NE PAS utiliser d'essence au plomb.

En dehors des États-Unis et du Canada - carburant ayant un indice d'octane affiché à la pompe d'au moins 90 RON. Le supercarburant (98 RON) est également acceptable. Si aucune essence sans plomb n'est disponible, utiliser de l'essence au plomb de l'une des principales marques.

UTILISATION D'ESSENCES REFORMULÉES (OXYGÉNÉES) (ÉTATS-UNIS SEULEMENT)

Ce type d'essence est requis dans certaines régions des États-Unis. Les deux types de composés oxygénés utilisés dans ces carburants sont l'alcool (éthanol) ou l'éther (MTBE ou ETBE). Si l'éthanol est le composé oxygéné utilisé dans la région en question, voir la section Essences contenant de l'alcool.

Ces essences reformulées peuvent être utilisées sur les moteurs Mercury Marine.

ESSENCES CONTENANT DE L'ALCOOL

Si l'essence utilisée dans la région en question contient du méthanol (alcool méthylique) ou de l'éthanol (alcool éthylique), certains effets néfastes peuvent survenir. Ces effets sont encore plus néfastes avec le méthanol. L'augmentation du pourcentage d'alcool dans le carburant peut également aggraver ces effets.

Ces effets sont dus à la présence d'alcool dans l'essence. L'alcool peut absorber l'humidité contenue dans l'air et entraîner la séparation de l'eau et de l'alcool dans l'essence du réservoir de carburant.

Les composants du circuit d'alimentation en carburant du moteur Mercury Marine peuvent résister à un maximum de 10 % d'alcool dans l'essence. Nous ne connaissons pas la résistance maximale du circuit d'alimentation du bateau. Contacter le fabricant de bateau pour obtenir des recommandations spécifiques sur les composants du circuit d'alimentation du bateau (réservoir de carburant, conduites d'alimentation, raccords). Les essences contenant de l'alcool peuvent accélérer :

- la corrosion des pièces métalliques ;
- la détérioration de pièces en plastique ou en caoutchouc ;
- l'infiltration du carburant au travers des conduites de carburant en caoutchouc ;
- les difficultés au démarrage et au cours du fonctionnement.

AVERTISSEMENT

RISQUE D'INCENDIE ET D'EXPLOSION : Une fuite de carburant dans une partie quelconque du circuit d'alimentation peut entraîner un risque d'incendie et d'explosion susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles. Une inspection minutieuse périodique de l'ensemble du circuit d'alimentation est obligatoire, tout particulièrement après le remisage. Tous les composants de ce circuit doivent être inspectés pour vérifier l'absence de fuite, de ramollissement, de durcissement, de gonflement ou de corrosion. Tout signe de fuite ou de détérioration exige un remplacement avant la remise en service du moteur.

En raison des effets néfastes de l'alcool contenu dans l'essence, il est recommandé de n'utiliser que de l'essence sans alcool quand cela est possible. Si le seul carburant disponible contient de l'alcool ou si la présence de ce dernier n'est pas indiquée, il est nécessaire d'inspecter le circuit d'alimentation plus fréquemment pour rechercher toute fuite ou anomalie.

CARBURANT ET HUILE

IMPORTANT : Lorsque le moteur Mercury Marine fonctionne avec de l'essence contenant de l'alcool, éviter de laisser de l'essence dans le réservoir de carburant pendant des périodes prolongées. Les périodes de remisage prolongées, courantes dans le cas des bateaux, créent des problèmes particuliers. Dans le cas des voitures, les carburants contenant de l'alcool sont généralement consommés avant de pouvoir absorber suffisamment d'humidité pour poser des problèmes, mais les bateaux sont souvent remisés pendant suffisamment longtemps pour que la séparation des phases se produise. En outre, une corrosion interne risque de se produire en cours de remisage si l'alcool a éliminé les pellicules d'huile protectrices des organes internes.

Huiles recommandées

Huile recommandée	Huile moteur hors-bord 2 temps TC-W3 Premium
-------------------	--

IMPORTANT : L'huile doit être une huile pour moteur 2 temps certifié TC-W3 par la NMMA.

L'huile pour moteur 2 temps Mercury ou Quicksilver Premium TC-W3 est recommandée pour ce moteur. Pour une meilleure protection et lubrification, il est recommandé d'utiliser de l'huile pour moteur 2 temps Mercury ou Quicksilver Premium Plus TC-W3. Si l'huile Mercury ou Quicksilver n'est pas disponible, la remplacer par une huile pour moteur hors-bord 2 temps de marque différente TC-W3 certifiée par la NMMA. Le moteur peut être gravement endommagé par une huile de qualité inférieure.

Mélange carburant et huile

Utiliser un mélange essence/huile à 25:1 (4 %) pour faire le premier plein de carburant.

Une fois le mélange de rodage épuisé, utiliser un mélange essence/huile à 50:1 (2 %). Voir le tableau (ci-après) pour les taux de mélange.

TABLEAU DES RAPPORTS DE MÉLANGE ESSENCE/HUILE

Rapport essence/huile	3,8 litres (1 gallon) essence	11,5 litres (3 gallons) essence	23 litres (6 gallons) essence
25:1 (4 %)	148 ml (5 fl. oz.) huile	473 ml (16 fl. oz.) huile	946 ml (32 fl. oz.) huile
50:1 (2 %)	89 ml (3 fl. oz.) huile	237 ml (8 fl. oz.) huile	473 ml (16 fl. oz.) huile

PROCÉDURE DE MÉLANGE

Verser la quantité d'huile totale nécessaire avec environ un gallon d'essence dans un récipient homologué. Agiter jusqu'à obtenir un mélange complet. Ajouter le reste d'essence et agiter le récipient pour assurer le mélange.

Remplissage du réservoir de carburant

⚠ AVERTISSEMENT
Éviter les risques de blessures graves, voire mortelles, que peuvent causer un incendie ou une explosion d'essence. Prendre les précautions d'usage lors du remplissage des réservoirs à carburant. Toujours arrêter le moteur, ne pas fumer et éviter toute présence de flammes nues ou d'étincelles lors du remplissage des réservoirs de carburant.

Remplir les réservoirs de carburant à l'extérieur, à distance de toute source de chaleur, d'étincelles et de flammes nues.

Toujours arrêter le moteur avant de remplir les réservoirs.

Ne jamais remplir complètement les réservoirs de carburant. Laisser environ 10 % du volume non rempli. Le carburant se dilate lorsque sa température augmente et peut fuir sous pression si le réservoir est complètement rempli.

CARBURANT ET HUILE

REPLISSAGE DES RÉSERVOIRS INSTALLÉS À DEMEURE

Verser lentement la quantité d'huile nécessaire, en même temps que le réservoir d'essence se remplit.

REPLISSAGE DES RÉSERVOIRS PORTATIFS

Retirer les réservoirs de carburant portatifs du bateau pour les remplir.

Verser la quantité d'huile totale nécessaire avec environ 3,7 l d'essence dans le réservoir. Bien mélanger, puis verser le reste de l'essence dans le réservoir.

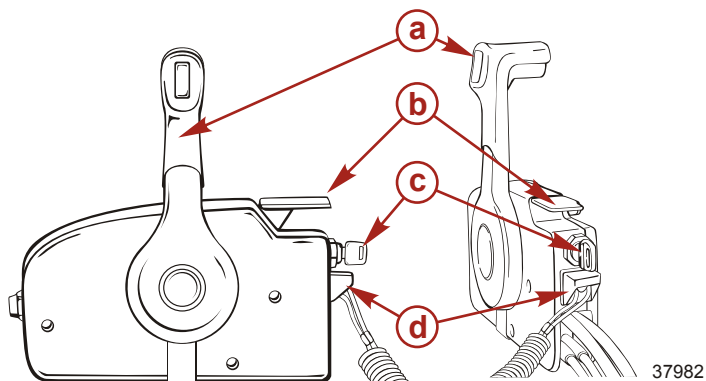
MISE EN PLACE DU RÉSERVOIR PORTATIF DANS LE BATEAU

Placer le réservoir de carburant dans le bateau de sorte que l'évent soit plus haut que le niveau de carburant dans des conditions de fonctionnement normales du bateau.

FONCTIONS ET COMMANDES

Caractéristiques de la commande à distance

Le bateau considéré peut être équipé de la commande à distance Mercury Precision ou Quicksilver illustrée. Dans le cas contraire, demander au revendeur de décrire les fonctions et les modes de fonctionnement de la commande à distance.



- a** - Poignée de commande à distance – Marche avant (F), point mort (N), marche arrière (R)
- b** - Levier spécial d'accélérateur
- c** - Contacteur d'allumage à clé
- d** - Coupe-circuit d'urgence

Relevage du moteur hors-bord

OPÉRATION DE RELEVAGE DE BASE

La fonction de relevage permet à l'opérateur d'incliner le moteur hors-bord à un plus grand angle en eaux peu profondes, ou d'incliner le moteur en position de relevage maximum.

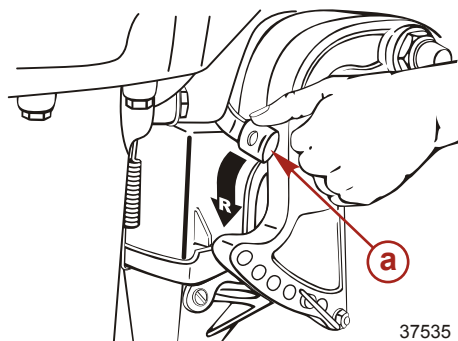
Lors du fonctionnement du moteur hors-bord, laisser le levier de relevage en position déverrouillée. Ceci permet au moteur hors-bord de revenir en position de marche s'il heurte un obstacle immergé et qu'il est soulevé.

En poussant le levier de relevage en position relevée, le moteur hors-bord est verrouillé en position de navigation en eaux peu profondes ou en position de relevage maximal.

FONCTIONS ET COMMANDES

RELEVAGE

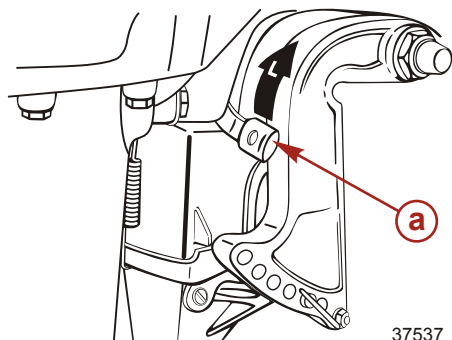
Tourner le levier de blocage en marche arrière vers la position déverrouillée, puis relever le moteur ; le moteur se met automatiquement en position.



a - Levier de blocage en marche arrière

ABAISEMENT

Tourner le levier de blocage en marche arrière vers la position verrouillée, soulever légèrement le moteur, puis l'abaisser. Le blocage en marche arrière s'effectue automatiquement.



a - Levier de blocage en marche arrière

Fonctionnement en eaux peu profondes

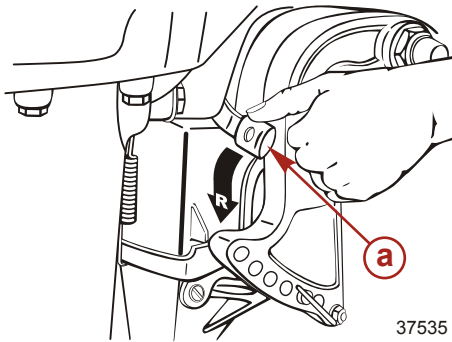
Le moteur est équipé d'un dispositif de relevage pour eaux peu profondes qui permet d'augmenter l'angle de relevage du moteur afin d'éviter de heurter le fond.

IMPORTANT : Avant de relever le moteur hors-bord en position de navigation en eaux peu profondes, réduire le régime au ralenti et mettre le moteur au point mort.

FONCTIONS ET COMMANDES

POSITION DE FONCTIONNEMENT EN EAUX PEU PROFONDES

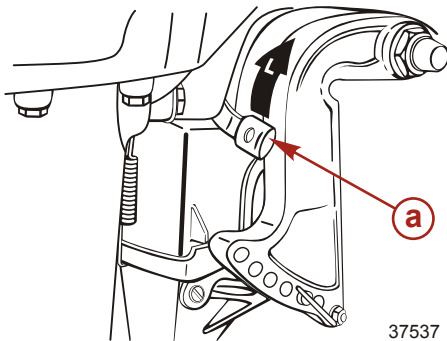
Tourner le levier de blocage en marche arrière vers la position déverrouillée, puis relever le moteur pour le mettre en position de fonctionnement en eaux peu profondes.



a - Levier de blocage en marche arrière

ABAISSÉMENT DEPUIS LA POSITION DE FONCTIONNEMENT EN EAUX PEU PROFONDES

Tourner le levier de blocage en marche arrière vers la position verrouillée, soulever légèrement le moteur, puis l'abaisser. Le blocage en marche arrière s'effectue automatiquement.



a - Levier de blocage en marche arrière

IMPORTANT : En position de navigation en eaux peu profondes, ne pas faire fonctionner le moteur hors-bord en marche arrière. Faire tourner le moteur hors-bord au ralenti et maintenir l'admission d'eau de refroidissement immergée.

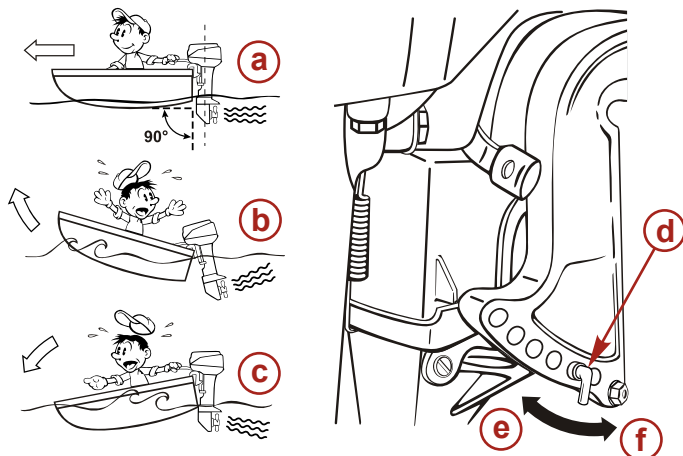
Réglage du trim

Le trim du moteur peut être réglé en fonction de l'inclinaison du tableau arrière et des conditions de charge du bateau. La plaque anti-ventilation doit être parallèle au niveau de l'eau en cours de navigation.

- **Trim correct :** Maintenir la broche de position de trim perpendiculaire au niveau de l'eau afin que le bateau demeure de niveau en cours de navigation.
- **Trim rentré :** En cas de relevage excessif de la proue rendant la navigation instable, déplacer la broche de position de trim vers le bas.

FONCTIONS ET COMMANDES

- **Trim sorti** : En cas de relevage excessif de la poupe en cours de navigation, déplacer la broche de position de trim vers le haut.



37883

- a- Trim correct
- b- Trim rentré
- c- Trim sorti
- d- Broche de position de trim
- e- Déplacer la broche pour relever la proue
- f- Déplacer la broche pour abaisser la proue

Réglage de la friction de direction

La friction de la direction peut être réglée selon la préférence du pilote à l'aide du copilote de direction.

⚠ AVERTISSEMENT

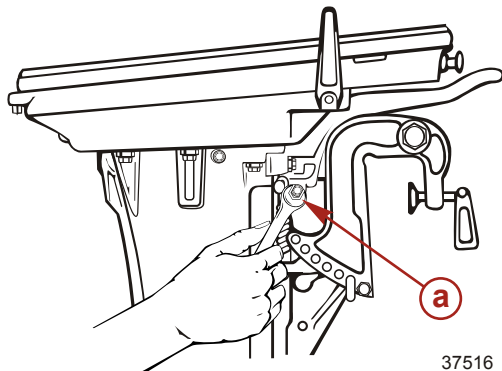
Un réglage insuffisant de la friction peut causer des blessures graves, voire mortelles, dues à une perte de contrôle du bateau. Lors du réglage de la friction, maintenir une friction de direction suffisante pour éviter que le moteur hors-bord ne parte dans un virage complet si la barre franche ou le volant de direction est relâché.

Régler le copilote de direction pour obtenir la friction de direction souhaitée.

- Tourner dans le sens horaire pour augmenter la friction.

FONCTIONS ET COMMANDES

- Tourner dans le sens anti-horaire pour diminuer la friction.



a - Copilote de direction

Réglage de la dérive

Le couple de direction de l'hélice fait tirer le bateau dans une direction. Le couple de direction est dû au fait que le moteur hors bord n'est pas incliné de sorte que l'arbre d'hélice soit parallèle à la surface de l'eau. La dérive peut compenser ce couple de direction dans bien des cas, et peut être réglée dans certaines limites pour réduire tout effort de direction irrégulier.

- Naviguer à une vitesse de croisière normale, le moteur hors-bord étant réglé à l'angle de fonctionnement souhaité. Faire virer le bateau à gauche et à droite et noter dans quelle direction il tourne le plus facilement.
- Si un réglage s'avère nécessaire, desserrer le boulon de dérive et procéder à des petits réglages successifs.
- Après le réglage, serrer fermement le boulon de dérive.

REMARQUE : Vérifier périodiquement que le boulon et la dérive ne se desserre pas. Du fait de la corrosion, la dérive s'usera au fil du temps.

IMPORTANT : La dérive fait également office d'anode sacrificielle, empêchant la corrosion galvanique. Ne pas appliquer de peinture, graisse, ni aucun autre produit sur la surface de la dérive.

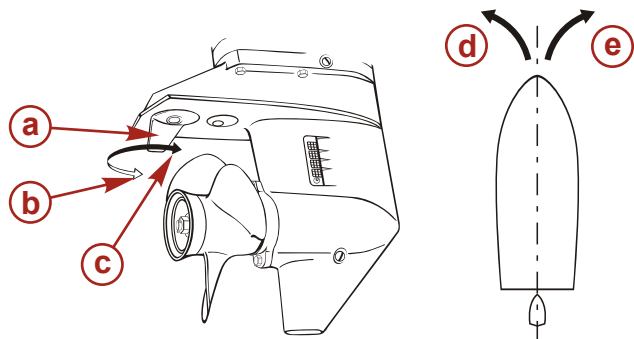
REMARQUE : Le réglage de la dérive aura peu d'effets sur ce couple de direction si la plaque anti-ventilation du moteur se situe à environ 50 mm (2 in.) ou plus au-dessus de la carène du bateau.

La dérive est situées sous la plaque anti-ventilation.

- Si le bateau a tendance à virer à gauche, régler la dérive vers B.

FONCTIONS ET COMMANDES

- Si le bateau a tendance à virer à droite, régler la dérive vers C.



37494

- a-** Dérive
- b-** Tendance à virer à gauche, régler la dérive vers B.
- c-** Tendance à virer à droite, régler la dérive vers C.
- d-** Virage à gauche
- e-** Virage à droite

FONCTIONNEMENT

Vérifications à effectuer avant le départ

- Le pilote s'est familiarisé avec les règles de sécurité de navigation et avec le fonctionnement du bateau et du moteur hors-bord.
- Chaque passager dispose d'un gilet (ou d'un autre dispositif de sauvetage homologué) à sa taille et ce dernier est facilement accessible.
- Une bouée ronde ou un coussin de flottaison sont disponibles au cas où un passager tomberait à l'eau.
- La charge du bateau n'est pas excessive. Consultez la plaque de capacité de votre bateau.
- Il y a assez de carburant.
- La charge (passagers et matériel à bord) est répartie uniformément et chacun est bien assis à son poste.
- Une personne à terre est prévenue de votre destination et de l'heure à laquelle vous comptez rentrer.
- Il est interdit de conduire un bateau sous l'influence de l'alcool ou de la drogue.
- Le pilote connaît les eaux et les zones de navigation qu'il compte emprunter : marées, courants, bancs de sable, rochers et autres dangers.
- Respectez les instructions du calendrier d'inspection et d'entretien. Consultez le chapitre Entretien à ce sujet.

Fonctionnement à des températures en dessous de zéro

Lorsque vous utilisez ou amarrez votre hors-bord à des températures en dessous ou voisines de zéro, laissez toujours le moteur en position basse, afin de conserver le carter d'engrenage dans l'eau. Vous empêcherez ainsi l'eau qui y est emprisonnée de geler et d'endommager la pompe à eau et d'autres éléments du moteur.

Si de la glace risque de se former à la surface de l'eau, le moteur doit être retiré et vidé de toute l'eau qui peut s'y trouver. En effet, la formation éventuelle de glace à l'intérieur du carter de l'arbre moteur, au niveau de la surface de l'eau, risque d'empêcher la circulation de l'eau de refroidissement vers le moteur et d'endommager ce dernier.

Fonctionnement en mer ou dans des eaux polluées

Nous vous recommandons de rincer à l'eau douce le circuit d'eau interne de votre moteur hors-bord après chaque fonctionnement en mer ou dans des eaux polluées. Vous empêcherez ainsi l'accumulation des dépôts dans ce circuit. Consultez les instructions de rinçage du système de refroidissement au chapitre Entretien.

Si vous laissez votre bateau amarré sur l'eau et que vous ne vous servez pas du moteur, relevez toujours ce dernier pour complètement sortir le carter d'engrenage de l'eau (sauf à des températures au-dessous de zéro).

Lavez l'extérieur du hors-bord à l'eau douce et rincez l'échappement de l'hélice et le carter d'engrenage de la même façon après chaque utilisation. Une fois par mois, vaporisez du Mercury Precision ou Quicksilver Corrosion Guard sur l'extérieur du bloc moteur, sur les organes électriques et sur les autres surfaces de métal (mais pas sur les anodes anti-corrosion ; s'en trouverait réduite leur efficacité).

Navigation en altitude

IMPORTANT : Pour éviter qu'un mélange de carburant trop pauvre n'endommage gravement le moteur, ne pas utiliser le moteur (si les gicleurs de carburateur ont été changés pour s'adapter une altitude supérieure) à une altitude inférieure, à moins que les gicleurs initiaux n'aient été réinstallés pour correspondre à la nouvelle altitude.

Le fonctionnement du moteur hors-bord à une altitude supérieure à 750 m (2 500 ft.) au-dessus du niveau de la mer peut nécessiter une modification des injecteurs du carburateur et/ou un différent pas d'hélice. Consulter le revendeur. Ceci permettra de réduire la perte de performance normale qui résulte du manque d'oxygène dû à un mélange de carburant trop riche.

Procédure de rodage du moteur

IMPORTANT : Le non-respect des procédures de rodage du moteur peut résulter en des performances médiocres pendant toute la vie du moteur et des dommages à ce dernier. Toujours suivre les procédures de rodage.

Durée de fonctionnement en rodage : 10 heures

FONCTIONNEMENT

Durée	0 mn~	10 mn~	1 h.~	2 h.~	10 h.~
Mode de rodage	Pêche à la traîne ou ralenti	Ouverture du volet des gaz < 1/2 à environ 3 000 tr/mn	Ouverture du volet des gaz < 3/4 à environ 4 000 tr/mn	Ouverture du volet des gaz aux 3/4 à environ 4 000 tr/mn	Fonctionnement normal
Conditions de fonctionnement	Navigation à vitesse minimum	—	Fonctionnements à pleins gaz autorisés pendant 1 mn toutes les 10 mn	Fonctionnement à pleins gaz autorisé sur une courte durée.	—

MÉLANGE DE CARBURANT POUR RODAGE DU MOTEUR

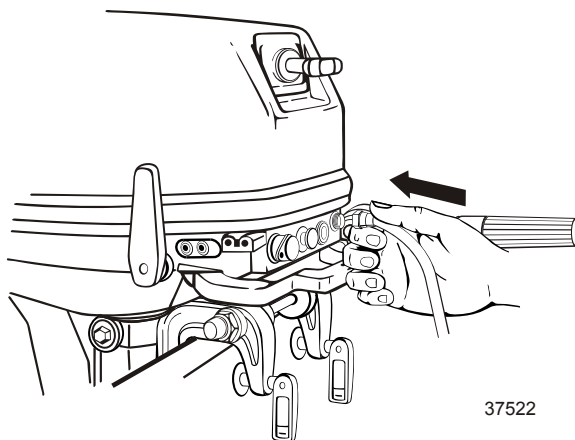
Utiliser un mélange essence/huile à 25:1 (4 %) pour faire le premier plein de carburant.

L'utilisation d'une huile de qualité médiocre diminuera la durée de vie du moteur et provoquera des dysfonctionnements, y compris des pannes de démarrage. Il est fortement recommandé d'utiliser de l'essence de qualité supérieure avec l'huile d'origine ou recommandée. (Voir la section **Carburant et huile**).

Démarrage du moteur

PRÉPARATION

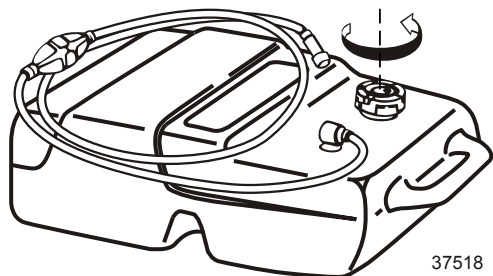
1. Raccorder le raccord de carburant au raccord latéral du moteur.



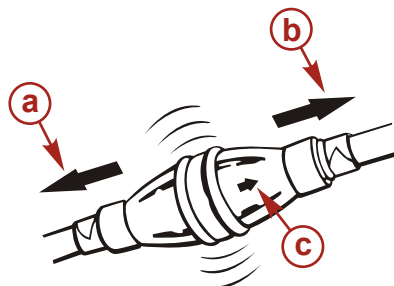
37522

FUNCTIONNEMENT

2. Desserrer la vis de purge d'air du bouchon du réservoir. Pour les réservoirs à évent automatique (en option) : Il n'est pas nécessaire de desserrer de vis de purge d'air. Un évent s'ouvre automatiquement lorsque le raccord est fixé au réservoir.



3. Presser l'amorceur jusqu'à ce qu'il soit dur pour alimenter le carburateur.



- a - Vers réservoir de carburant
- b - Vers le moteur hors-bord
- c - Sens d'écoulement du carburant

37714

AVIS

Une alimentation insuffisante en eau de refroidissement entraîne une surchauffe et un endommagement du moteur, de la pompe à eau et d'autres pièces. Assurer une alimentation en eau suffisante vers les entrées d'eau pendant le fonctionnement.

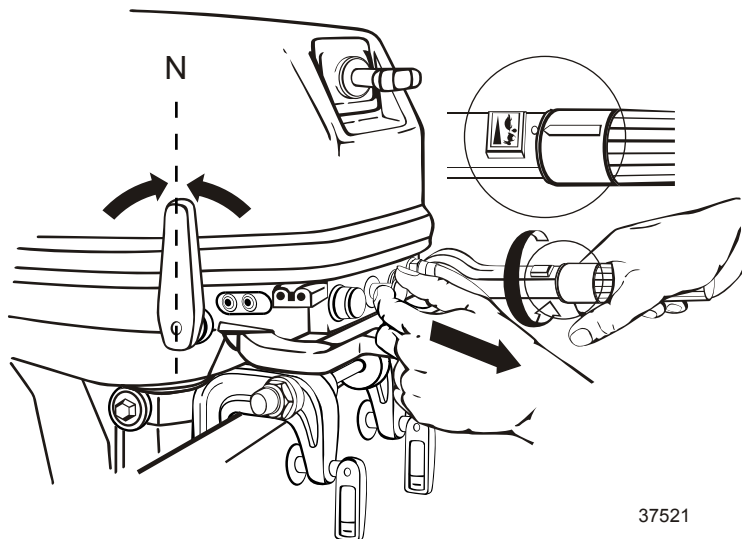
4. Modèles à barre franche : Placer le levier d'inversion de marche au point mort.

REMARQUE : S'assurer que l'inversion de marche est au point mort (N) avant de démarrer le moteur. Ce modèle est équipé d'une sécurité de démarrage au point mort.

5. Tourner la poignée d'accélérateur jusqu'à aligner le repère en forme de barre de la poignée sur le repère triangulaire de la poignée de direction.

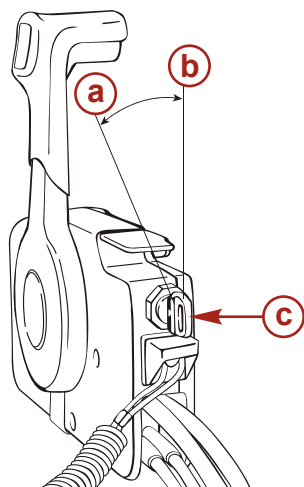
FUNCTIONNEMENT

6. Tirer complètement sur le bouton du starter. Il n'est pas nécessaire d'utiliser le starter lorsque le moteur est chaud.



37521

7. Modèles à commande à distance : Insérer la clé.
8. Tourner la clé sur la position Marche, et l'enfoncer pour actionner le starter. Il n'est pas nécessaire d'enfoncer la clé lorsque le moteur est chaud.

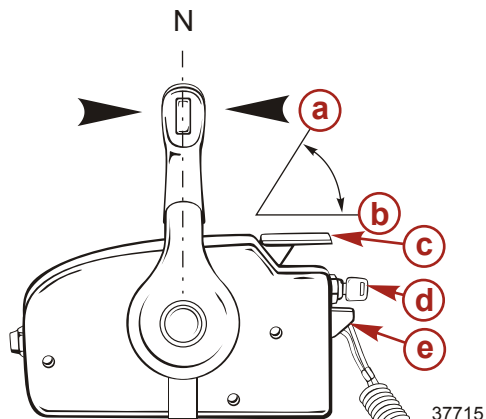


- a - Arrêt
- b - Marche
- c - Enfoncer pour actionner le starter

37466

FUNCTIONNEMENT

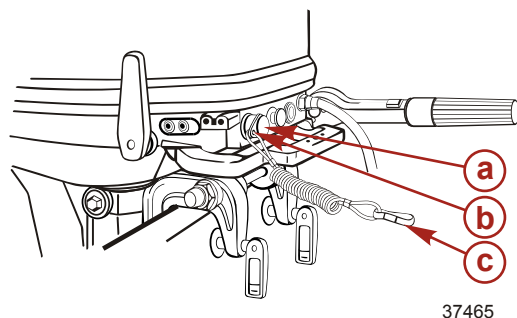
9. Placer le levier d'inversion de marche au Point mort (N) et basculer le levier spécial d'accélérateur en position ouverte.



- a - Position complètement ouverte
- b - Position complètement fermée
- c - Levier spécial d'accélérateur
- d - Contacteur d'allumage à clé
- e - Coupe-circuit d'urgence

PLACER LE COUPE-CIRCUIT D'URGENCE SUR RUN (MARCHÉ)

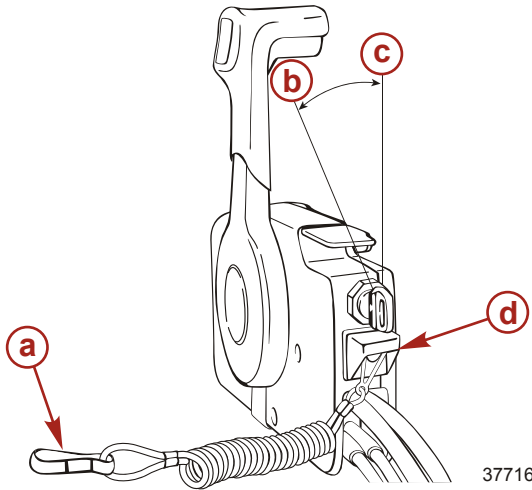
Veiller à attacher le coupe-circuit d'urgence à son corps. Le moteur ne démarre pas tant que le coupe-circuit n'est pas connecté.



Modèles à barre franche

- a - Coupe-circuit d'urgence
- b - Verrouillage de l'interrupteur d'arrêt
- c - Crochet

FONCTIONNEMENT



Modèles à commande à distance

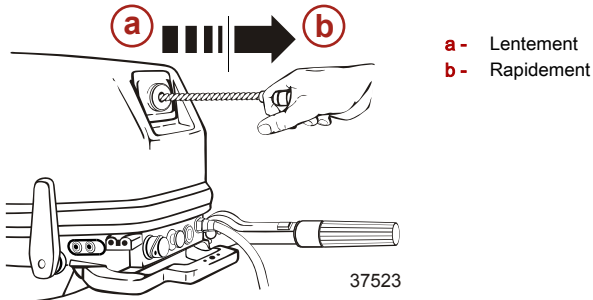
- a -** Crochet
- b -** Arrêt
- c -** Marche
- d -** Coupe-circuit d'urgence

37716

REMARQUE : Le moteur ne démarre pas tant que le coupe-circuit n'a pas été correctement raccordé et verrouillé. Voir **Généralités – Coupe-circuit d'urgence**.

DÉMARRAGE DU MOTEUR

1. Tirer lentement sur le démarreur à rappel jusqu'à percevoir l'enclenchement du démarreur puis tirer rapidement pour lancer le moteur. Laisser le cordon revenir lentement.



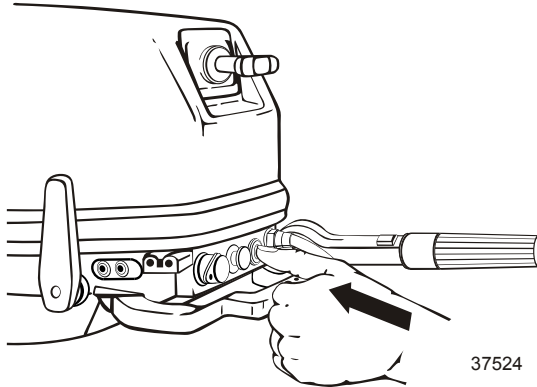
37523

IMPORTANT : Avant de démarrer, lire la liste des vérifications avant le démarrage, les instructions de fonctionnement spéciales et la procédure de rodage du moteur dans la section Fonctionnement.

2. Modèles à barre franche : Appuyer sur le bouton de démarreur.

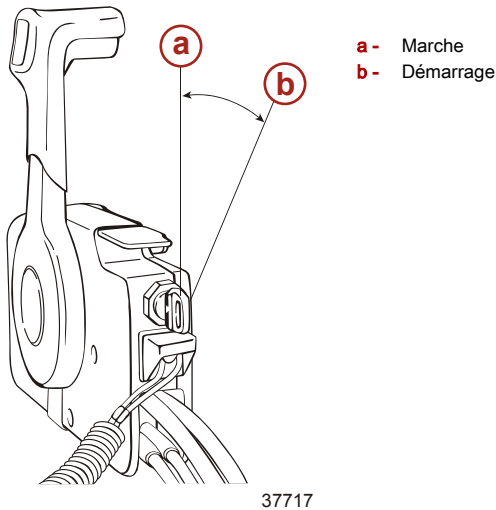
FUNCTIONNEMENT

- Après le démarrage du moteur, relâcher le bouton.



- Modèles à commande à distance : Insérer, enfoncer, puis tourner la clé sur la position de démarrage.

REMARQUE : Lors du redémarrage d'un moteur chaud, tourner simplement la clé en position de démarrage, sans l'enfoncer.



- Après le démarrage du moteur, relâcher la clé qui revient alors automatiquement en position Marche.
- Si le moteur ne démarre pas au bout de 10 secondes, attendre 30 secondes puis essayer à nouveau. Si le moteur commence à caler, le réamorcer (enfoncer la clé) jusqu'à ce qu'il tourne régulièrement.

IMPORTANT : RISQUE D'ACCÉLÉRATION RAPIDE : Avant de mettre le moteur hors-bord en prise, abaisser le régime moteur au ralenti. Ceci empêche une accélération rapide qui peut provoquer la chute des occupants de leur siège ou du bateau, causant des blessures graves, voire mortelles.

FUNCTIONNEMENT

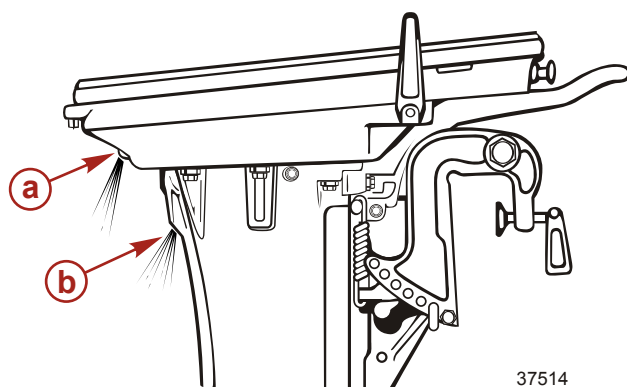
INSTRUCTIONS DE DÉMARRAGE

Température	Procédure de démarrage
Au dessus de 25 °C (77 °F)	Tourner la poignée d'accélérateur en position initiale. Tirer sur le bouton de starter et le démarreur à rappel une fois. Tourner la poignée d'accélérateur sur la position de démarrage, enfoncer le bouton de starter, puis tirer sur le démarreur à rappel jusqu'à ce que le moteur démarre.
15 °C à 25 °C (59 °F–77 °F)	Tourner la poignée d'accélérateur en position de démarrage. Tirer sur le bouton de starter et le démarreur à rappel une fois. Enfoncer le bouton de starter et tirer sur le démarreur à rappel jusqu'à ce que le moteur démarre.
Au-dessous de 15 °C (59 °F)	Tourner la poignée d'accélérateur en position de démarrage. Tirer sur le bouton de starter et sur le démarreur à rappel jusqu'à ce que la combustion se produise. Enfoncer le bouton de starter et tirer sur le démarreur à rappel jusqu'à ce que le moteur démarre.

Réchauffage

Faire tourner le moteur au ralenti pendant environ trois minutes pour le réchauffer avant de naviguer, ce qui permet à l'huile de circuler dans le moteur. Le non-respect de cette consigne réduira la durée de vie du moteur. Pendant le réchauffage, vérifier que l'eau de refroidissement est évacuée par l'orifice indicateur de la pompe à eau.

IMPORTANT : Si le fonctionnement se poursuit alors que l'eau de refroidissement ne s'écoule pas, le moteur risque de surchauffer et d'être endommagé.



- a - Indicateur de pompe à eau
- b - Orifice d'évacuation de l'eau de refroidissement

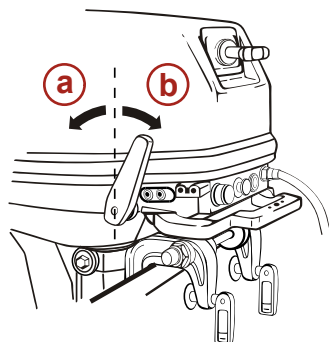
Inversion de marche

MARCHE AVANT

IMPORTANT : L'inversion de marche à haut régime présente des risques. Veiller à ralentir à la vitesse de pêche à la traîne ou au ralenti avant d'inverser de sens de marche.

FUNCTIONNEMENT

Modèles à barre franche : Tourner la poignée d'accélérateur sur ralenti, puis basculer rapidement le levier d'inversion de marche sur Marche avant (F) lorsque le régime moteur est au grand ralenti.

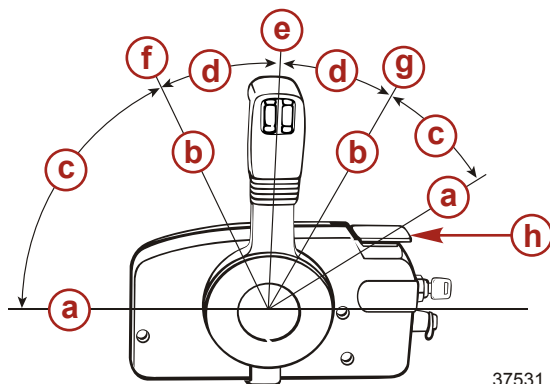


- a - Marche arrière (R)
- b - Marche avant (F)

37713

Modèles à commande à distance : Déplacer le levier spécial d'accélérateur sur la position inférieure, puis basculer le levier d'inversion de marche sur Marche avant (F).

REMARQUE : L'enclenchement de la marche avant n'est pas possible tant le levier spécial d'accélérateur n'est pas en position inférieure.



- a - Position complètement ouverte
- b - Position complètement fermée
- c - Plage d'accélérateur
- d - Plage d'inversion
- e - Point mort (N)
- f - Marche avant (F)
- g - Marche arrière (R)
- h - Levier spécial d'accélérateur

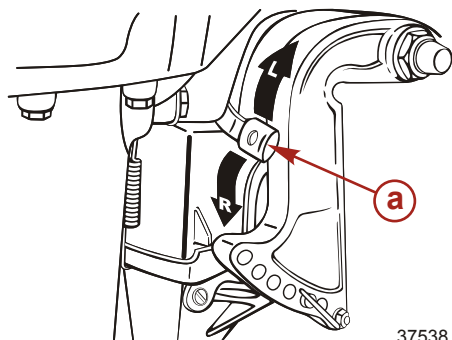
37531

MARCHE ARRIÈRE

Modèles à barre franche : Basculer rapidement le levier d'inversion de marche sur Marche arrière (R) lorsque le régime moteur est au grand ralenti.

FONCTIONNEMENT

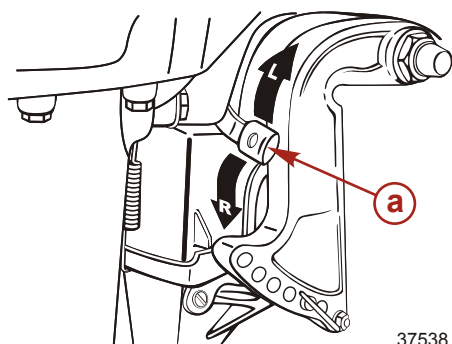
REMARQUE : Vérifier que le levier de blocage en marche arrière est en position verrouillée.



a - Levier de blocage en marche arrière : R = Déverrouillé, L = Verrouillé

Modèles à commande à distance : N'actionner l'inverseur de marche du moteur hors-bord que lorsque le moteur tourne au ralenti. Pour basculer entre la marche avant (F) et la marche arrière (R), commencer par mettre le moteur au ralenti et au point mort (N). Avec le moteur tournant au ralenti, enclencher lentement la marche arrière, puis augmenter progressivement la vitesse en marche arrière.

REMARQUE : Vérifier que le levier de blocage en marche arrière est en position verrouillée.



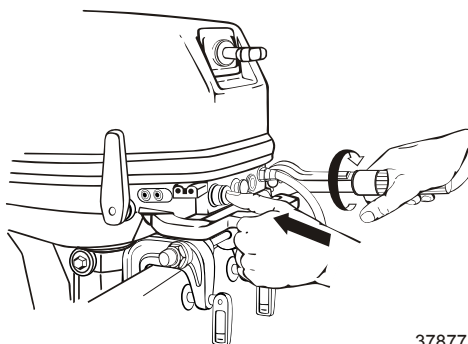
a - Levier de blocage en marche arrière : R = Déverrouillé, L = Verrouillé

Arrêt du moteur

1. Modèles à barre franche : Ralentir à la vitesse de pêche à la traîne en tournant la poignée d'accélérateur sur la position lente.
2. Mettre le levier d'inversion de marche au point mort (N).

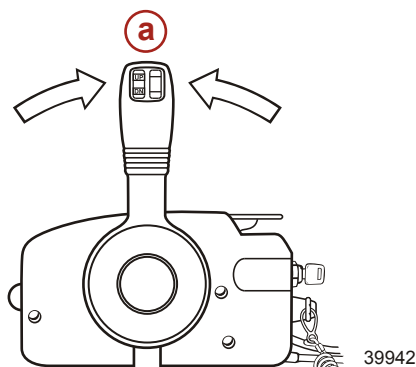
FUNCTIONNEMENT

3. Appuyer sur l'interrupteur d'arrêt jusqu'à ce que le moteur s'arrête de tourner, ou tirer sur le coupe-circuit d'urgence.



37877

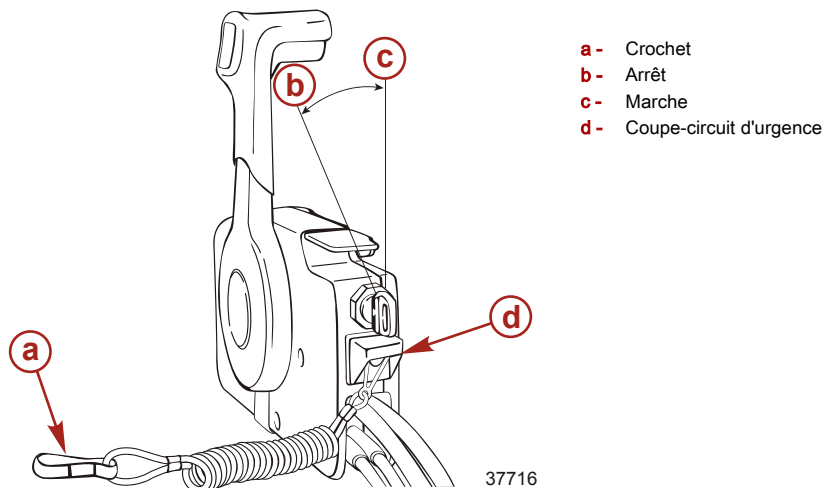
4. Modèles à commande à distance : Mettre le levier de commande à distance au point mort (N) et faire tourner le moteur au ralenti.



39942

FONCTIONNEMENT

5. Mettre la clé sur la position Arrêt, ou tirer sur le coupe-circuit d'urgence.



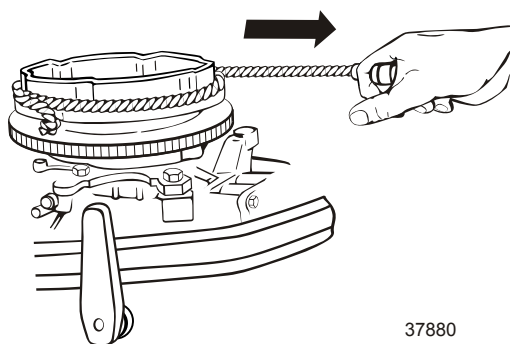
IMPORTANT : Suivre les instructions ci-après :

- **Après l'arrêt du moteur, serrer la vis de purge d'air du bouchon du réservoir.**
- **Débrancher le raccord de carburant du moteur hors-bord.**
- **Pour les modèles à démarrage électrique, débrancher les câbles de la batterie lors des longues périodes d'inutilisation.**

Démarrage d'urgence

Si le système de démarrage ne fonctionne pas, utiliser le cordon de démarreur de rechange (fourni) et suivre les instructions.

1. Vérifier que le coupe-circuit d'urgence est sur marche.
2. Retirer le cordon de démarreur.
3. Enrouler un cordon lanceur de démarreur autour du volant moteur.
4. Utiliser une clé à douille de 10 mm comme poignée pour tirer, comme illustré ci-dessous.



5. Modèles à commande à distance : S'assurer que la clé de contact est sur la position marche.

FONCTIONNEMENT

REMARQUE : S'assurer que le levier d'inversion de marche est au point mort (N).

AVERTISSEMENT

Le volant moteur en mouvement est exposé et peut causer des blessures graves. Veiller à tenir les mains, cheveux, vêtements, outils et tout autre objet à distance du moteur lors de son démarrage ou de son fonctionnement. Ne pas tenter de remettre le démarreur à rappel ou le carénage supérieur en place lorsque le moteur tourne.

ENTRETIEN

Entretien du moteur hors-bord

Pour maintenir le hors-bord en bon état de fonctionnement, il est important d'effectuer les inspections et les entretiens périodiques du moteur prévus dans le **Calendrier d'inspection et d'entretien**. Nous insistons sur l'importance de ces entretiens, afin d'assurer la sécurité du pilote et de celle des passagers, et de garantir la fiabilité de ce moteur hors-bord.

AVERTISSEMENT

L'inobservation des procédures d'inspection et d'entretien du moteur ou toute tentative d'effectuer soi-même des travaux d'inspection ou de réparation sans connaître les méthodes ni les mesures de sécurité correctes présente des risques de blessures graves, voire mortelles, ainsi que des risques de dégâts matériels.

Noter les entretiens effectués dans le **Journal d'entretien** au dos de ce livret. Conserver tous les ordres et reçus des travaux de maintenance.

SÉLECTION DES PIÈCES DE RECHANGE DU MOTEUR HORS-BORD

Nous recommandons les pièces de rechange d'origine et les huiles d'origine Mercury Precision ou Quicksilver.

AVERTISSEMENT

L'utilisation d'une pièce de rechange de qualité inférieure à celle de l'originale peut entraîner des blessures graves, voire mortelles, ainsi qu'une défaillance du produit.

Règlements de l'EPA

Tous les moteurs hors-bord neufs fabriqués par Mercury Marine sont certifiés conformes aux réglementations en matière de lutte contre la pollution atmosphérique applicables aux moteurs hors-bord neufs, établies par l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis. Cette certification dépend des réglages de certains éléments aux normes fixées à l'usine. Pour cette raison, la procédure d'entretien du produit, recommandée par l'usine, doit être respectée à la lettre et, lorsque les conditions le permettent, le produit doit être rétabli pour l'usage initial pour lequel il a été conçu. **L'entretien, le remplacement ou la réparation des dispositifs et des systèmes de contrôle des émissions peuvent être effectués par tout établissement ou personne assurant la réparation des moteurs marins à allumage par étincelle.**

ENTRETIEN

Émissions polluantes

ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION ANTIPOLLUTION

Une étiquette d'homologation antipollution, indiquant les niveaux d'émission et les caractéristiques du moteur liées directement aux émissions, est apposée sur le moteur lors de sa fabrication.

The diagram shows a rectangular label with the Mercury logo on the left and the title "EMISSION CONTROL INFORMATION" on the right. The label contains the following text and fields:

- Top left: **MERCURY**
- Top right: **EMISSION CONTROL INFORMATION**
- Text: "This engine conforms to model year EPA regulations for Marine SI engines. Refer to Owner's Manual for required maintenance."
- Fields: "IDLE SPEED: hp cc" and "FAMILY: "
- Field: "FEL: grkWh"
- Field: "TIMING (IN DEGREES):
- Fields: "Standard spark plug: ", "Suppressor spark plug: ", "GAP:
- Fields: "Valve Clearance (Cold) mm Intake Exhaust

Callouts a-i point to the following fields:

- a: Idle speed
- b: Horsepower
- c: Spark plug timing
- d: Spark plug gap
- e: Valve clearance
- f: Range number
- g: Maximum emissions
- h: Cylinder
- i: Date of manufacture

28405

- a - Ralenti
- b - Puissance du moteur
- c - Calage d'allumage
- d - Écartement des électrodes de bougies et bougies recommandés
- e - Jeu des soupapes (le cas échéant)
- f - Numéro de gamme
- g - Émissions maximum pour cette gamme de moteurs
- h - Cylindrée
- i - Date de fabrication

RESPONSABILITÉ DU PROPRIÉTAIRE

Le propriétaire/utilisateur doit procéder à l'entretien de routine du moteur afin de maintenir les niveaux d'émission en conformité avec les normes d'homologation imposées.

Il ne doit modifier le moteur d'aucune manière qui affecterait sa puissance ou ses niveaux d'émission au point où ils dépasseraient les caractéristiques déterminées en usine.

Calendrier d'inspection et d'entretien

AVANT CHAQUE UTILISATION

- Vérifier que le coupe-circuit d'urgence arrête bien le moteur.
- Vérifier le circuit de carburant pour s'assurer qu'il n'est pas endommagé et qu'il ne présente aucune fuite.
- Vérifier que le moteur est bien fixé au tableau arrière.
- Vérifier que les composants du circuit de direction ne sont ni grippés ni desserrés.
- Modèles à commande à distance – Vérifier que les attaches de la biellette de direction sont bien serrées. Voir la section **Fixations de biellette de direction**.
- Vérifier l'état des pales de l'hélice.

APRÈS CHAQUE UTILISATION

- Rincer le circuit de refroidissement du moteur si le bateau navigue dans des eaux salées ou polluées. Voir la section **Rinçage du circuit de refroidissement**.
- Éliminer tous les dépôts de sel et rincer l'orifice d'échappement de l'hélice et de l'embase à l'eau douce si le bateau navigue en mer.

ENTRETIEN

TOUTES LES 100 HEURES D'UTILISATION OU UNE FOIS PAR AN, À LA PREMIÈRE ÉCHÉANCE

- Lubrifier tous les points de graissage. Lubrifier plus fréquemment en cas d'utilisation en eau de mer. Voir la section **Points de graissage**.
- Inspecter et nettoyer les bougies. Voir la section **Vérification et remplacement des bougies**.
- Vérifier le filtre de la tuyauterie d'essence pour voir s'il n'est pas encrassé. Voir la section **Circuit d'alimentation en carburant**.
- Vérifier les réglages du carburateur si nécessaire. Voir la section **Réglage du carburateur**.
- Vérifier les anodes anticorrosion. Vérifier plus fréquemment en cas d'utilisation en mer. Voir la section **Anodes anti-corrosion**.
- Vidanger et remplacer le lubrifiant de l'embase. Voir la section **Graissage de l'embase**.
- Graisser les cannelures de l'arbre d'entraînement et de l'arbre d'inversion de marche.¹
- Modèles à démarrage électrique – Examiner la batterie. Voir la section **Inspection de la batterie**.
- Modèles à commande à distance – Vérifier le réglage des câbles de commande.¹
- Retirer les dépôts présents sur le moteur à l'aide du produit de nettoyage pour moteurs Power Tune de Mercury Precision ou Quicksilver.
- Vérifier le serrage des boulons, des écrous et des autres fixations.
- Nettoyer le filtre d'aspiration du réservoir de carburant.

TOUTES LES 300 HEURES D'UTILISATION OU TOUS LES TROIS ANS

- Remplacer le rotor de pompe à eau (plus souvent en cas de surchauffe ou de baisse de pression d'eau).¹

AVANT LE REMISAGE

- Voir la section Procédure de remisage. Voir la section **Remisage**.

Rinçage du système de refroidissement

RINÇAGE

Rincer les passages d'eau internes du moteur à l'eau douce après chaque navigation en eaux salées, polluées ou boueuses. Ceci permet d'éviter leur obstruction par accumulation de dépôts.

Utiliser un dispositif de nettoyage Mercury Precision ou Quicksilver (ou équivalent).

IMPORTANT : Le moteur doit être en marche pendant le nettoyage pour que le thermostat s'ouvre et que l'eau circule dans les passages d'eau.

AVERTISSEMENT

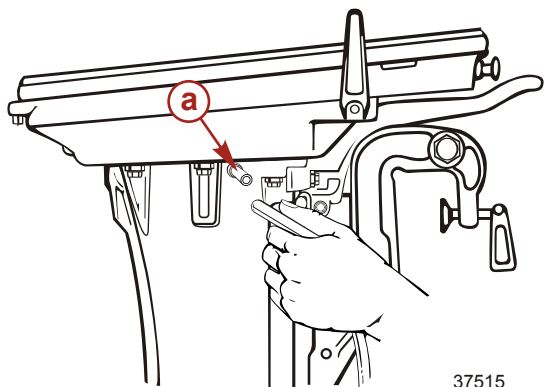
Les hélices en rotation peuvent causer des blessures graves, voire mortelles. Ne jamais faire fonctionner le bateau hors de l'eau avec une hélice installée. Avant d'installer ou de retirer une hélice, mettre l'embase au point mort et engager le coupe-circuit d'urgence pour empêcher la mise en marche du moteur. Placer une cale de bois entre la pale d'hélice et la plaque anti-ventilation.

1. Retirer le bouchon d'eau du moteur et visser le bouchon de rinçage associé (adaptateur de tuyau).

1. Faire effectuer l'entretien de ces pièces par un revendeur agréé.

ENTRETIEN

2. Raccorder un tuyau au bouchon de rinçage pour rincer l'intérieur du moteur avec de l'eau. Veiller à obstruer l'admission d'eau de refroidissement et l'admission d'eau de refroidissement secondaire avec du ruban d'étanchéité.



a - Bouchon de rinçage

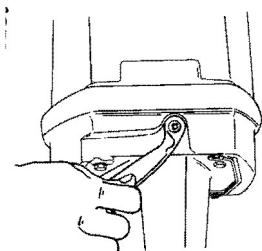
37515

3. Avec le levier d'inversion de marche au point mort (N), faire tourner le moteur au ralenti de manière à ce que l'eau rince le système de refroidissement pour éliminer l'eau de mer et les impuretés.

Retrait et installation du capot supérieur

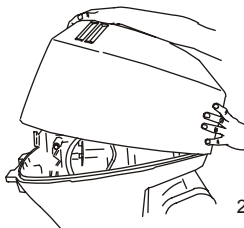
RETRAIT

1. Déverrouiller le verrou arrière en poussant le levier vers le bas.



29054

2. Relever l'arrière du capot et désengager le crochet avant.



26851

INSTALLATION

1. Engager le crochet avant et pousser le capot sur le joint du capot.

ENTRETIEN

2. Pousser le capot vers le bas et déplacer le levier de verrouillage arrière vers le haut pour verrouiller.

Inspection de la batterie

La batterie doit être inspectée à intervalles réguliers pour assurer un bon démarrage du moteur.

IMPORTANT : Lire les consignes de sécurité et d'entretien qui accompagnent la batterie.

1. Arrêter le moteur avant d'effectuer l'entretien de la batterie.
2. Vérifier que la batterie est bien fixée et immobile.
3. Les bornes des câbles de la batterie doivent être propres, bien serrés et montés correctement. Positif sur positif et négatif sur négatif.
4. Vérifier que la batterie est équipée d'une protection isolante pour éviter les courts-circuits accidentels de ses bornes.

Système d'alimentation en carburant

CIRCUIT D'ALIMENTATION EN CARBURANT

AVERTISSEMENT

Éviter les risques de blessures graves, voire mortelles, que peuvent provoquer un incendie ou une explosion d'essence. Suivre attentivement toutes les instructions d'entretien du circuit d'alimentation en carburant. Toujours arrêter le moteur, NE PAS fumer et s'assurer de l'absence de flammes nues ou d'étincelles sur le lieu d'entretien d'un élément quelconque du circuit d'alimentation en carburant.

Avant de procéder à l'entretien d'un élément du circuit d'alimentation en carburant, arrêter le moteur et débrancher la batterie. Vidanger entièrement le circuit d'alimentation. Récupérer et entreposer le carburant dans un récipient homologué. Essuyer immédiatement tout carburant renversé. Les matériaux utilisés pour circonscrire l'écoulement doivent être mis au rebut dans un récipient homologué. Tout entretien du circuit d'alimentation en carburant doit être effectué dans un endroit bien aéré. Vérifier toute réparation terminée pour s'assurer qu'il n'y a aucune fuite de carburant.

INSPECTION DE LA TUYAUTERIE D'ESSENCE

Examiner la tuyauterie d'essence et la poire d'amorçage pour vérifier qu'elles ne présentent pas de signes de craquelures, de boursoufflures, de fuites, de durcissement ou d'autres détériorations ou dommages. Si c'est le cas, la tuyauterie d'essence ou la poire d'amorçage doivent être remplacées.

FILTRE À CARBURANT DU MOTEUR

Examiner la cuvette de regard pour voir si de l'eau s'y est accumulée et examiner l'élément filtrant pour voir si des dépôts ne s'y sont pas formés. Nettoyer le réservoir et les filtres en procédant comme suit.

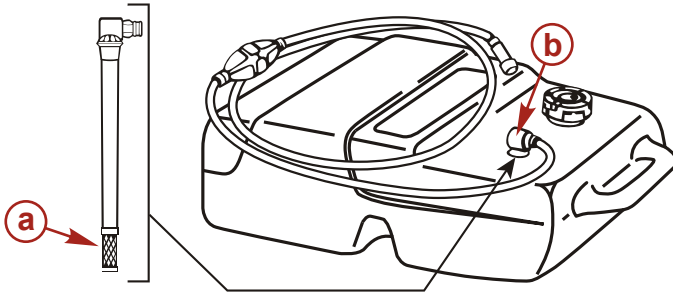
NETTOYAGE DU RÉSERVOIR DE CARBURANT

1. L'eau ou les impuretés présentes dans le réservoir de carburant peuvent causer des pannes de moteur.
2. Nettoyer le réservoir aux intervalles spécifiés ou après une longue période d'entreposage (supérieure à trois mois).

Les filtres à carburant se trouvent à l'intérieur du réservoir de carburant et sur le moteur.

ENTRETIEN

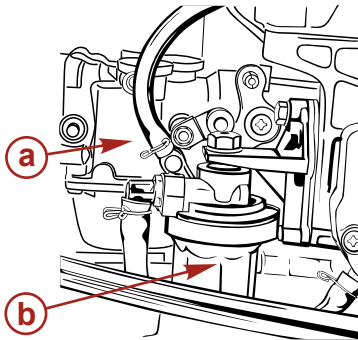
1. Dévisser les quatre vis, retirer la cartouche, puis nettoyer le filtre à carburant.



37711

- a - Filtre : Dévisser le coude de prise de carburant, puis le nettoyer.
- b - Coude de prise de carburant

2. Retirer la cuve de filtre à carburant, puis nettoyer le filtre à carburant sur le moteur hors-bord.



- a - Carburateur
- b - Cuve de filtre à carburant

37710

Remplacement des fusibles – Modèles à commande à distance et démarrage électrique

IMPORTANT : Toujours disposer de fusibles SFE de 20 A de recharge.

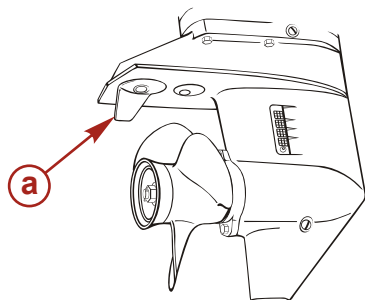
Un fusible SFE de 20 A protège le circuit de démarrage électrique des surcharges. Si le fusible est grillé, le démarreur électrique ne fonctionne pas. Essayer d'identifier et de corriger la cause de la surcharge. Si la cause ne peut pas être identifiée, le fusible risque de griller de nouveau. Remplacer le fusible par un de même calibre.

Anode anticorrosion

Le moteur hors-bord est équipé d'une anode anticorrosion montée sur l'embase et le cylindre. Une anode contribue à protéger le moteur hors-bord de la corrosion galvanique en laissant son métal être lentement corrodé à la place des métaux du moteur.

ENTRETIEN

Il est nécessaire d'examiner régulièrement les anodes, particulièrement en eaux salées où l'érosion est accélérée. Pour maintenir cette protection anticorrosion, toujours remplacer l'anode avant qu'elle ne soit complètement érodée. Ne jamais peindre l'anode ni lui appliquer de revêtement protecteur pour ne pas réduire son efficacité.



a - Anode (dérive)

37879

Important :

- Avant de remplacer l'anode, retirer le capuchon de bougie, pour s'assurer que le moteur ne démarre pas, puis vérifier et remplacer l'anode.
- Si l'anode est usée ou absente, les parties en aluminium du moteur hors-bord se corrodent plus rapidement ce qui peut entraîner l'écaillage de la peinture et des dommages à la surface.

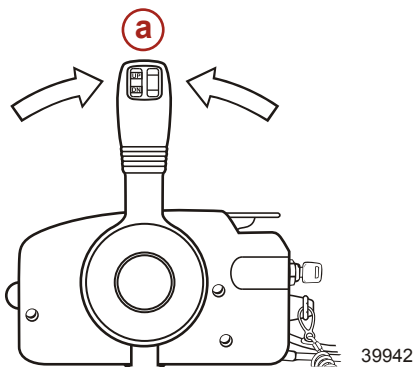
Remplacement de l'hélice

▲ AVERTISSEMENT

Les hélices en rotation peuvent causer des blessures graves, voire mortelles. Ne jamais faire fonctionner le bateau hors de l'eau avec une hélice installée. Avant d'installer ou de retirer une hélice, mettre l'embase au point mort et engager le coupe-circuit d'urgence pour empêcher la mise en marche du moteur. Placer une cale de bois entre la pale d'hélice et la plaque anti-ventilation.

DÉPOSE DE L'HÉLICE

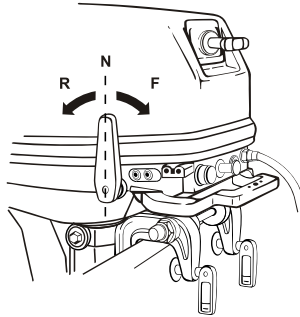
1. Modèle à commande à distance : Mettre le moteur hors-bord au point mort (N).



39942

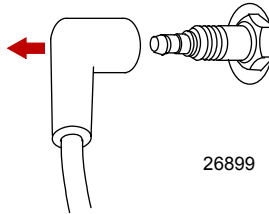
ENTRETIEN

2. Modèle à barre franche : Placer le levier d'inversion de marche au point mort (N).



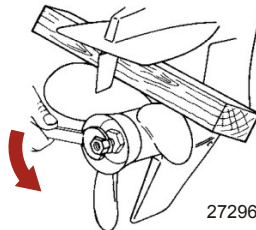
38030

3. Débrancher les fils de bougie pour empêcher le démarrage du moteur.



26899

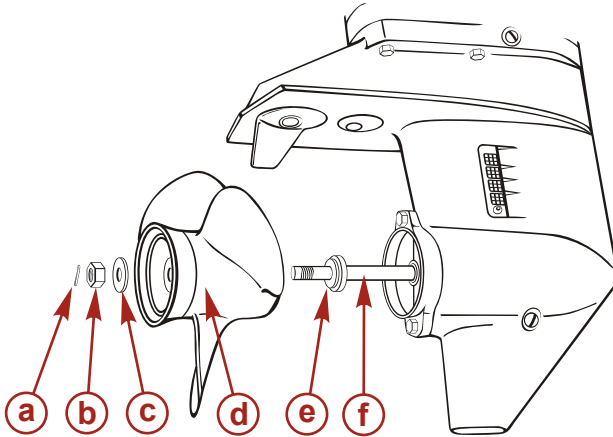
4. Placer une cale de bois entre l'embase et l'hélice pour maintenir l'hélice.



27296



ENTRETIEN

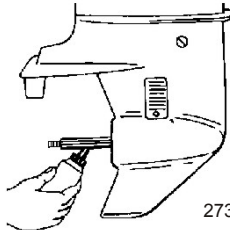
5. Retirer la goupille fendue, l'écrou d'hélice et la rondelle.



37520

- a- Goupille fendue
 - b- Écrou
 - c- Rondelle
 - d- Hélice
 - e- Support de poussée d'hélice
 - f- Arbre d'hélice
6. Retirer l'hélice de l'arbre d'hélice en la tirant directement. Si l'hélice est grippée sur l'arbre d'hélice et ne peut pas être retirée, la faire retirer par un revendeur agréé.
7. Appliquer une couche de graisse anticorrosion Quicksilver ou Mercury Precision ou 2-4-C au Téflon sur l'arbre d'hélice.

N° de pièce du tube	Description	Emplacement	N° de pièce
 94	Graisse anticorrosion	Arbre d'hélice	92-802867 Q1
 95	Graisse 2-4-C au téflon	Arbre d'hélice	92-802859Q 1



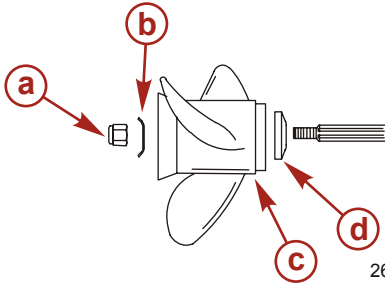
27344

ENTRETIEN

IMPORTANT : Pour éviter la corrosion et le grippage du moyeu d'hélice sur l'arbre d'hélice (particulièrement en eaux salées), toujours appliquer une couche de la graisse recommandée sur l'arbre d'hélice aux intervalles d'entretien recommandés et chaque fois que l'hélice est retirée.

INSTALLATION DE L'HÉLICE

1. Installer le support de poussée d'hélice, l'hélice, la rondelle, l'écrou et la goupille fendue sur l'arbre d'hélice.



- a - Goupille fendue
- b - Écrou
- c - Rondelle
- d - Hélice
- e - Support de poussée d'hélice

2. Mettre le frein d'écrou d'hélice sur les broches. Placer une cale de bois entre l'embase et l'hélice puis serrer l'écrou d'hélice au couple spécifié.

Description	N.m	lb. in.	lb. ft.
Écrou d'hélice	75		55

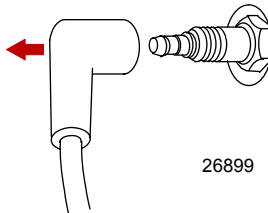
3. Installer les fils d'allumage.

Vérification et remplacement des bougies

⚠ AVERTISSEMENT

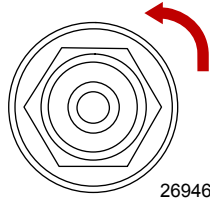
Des capuchons de protection de bougies endommagés peuvent émettre des étincelles susceptibles d'enflammer les vapeurs de carburant présentes sous le carénage du moteur et causer des blessures graves, voire mortelles, consécutives à un incendie ou à une explosion. Pour éviter de détériorer les capuchons de protection des bougies, ne jamais utiliser d'objets acérés ou d'outils métalliques pour les extraire.

1. Retirer les capuchons de protection des bougies. Tordre légèrement les capuchons de protection en caoutchouc et les retirer.

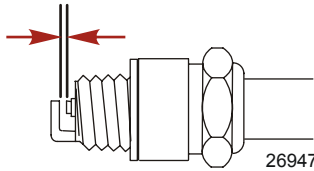


ENTRETIEN

- Retirer les bougies pour vérifier leur état. Remplacer les bougies si les électrodes sont usées ou si l'isolant est rugueux, fendu, cassé, cloqué ou encrassé.



- Régler l'écartement des électrodes de bougies selon les spécifications.



Bougie	
Écartement des électrodes de bougies	1,0 mm (0.035 in.)

- Avant d'installer les bougies, nettoyer toute saleté présente sur les sièges de bougie. Installer les bougies à la main puis les serrer d'un quart de tour ou au couple spécifié.

Description	N.m	lb. in.	lb. ft.
Bougie	27		20

Points de graissage

Il est important de vérifier et d'entretenir régulièrement le moteur hors-bord. Les intervalles d'entretien doivent être déterminés en fonction du nombre d'heures ou du nombre de mois, à la première échéance. Pour obtenir des instructions d'entretien et de maintenance périodiques, contacter le revendeur Mercury local.

Élément	Toutes les 50 heures ou tous les 3 mois	Toutes les 100 heures ou tous les 6 mois	Action
Pièces coulissantes et rotatives	Oui	Oui	Appliquer et injecter de la graisse
Graisseurs	Oui	Oui	Appliquer et injecter de la graisse

Graissage de l'embase

GRAISSAGE DE L'EMBASE

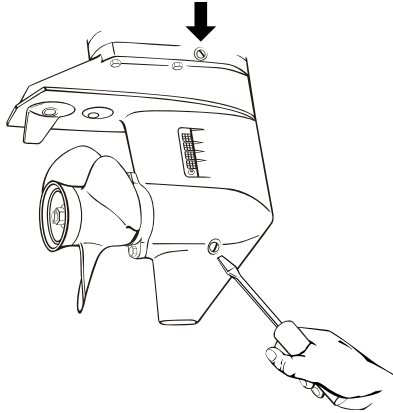
En cas d'ajout ou de vidange du lubrifiant de l'embase, examiner visuellement le lubrifiant pour voir s'il contient de l'eau. Si c'est le cas, il se peut que l'eau se soit déposée au fond et s'écoule avant le lubrifiant ou qu'elle se soit mélangée à ce dernier, lui donnant une couleur laiteuse. En présence d'eau, faire vérifier l'embase par le revendeur. La présence d'eau dans le lubrifiant peut entraîner une défaillance prématurée des roulements ou cette eau se transformera en glace en cas de gel, ce qui endommagera l'embase.

ENTRETIEN

À chaque retrait du bouchon de remplissage/de vidange, examiner son côté aimanté pour la présence éventuelle de particules métalliques. La présence d'une petite quantité de limaille ou de fines particules métalliques indique une usure normale des engrenages. Une accumulation excessive de limaille ou de grosses particules métalliques (copeaux) peut indiquer une usure anormale des engrenages et doit être signalée à un revendeur agréé.

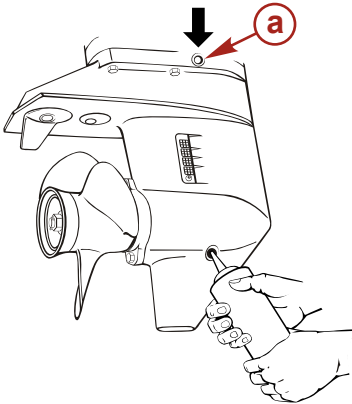
VIDANGE DE L'HUILE POUR EMBASE

1. Placer le moteur hors-bord en position verticale de fonctionnement.
2. Placer une cuvette de vidange sous le moteur hors-bord.
3. Retirer les bouchons d'huile (supérieur et inférieur) et vidanger complètement l'huile pour embase.



37849

4. Placer un tube de lubrifiant dans l'orifice de remplissage/de vidange et ajouter du lubrifiant jusqu'à ce qu'il en apparaisse au niveau de l'orifice du bouchon d'huile supérieur.



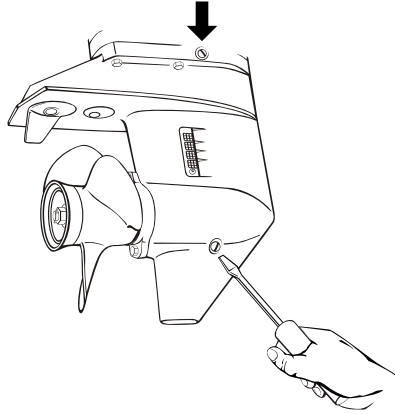
a - Orifice de bouchon d'huile supérieur

37848

5. Installer le bouchon d'huile supérieur avant de retirer le tube de lubrifiant.

ENTRETIEN

6. Retirer le tube de lubrifiant et installer le bouchon d'huile inférieur.



37849

CONTENANCE EN LUBRIFIANT DE L'EMBASE

La contenance en lubrifiant de l'embase est d'environ 280 cm³ (9.5 fl oz).

RECOMMANDATION EN LUBRIFIANT DE L'EMBASE

Lubrifiant pour engrenages Mercury ou Quicksilver Premium ou High Performance.

Moteur hors-bord immergé

Un moteur immergé nécessite un entretien par un revendeur agréé dans les quelques heures qui suivent son repêchage, afin de minimiser les dégâts internes dus à la corrosion une fois que le moteur a été ramené à l'air libre.

Les mesures d'urgence à prendre en cas d'immersion d'un moteur hors-bord sont les suivantes :

1. Le sortir immédiatement de l'eau et le nettoyer à l'eau douce pour éliminer le sel ou la saleté.
2. Retirer les bougies et vidanger complètement l'eau du moteur en tirant plusieurs fois sur le démarreur à rappel.
3. Injecter suffisamment d'huile d'origine par le trou de bougie et dans le carter moteur depuis le côté carburateur. Tirer plusieurs fois sur le démarreur à rappel pour faire circuler l'huile dans le moteur.

ENTREPOSAGE

Préparation au remisage

Le principal facteur à prendre en considération lors de la préparation au remisage du moteur hors-bord est sa protection contre la rouille, la corrosion et les dégâts causés par le gel de l'eau contenue dans le moteur.

Il convient de procéder comme suit pour préparer le moteur hors-bord au remisage de fin de saison ou à un remisage prolongé (deux mois ou plus).

▲ ATTENTION


Ne jamais faire démarrer ni faire tourner le moteur hors-bord (même pendant quelques instants) si de l'eau ne circule pas par les orifices d'admission d'eau de refroidissement de l'embase pour éviter d'endommager la pompe à eau (en la faisant tourner à sec) ou de surchauffer le moteur.

CIRCUIT D'ALIMENTATION EN CARBURANT

IMPORTANT : L'essence contenant de l'alcool (éthanol ou méthanol) peut entraîner la formation d'acide au cours du remisage, ce qui risque d'endommager le circuit d'alimentation en carburant. Si l'essence utilisée contient de l'alcool, il est conseillé de vidanger au maximum le réservoir, la tuyauterie du réservoir d'essence du bateau et le circuit d'alimentation du moteur.

Remplir le réservoir de carburant et le circuit d'alimentation en carburant du moteur avec du carburant traité (stabilisé) pour éviter la formation de vernis et de gomme. Procéder selon les instructions suivantes.

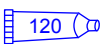
- Réservoir de carburant portatif - Verser la quantité nécessaire de stabilisant pour essence (conformément à la notice du produit) dans le réservoir. Faire basculer le réservoir de carburant plusieurs fois pour mélanger le stabilisant au carburant.
- Réservoir de carburant fixe - Verser la quantité nécessaire de stabilisant pour essence (conformément à la notice du produit) dans un récipient séparé et ajouter environ 1 litre (1 qt U.S.) d'essence. Verser ce mélange dans le réservoir de carburant.
- Mettre le moteur à l'eau ou raccorder un accessoire de nettoyage pour faire circuler de l'eau de refroidissement. Laissez le moteur tourner pendant dix minutes pour permettre au carburant de remplir le circuit d'alimentation du moteur.

Dispositif de rinçage	91-44357Q 2
 9192	Se fixe aux prises d'eau ; permet l'arrivée d'eau douce pour le rinçage du circuit de refroidissement ou le fonctionnement du moteur.

Protection des composants externes du moteur

- Graisser tous les composants du moteur répertoriés dans la section **Entretien - Programme d'inspection et d'entretien**.
- Effectuer toute retouche de peinture nécessaire. Consulter le revendeur sur la peinture à utiliser.
- Pulvériser du produit anticorrosif Quicksilver ou Mercury Precision sur les surfaces métalliques extérieures (à l'exception des anodes anticorrosion).

ENTREPOSAGE

N° de pièce du tube	Description	Emplacement	N° de pièce
	Produit anticorrosif Corrosion Guard	Surfaces métalliques externes	92-802878Q55

Protection des composants internes du moteur

REMARQUE : S'assurer que le circuit d'alimentation en carburant est prêt pour le remisage. Voir **Système d'alimentation en carburant**, ci-dessus.

IMPORTANT : Voir la section **Entretien – Vérification et remplacement de la bougie pour la procédure correcte de retrait des capuchons de protection de la bougie**.

- Mettre le moteur à l'eau ou raccorder un accessoire de nettoyage pour faire circuler de l'eau de refroidissement. Mettre le moteur en marche et le laisser tourner au point mort pour le faire chauffer.
- Tandis que le moteur tourne au ralenti accéléré, couper l'alimentation en carburant en débranchant la tuyauterie du réservoir d'essence du bateau. Lorsque le moteur commence à caler, vaporiser rapidement du produit protecteur pour entreposage Storage Seal Quicksilver ou Mercury Precision dans le carburateur jusqu'à ce que le moteur s'arrête suite à une panne sèche.
- Retirer les bougies et pulvériser du produit protecteur pour entreposage Storage Seal sur le pourtour intérieur du cylindre pendant cinq secondes.
- Faire tourner plusieurs fois le volant moteur à la main pour répartir le produit protecteur pour entreposage Storage Seal dans le cylindre. Remettre la bougie en place.

Carter d'engrenage

- Vidangez et remplacez le lubrifiant du carter d'engrenage (consultez les instructions données à ce sujet au chapitre Entretien).

Positionnement du moteur hors-bord lors du remisage

Conserver le moteur hors-bord en position droite (à la verticale) pour permettre à l'eau de s'écouler.

AVIS

Le moteur hors-bord risque d'être endommagé s'il est remisé en position inclinée. L'eau emprisonnée dans les passages de refroidissement ou de l'eau de pluie accumulée dans l'orifice d'échappement de l'hélice de l'embase peut geler. Entreposer le moteur hors-bord en position complètement abaissée.

Remisage de la batterie

- Suivre les instructions du fabricant de la batterie relatives au remisage et à la recharge.
- Déposer la batterie du bateau et vérifier le niveau d'eau. La recharger si nécessaire.
- Conserver la batterie dans un local frais et sec.
- Vérifier périodiquement le niveau d'eau et recharger la batterie pendant le remisage.

DÉPANNAGE

Le démarreur ne lance pas le moteur (modèles à démarreur électrique)

CAUSES POSSIBLES

- Modèles à commande à distance – Le fusible de 20 A est grillé dans le circuit de démarrage. Voir la section **Entretien** .
- Le moteur hors-bord n'est pas au point mort.
- La batterie est faible ou les connexions sont lâches ou corrodées.
- La clé de contact est défectueuse.
- Le câblage ou la connexion électrique sont défectueux.
- Le démarreur ou son solénoïde sont défectueux.

Le moteur ne démarre pas

CAUSES POSSIBLES

- Le coupe-circuit d'urgence n'est pas sur « RUN » (Marche).
- La procédure de démarrage n'a pas été respectée. Voir la section **Fonctionnement** .
- L'essence est trop vieille ou contaminée.
- Le moteur est noyé. Voir la section **Fonctionnement** .
- Le carburant ne parvient pas au moteur.
 - a. Le réservoir de carburant est vide.
 - b. L'évent du réservoir n'est pas ouvert ou est bouché.
 - c. La conduite de carburant est débranchée ou vrillée.
 - d. La poire d'amorçage n'a pas été actionnée.
 - e. La soupape à clapet de la poire d'amorçage est défectueuse.
 - f. Le filtre à carburant est bouché. Voir la section **Entretien** .
 - g. La pompe à carburant est défectueuse.
 - h. Le filtre du réservoir de carburant est bouché.
- Un composant du circuit d'allumage est défectueux.
- Les bougies sont sales ou défectueuses. Voir la section **Entretien** .

Le moteur ne tourne pas régulièrement

CAUSES POSSIBLES

- Les bougies sont sales ou défectueuses. Voir la section **Entretien** .
- Le montage et les réglages ne sont pas corrects.
- Le carburant ne parvient pas librement au moteur.
 - Le filtre à carburant est bouché. Voir la section **Entretien** .
 - Le filtre du réservoir de carburant est bouché.
 - Soupape anti-siphon du réservoir de carburant bouché.
 - La tuyauterie d'essence est vrillée ou pincée.
- La pompe à carburant est défectueuse.
- Un composant du circuit d'allumage est défectueux.

Perte de puissance

CAUSES POSSIBLES

- Le volet des gaz n'est pas complètement ouvert.

DÉPANNAGE

- L'hélice est endommagée ou sa taille n'est pas correcte.
- Calage du moteur, réglages ou configuration incorrects.
- Le bateau est trop chargé ou sa charge est mal répartie.
- La cale contient trop d'eau.
- Le fond du bateau est sale ou endommagé.

La batterie se décharge

CAUSES POSSIBLES

- Les connexions de la batterie sont lâches ou corrodées.
- Le niveau d'électrolyte est trop bas.
- La batterie est usée ou inefficace.
- Trop d'accessoires électriques sont utilisés.
- Le redresseur, l'alternateur ou le régulateur de tension sont défectueux.

PIÈCES ASSOCIÉES

Pièces associées

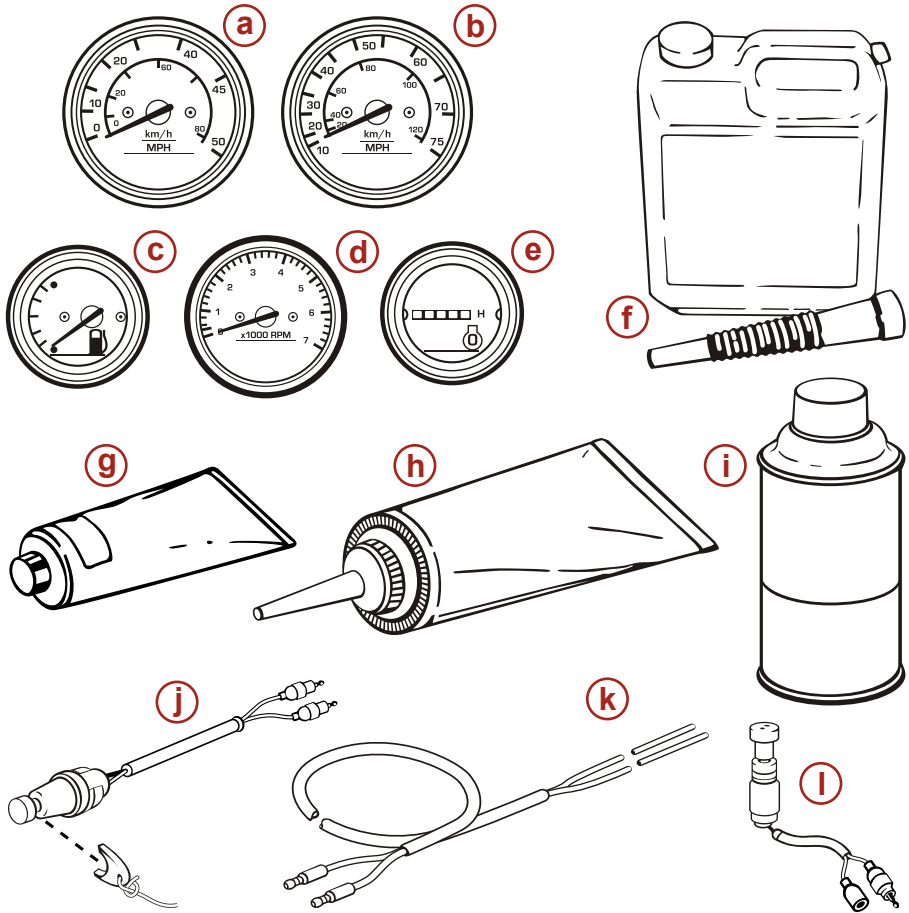
	Désignation	Quantité	Dimensions
Outillage d'entretien	Trousse à outils	1	
	Pinces	1	
	Clé à douille	1	10 x 13 mm
	Clé à douille	1	21 mm
	Poignée de clé à douille	1	
	Tournevis	1	
Pièces de rechange	Cordon de démarreur	1	1 000 mm
	Bougie	1	NGK B7HS-10 ou Champion L82C (écartement : 1,0 mm - 0.035 in.)
	Goupille fendue	1	
Autre*	Réservoir de carburant	1	
	Poire d'amorçage	1 jeu	
	Boîtier de commande à distance	1 jeu	
	Accessoire de commande à distance	1 jeu	
	Biellette de direction	1 jeu	
	Bouchon de rinçage	1	

* Accessoire non inclus comme accessoires de série sur certains marchés.

ACCESSOIRES

Accessoires

ACCESSOIRES EN OPTION

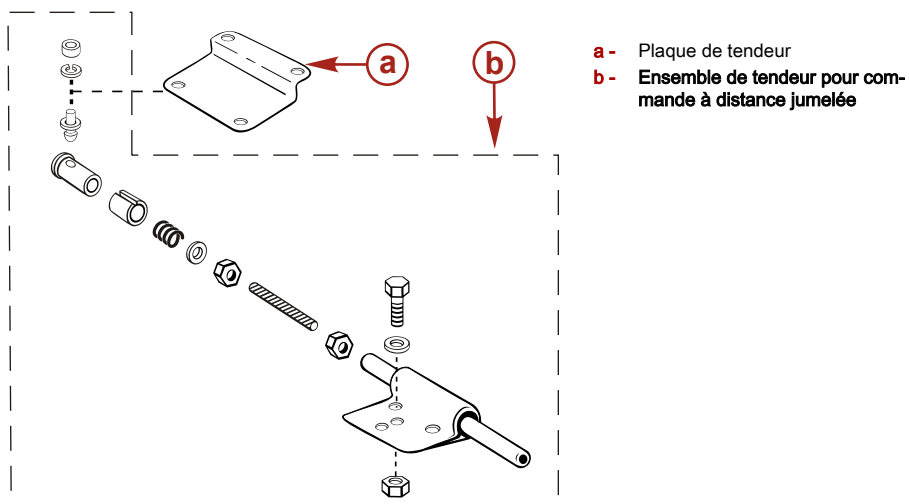


37846

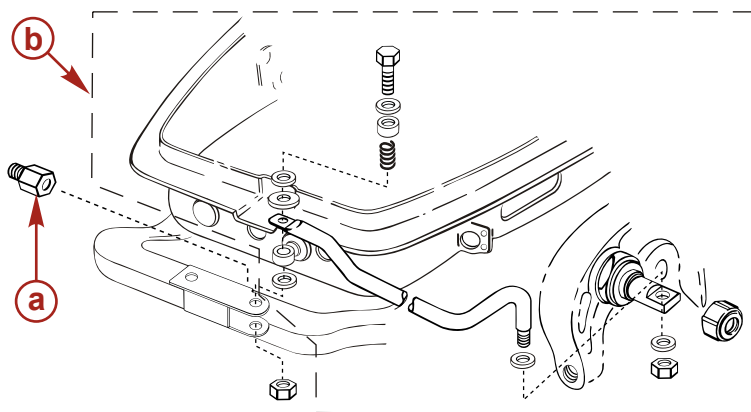
- a** - Compteur de vitesse (50 MPH)
- b** - Compteur de vitesse (75 MPH)
- c** - Jauge de carburant
- d** - Compte-tours
- e** - Compteur horaire
- f** - Huile moteur d'origine
- g** - Graisse d'origine (50 g, 250 g)
- h** - Huile pour embase d'origine (260 cm³, 500 cm³)
- i** - Peinture pour retouches en aérosol (300 ml)

ACCESSOIRES

- j- Interrupteur d'arrêt
- k- Cordon de rallonge, léger
- l- Contacteur à témoin lumineux pour compteur



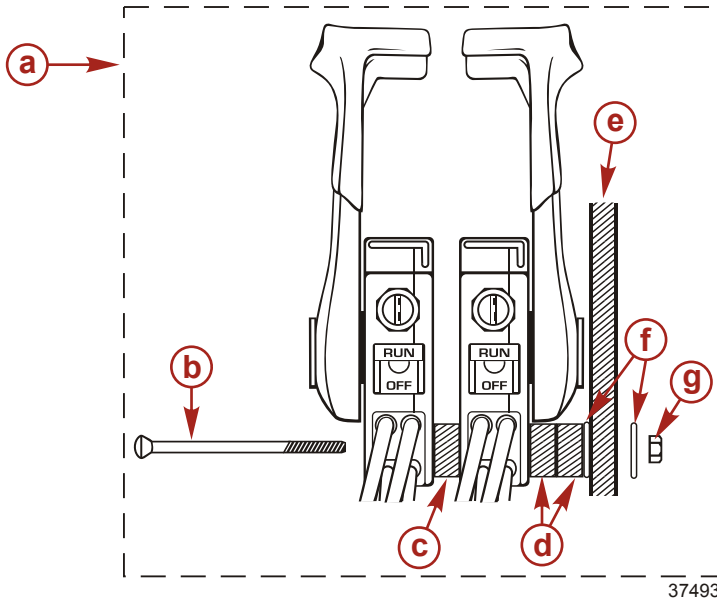
37540



37506

- a - Entretoise de direction
- b - Bielle de direction (standard : type EP)

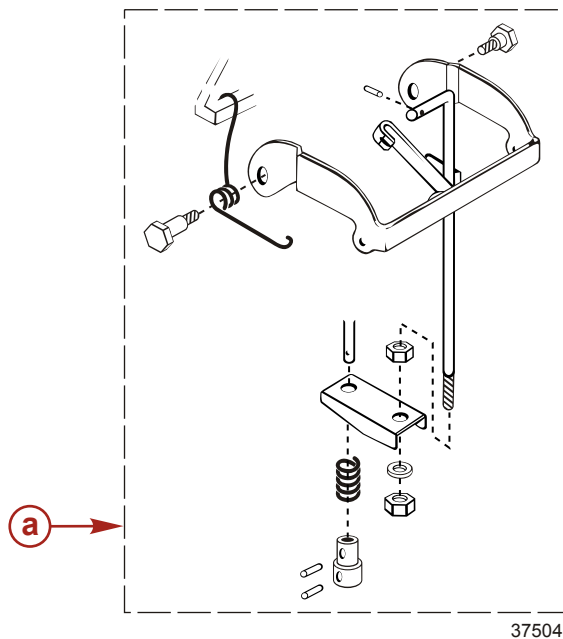
ACCESSOIRES



37493

- a - Kit de boîtier de commande à distance jumelée**
- b - 3 vis (incluses dans le kit)**
- c - 3 entretoises (incluses dans le kit)**
- d - 6 entretoises**
- e - Coque**
- f - 6 rondelles**
- g - 3 écrous**

ACCESSOIRES



a - Kit de blocage en marche arrière automatique

37504

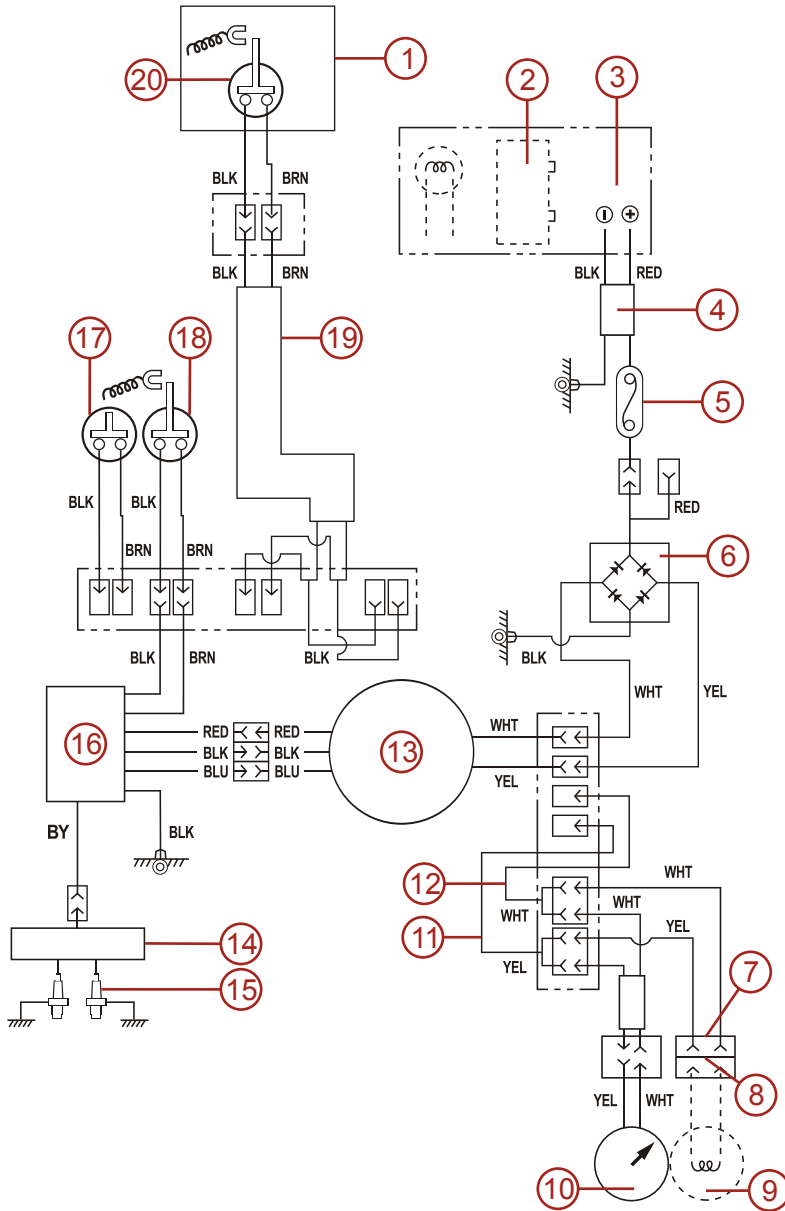
SCHÉMAS DE CÂBLAGE

Schémas de câblage

ABRÉVIATIONS DES CODES DE COULEUR DES FILS

Abréviations des codes de couleur				
BLK	Noir		BLU	Bleu
BRN	Marron		GRY	Gris
GRN	Vert		ORN ou ORG	Orange
PNK	Rose		PPL ou PUR	Violet
RED	Rouge		TAN	Beige
WHT	Blanc		YEL	Jaune
LT ou LIT	Clair		DK ou DRK	Foncé

SCHÉMAS DE CÂBLAGE

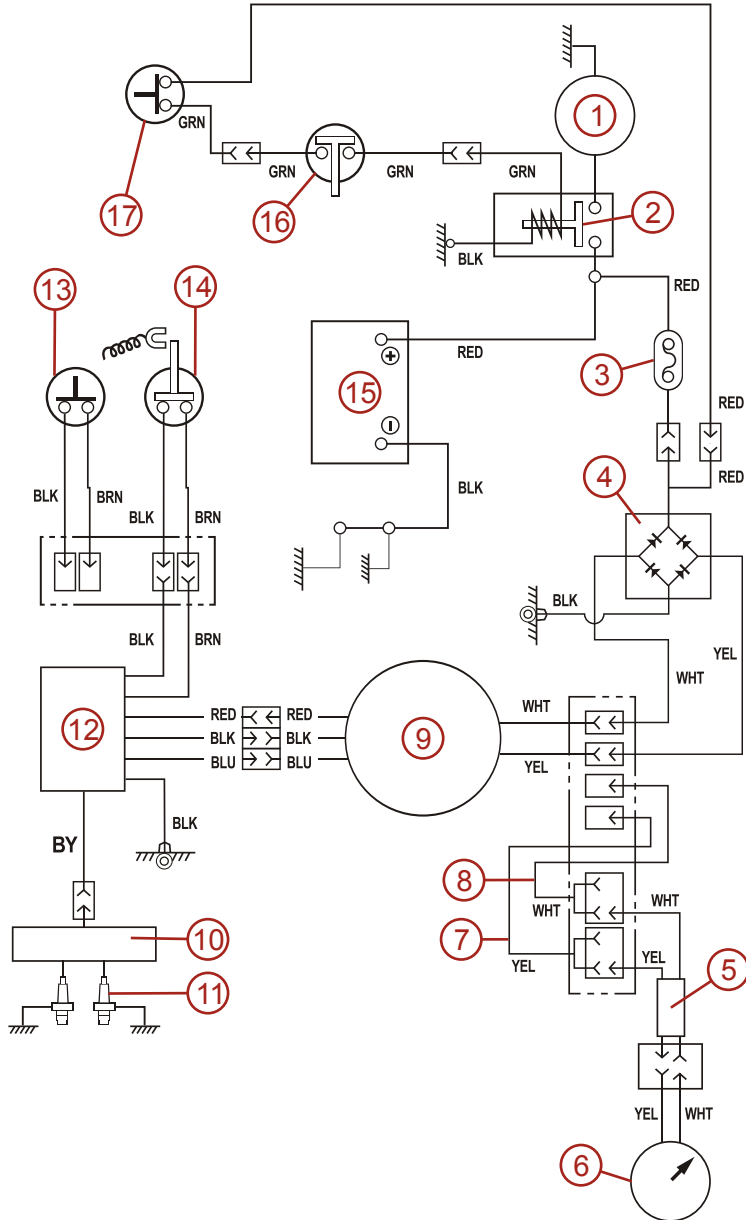


37842

SCHÉMAS DE CÂBLAGE

- | | | | |
|-------------|---------------------------------------|-------------|---|
| 1 - | Boîtier de commande à distance | 12 - | Câble séparé (blanc) (en option) |
| 2 - | Batterie | 13 - | Volant magnétique |
| 3 - | 12 V, 800 W (cc) | 14 - | Bobine d'allumage |
| 4 - | Cordon de rallonge (en option) | 15 - | Bougie |
| 5 - | Fusible (15 A) | 16 - | Unité de décharge de condensateur |
| 6 - | Redresseur (en option) | 17 - | Interrupteur d'arrêt (en option) |
| 7 - | Cordon de rallonge, léger (en option) | 18 - | Interrupteur d'arrêt |
| 8 - | Fiche (en option) | 19 - | Cordon d'arrêt de commande à distance (en option) |
| 9 - | Voyant (12 V, 80 W) (ca) | 20 - | Interrupteur d'arrêt de commande à distance |
| 10 - | Compte-tours (en option) | | |
| 11 - | Câble séparé (jaune) (en option) | | |

SCHÉMAS DE CÂBLAGE

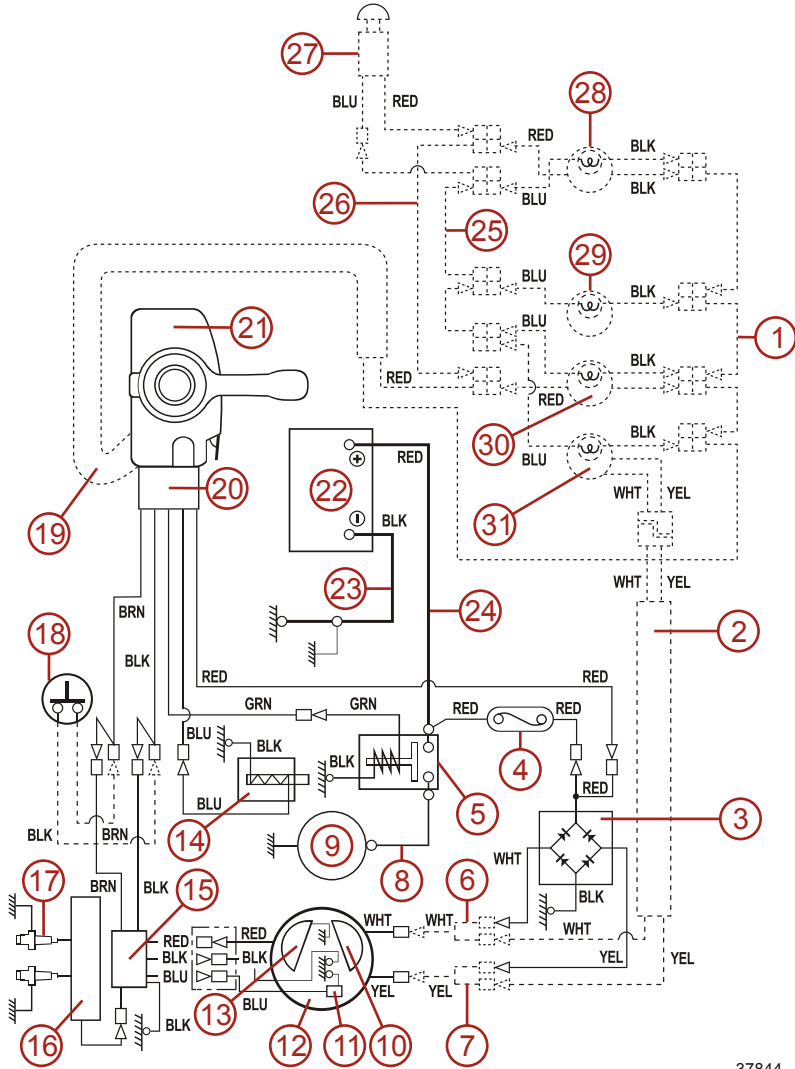


37843

SCHÉMAS DE CÂBLAGE

- | | |
|---|---|
| 1 - Démarreur | 10 - Bobine d'allumage |
| 2 - Solénoïde du démarreur | 11 - Bougie |
| 3 - Fusible (15 A) | 12 - Unité de décharge de condensateur |
| 4 - Redresseur | 13 - Interrupteur d'arrêt (en option) |
| 5 - Fil du compte-tours (en option) | 14 - Interrupteur d'arrêt |
| 6 - Compte-tours (en option) | 15 - Batterie : 12 V, 70 AH (en option) |
| 7 - Câble séparé (jaune) (en option) | 16 - Contacteur de démarrage au point mort |
| 8 - Câble séparé (blanc) (en option) | 17 - Interrupteur principal |
| 9 - Volant magnétique | |

SCHÉMAS DE CÂBLAGE

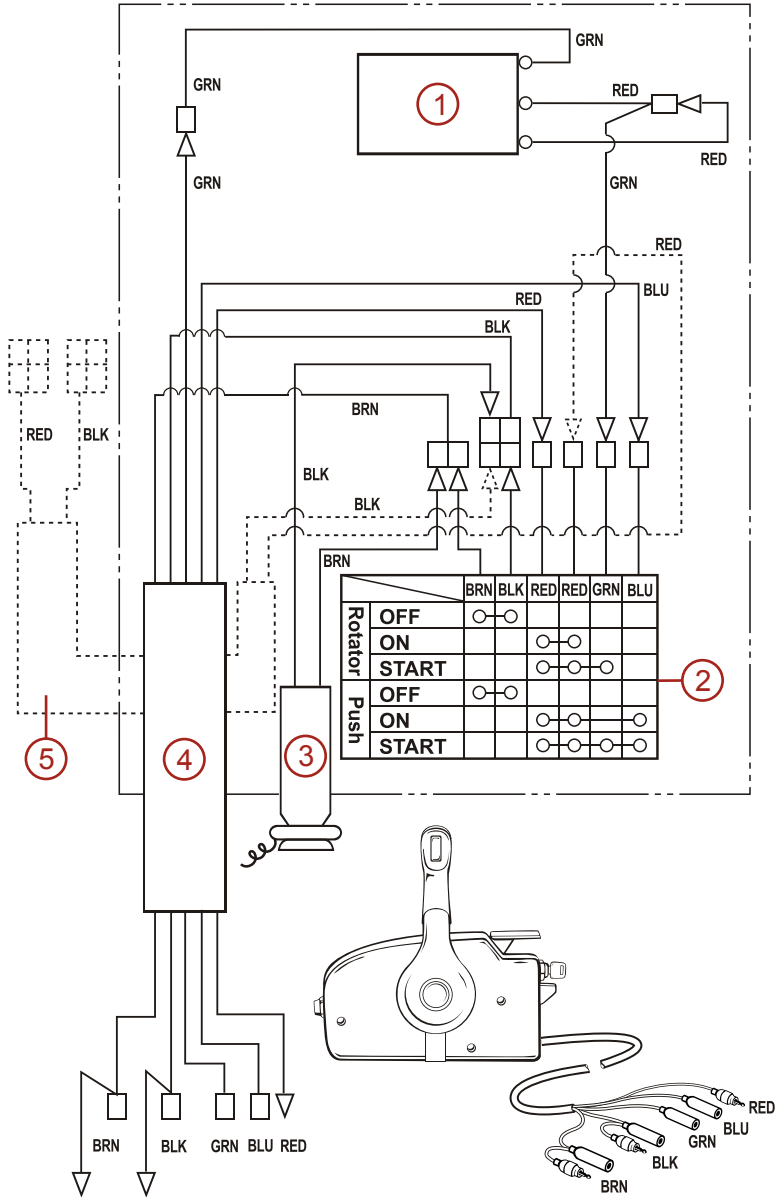


37844

SCHÉMAS DE CÂBLAGE

- | | |
|--|--|
| 1 - Câble d'assistance (noir) (en option) | 18 - Interrupteur d'arrêt (en option) |
| 2 - Fil du compte-tour (en option) | 19 - Fil de compteur (en option) |
| 3 - Redresseur | 20 - Faisceau de câbles |
| 4 - Fil fusible (15 A) | 21 - Boîtier de commande à distance (voir page suivante) |
| 5 - Solénoïde du démarreur | 22 - Batterie (12 V, 70 AH) |
| 6 - Câble séparé (blanc) (en option) | 23 - Câble de batterie (-) (noir) |
| 7 - Câble séparé (jaune) (en option) | 24 - Câble de batterie (+) (rouge) |
| 8 - Cordon de démarreur | 25 - Câble d'assistance (bleu) (en option) |
| 9 - Démarreur | 26 - Câble d'assistance (rouge) (en option) |
| 10 - Alternateur | 27 - Contacteur à témoin lumineux pour compteur (en option) |
| 11 - Bobine de déclencheur | 28 - Voltmètre (en option) |
| 12 - Volant magnétique | 29 - Compteur de vitesse (en option) |
| 13 - Bobine d'excitateur | 30 - Compteur horaire (en option) |
| 14 - Solénoïde de starter | 31 - Compte-tours (en option) |
| 15 - Unité de décharge de condensateur | |
| 16 - Bobine d'allumage | |
| 17 - Bougie | |

SCHÉMAS DE CÂBLAGE



37845

SCHÉMAS DE CÂBLAGE

- | | | | |
|------------|---------------------------------------|------------|-----------------------------|
| 1 - | Contacteur de démarrage au point mort | 4 - | Faisceau de câbles |
| 2 - | Interrupteur principal | 5 - | Fil de compteur (en option) |
| 3 - | Interrupteur d'arrêt | | |

SERVICE APRÈS-VENTE

Service de réparation local

En cas de besoin, ramenez toujours votre hors-bord chez votre concessionnaire agréé local. Il est le seul à disposer des techniciens qualifiés, des connaissances, des outils et équipement spéciaux, et des pièces et accessoires d'origine nécessaires pour réparer votre moteur. Il connaît parfaitement votre moteur.

Service à l'extérieur

En cas de besoin, si vous ne vous trouvez pas à proximité de votre concessionnaire local, contactez le concessionnaire agréé le plus proche. Reportez - vous aux pages jaunes de l'annuaire téléphonique. Pour les produits achetés en dehors des Etats-Unis et du Canada, contactez le distributeur de votre pays ou le service après-vente Mercury Marine/Marine Power le plus proche.

Demandes d'informations relatives aux pièces et aux accessoires

Toutes les demandes concernant des pièces ou des accessoires de rechange d'origine doivent être adressées au revendeur agréé local. Ce dernier dispose des informations nécessaires pour commander les pièces et accessoires requis. Lors d'une demande relative à des pièces et accessoires, communiquer au revendeur les numéros de modèle et de série du moteur afin qu'il puisse commander les pièces appropriées.

Assistance au propriétaire

Votre satisfaction est de prime importance pour votre concessionnaire et pour Mercury Marine. Pour tout problème ou toute question concernant votre hors-bord, contactez votre concessionnaire ou tout concessionnaire agréé Mercury. Pour toute aide supplémentaire, veuillez suivre les étapes ci-après :

1. *Exposez votre problème à l'un des responsables du service commercial ou du service après - vente. Si vous les avez déjà contactés, adressez - vous au propriétaire de la concession.*
2. *Si vos questions ou vos problèmes ne peuvent être résolus par votre concessionnaire, veuillez contacter le service après-vente Mercury Marine, le service ou le distributeur Marine Power (International). Ils feront leur possible pour résoudre tous les problèmes avec votre concessionnaire.*

Les informations suivantes devront être fournies au centre de service après - vente :

- Vos nom et adresse.
- Votre numéro de téléphone durant la journée.
- Les numéros de modèle et de série du hors - bord.
- Le nom et l'adresse du concessionnaire.
- La nature du problème.

Les centres de service après - vente Mercury Marine sont énumérés à la page suivante.

Centres d'entretien Mercury Marine

Pour obtenir de l'aide, appeler, faxer ou écrire. Pour toute correspondance écrite ou faxée, indiquer le numéro de téléphone auquel le propriétaire peut être joint pendant la journée.

États-Unis, Canada		
Téléphone	Anglais – (920) 929-5040 Français – (905) 636-4751	Mercury Marine W6250 W. Pioneer Road P.O. Box 1939 Fond du Lac, WI 54936-1939
Fax	Anglais – (920) 929-5893 Français – (905) 636-1704	
Site Web	www.mercurymarine.com	

SERVICE APRÈS-VENTE

Australie, Pacifique		
Téléphone	(61) (3) 9791-5822	Brunswick Asia Pacific Group 132-140 Frankston Road Dandenong, Victoria 3164 Australie
Fax	(61) (3) 9706-7228	

Europe, Moyen-Orient, Afrique		
Téléphone	(32) (87) 32 • 32 • 11	Brunswick Marine Europe Parc Industriel de Petit-Rechain B-4800 Verviers, Belgique
Fax	(32) (87) 31 • 19 • 65	

Mexique, Amérique centrale, Amérique du Sud, Caraïbes		
Téléphone	(954) 744-3500	Mercury Marine 11650 Interchange Circle North Miramar, FL 33025 États-Unis
Fax	(954) 744-3535	

Japon		
Téléphone	072-233-8888	Kisaka Co., Ltd. 4-130 Kannabecho Sakai-shi Sakai-ku 5900984 Osaka, Japon
Fax	072-233-8833	

Asie, Singapour		
Téléphone	5466160	Mercury Marine Singapore 72 Loyang Way Singapour, 508762
Fax	5467789	